L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1094-1095 - VENDREDI 07 JANVIER 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

OPTIMISEZ VOTRE DISTRIBUTION
+ DE VOLUME, + DE DEBIT



CASTOR 80: 3 bottes rondes, 8 m³
2 démêleurs, tous fourrages
LUCAS.G

AXEQUIPEMENT
AUNAY - SAUVIGNY - CLAMECY
agent: R. Clair à Luzy
03 86 78 19 00

▶ Sommaire



BIVB
Le plan 2015 est lancé ! *p 09*

P 03 **Actualité** Côte d'Or
Chambre d'agriculture: une croissance à aller chercher

P 06 **Actualité** Nièvre
Chambre d'agriculture: le nouveau catalogue de formations est disponible

P 07 **Actualité** Yonne
Contractualisation: *«être proposition de force pour ne plus subir...»*

P 11 **Filières** Élevage
Aviculture: modalité pratique sur la protection animale en poulets de chair

P 13 **Filières** Cultures
Bourgogne Pellets: En pleine phase ascendante.

P 14 **Enquête**
Agriculture: les grands enjeux de 2011

Encarté avec cette édition*: votre agenda 2011.
*Les chûtes de neige en Ile de France ayant provoqué de fortes perturbations dans le domaine des transports routiers, l'Agenda 2011 Terres de Bourgogne n'a pu être livré à temps pour être encarté avec votre journal lors de notre dernière édition. Merci de votre compréhension.

Toute l'équipe de Terres de Bourgogne vous souhaite une BONNE ANNÉE



«Il est bien des choses qui paraissent impossibles tant qu'on ne les a pas tentées»

Petite phrase d'André Gide que je vous propose de méditer, et d'en faire vôtre en ce début d'année. Tout d'abord, Chers Lecteurs, je suis très heureuse de vous retrouver afin de saluer votre fidélité, et vous en remercier très sincèrement. Comme vous avez pu le constater, depuis quelques mois, votre journal TERRES DE BOURGOGNE a mué dans le but de vous offrir un meilleur confort de lecture qui, je l'espère vous apporte toute satisfaction. Toute l'équipe du journal se mobilise chaque semaine pour vous délivrer une information de qualité.

L'Agriculture est en perpétuelle mutation, nos questionnements sont quotidiens.... Les exigences liées à l'exercice de notre métier d'Agriculteur sont toujours plus prégnantes.

Mais, malgré la tourmente, je fais confiance au Monde Agricole, aux nombreuses valeurs et qualités qui le caractérisent. L'expression *«les pieds dans la glaise, la tête dans les étoiles»* nous va si bien.

En s'inscrivant dans une démarche prospective, votre journal TERRES DE BOURGOGNE que je conçois comme étant un outil au service de l'Agriculture de notre région, sera à vos côtés pour relever les défis agricoles de demain, et vous accompagnera dans la mise en œuvre de vos projets.

Que cette année 2011, soit pour vous Chers Lecteurs, et pour vous Chers Partenaires et Annonceurs, une Année de projets qui rime avec Optimisme, Enthousiasme et Prospérité.

MAURICETTE BESANÇON, GÉRANTE DE TERRES DE BOURGOGNE

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00

▷ BOLS Mélangeurs



CONDITIONS MORTE SAISON

▷ DÉSILEUSES Pailleuses 5570



*sous réserve d'acceptation du dossier

FINANCEMENT EXCEPTIONNEL > CONSULTEZ-NOUS !
KUHN

La Forêt d'Othe
BÂTIMENTS BOIS ADAPTÉS AUX PROFESSIONS AGRICOLES
• LAMELLÉ - COLLÉ • TRADITIONNEL • CHARPENTES BOIS
• MAISONS INDIVIDUELLES •
• OSSATURE BOIS •



ZONE D'ACTIVITÉ LIMITÉE À L'YONNE ET L'AUBE

DEVIS ET PREMIÈRE ÉTUDE GRATUITS
BÂTIMENT CLEFS EN MAIN
pour production électrique: étude et pose de centrales photovolaïques

www.laforet-dothe.fr
LA FORÊT D'OTHE - 89570 Turny - 03 86 35 29 52

l'Agenda

Côte d'Or

Associations foncières de remembrement
Réunions d'information

Les Associations Foncières de Remembrement sont des associations constituées d'office suite à un remembrement pour réaliser les travaux connexes à cette réorganisation foncière et assurer l'entretien des équipements créés (chemins, fossés,…). Le législateur a souhaité uniformiser le fonctionnement de ces associations et associer tous les propriétaires aux décisions.
C'est pourquoi les AFR vont devoir adopter des statuts et mettre à jour la liste des propriétaires avant mai 2011. Elles devront également organiser ultérieurement des assemblées générales de propriétaires.

Vendredi 14 janvier:
• 10h00 à Semur-en-Auxois, Salle Ciney
• 14h30 à Pouilly-en-Auxois, Pôle Agricole - Salle Pâturin
Vendredi 21 janvier:
• 10h00 à Til-Châtel, Salle des fêtes
• 14h30 à Mirebeau, Mairie
Vendredi 28 janvier:
• 10h00 à Auxonne, Mairie
• 14h30 à Seurre, Coopérative Agricole
Mercredi 2 février:
• 10h00 à Genlis, Salle Claire Meline
• 14h30 à Flagey-Echezeaux, Mairie
Contact: Jérôme Chabot
03 80 68 66 34
jerome.chabot@cote-dor.chambragri.fr

Informations sur les associations foncières de remembrement : les dates

Réunions d'informations AFR : **vendredi 7 janvier** : Baigneux-lès-Juifs (salles des fêtes à 10 heures), Châtillon-sur-Seine (mairie à 14h30), **vendredi 14 janvier** : Semur-en-Auxois (salle Ciney à 10 heures), Pouilly-en-Auxois (Pôle agricole à 14h30), **vendredi 21 janvier** : Til-Châtel (salle des fêtes à 10 heures), **vendredi 28 janvier** : Auxonne (Halles à 10 heures), Seurre (coopérative agricole à 14h30), **mercredi 2 février** : Genlis (salle Claire Meline à 10 heures), Flagey-Echeyzeaux (mairie à 14h30).
Contact : Jérôme Chabot au 03.80.68.66.34

Nièvre

Jugement de bétail

Cédric Bernier et l'équipe du CCJA de Château-Chinon vous convient à leur concours cantonal de jugement de bétail, qui aura lieu cette année ce **samedi 8 janvier** à partir de 13h30, chez M. Brunon Sautreau, lieu-dit Outeloup à Dommartin. Les inscriptions seront prises sur place pour les concurrents qui pourront s'affronter dans deux catégories, bovins et ovins.
Les résultats seront proclamés vers 17 heures.
Une buvette permettra à chacun(e) de se restaurer.

Assemblées générales

Sous l'égide de CER France, l'association de l'AER de la Nièvre et Jurifis-Gestion tiendront leurs assemblées générales **mardi 11 janvier**, respectivement à 17 heures et à 18h15, au 9 rue du Champ de Foire à Nevers. La première AG donnera l'occasion de faire un état des lieux des différents marchés agricoles, à partir de 17h30.

CETA entre Loire et Allier

L'AG du CETA entre Loire et Allier aura lieu **mardi 11 janvier** à 18h30 au restaurant Papy's à Varennes-Vauzelles. Un repas (payant) est prévu à l'issue des actes statutaires.
Contact: 03 86 93 40 60 ou grandescultures@nievre.chambagri.fr

GDA Centre Nivernais

L'AG du GDA Centre Nivernais se déroulera **mercredi 12 janvier** de 9h30 à 17 heures dans la salle de réunion de la mairie de Prémery. A l'issue des actes statutaires, la réunion se poursuivra par une discussion sur les expérimentations et le programme du GDA en 2011. Un déjeuner pizza est prévu à midi, avant l'approche thématique de l'après-midi consacrée cette année à une technique innovante d'implantation, le strip-till. Les avantages sont de plusieurs ordres: réduction du nombre de passages d'outils, moindre travail du sol avec effet positif sur l'évolution de l'enherbement, meilleure portance des sols, réchauffement du sol...
Contact: 03 86 93 40 60.

Morvan Terroir

L'association Morvan Terroir, qui regroupe une vingtaine d'agriculteurs, d'artisans des métiers de bouche et le LEGTA de Château-Chinon, tiendra son AG **jeudi 13 janvier** à 9 heures dans la salle de réunion du lycée.

Réseau de boutiques de produits du terroir

Dans le cadre du Parc naturel régional du Morvan, l'association des producteurs du Morvan réalise de nouveaux projets tels que le lancement d'un réseau de boutiques de vente des produits du terroir. Cette initiative sera officiellement présentée **vendredi 21 janvier** à 18h30 sur la commune d'Etang-sur-Arroux.

Yonne

Fermeture des guichets des cartes grises

Les guichets des cartes grises de la préfecture de l'Yonne seront fermés au public, les **lundi 10 et mardi 11 janvier** toute la journée.

Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra **jeudi 27 janvier** à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet,
tél 03 86 94 22 11

Perfectionnement sur Excel

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de trois jours sur Excel perfectionnement, jeudi 27 janvier, mardi 1er février et lundi 7 février :
Au programme : réaliser des tableaux évolués, se perfectionner avec les fonctions avancées, utiliser efficacement les bases de données du tableur.
Rensenseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier, Pôle informatique, tél 03 86 94 60 20, fax 03 86 94 60 21, email : gilles.berdal@educagri.fr

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, **lundi 17 janvier et lundi 7 février** de 9h à 12h.
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, **mercredi 2 février**, de 9h30 à 12h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Formation Journée phytosanitaire

Une journée de positionnement DAPA et de formation à la prévention des risques phytosanitaires aura lieu lundi 6 janvier au CFPPA d'Auxerre-la Brosse.
Suite de la formation jeudi 13, vendredi 14, mardi 19 et mercredi 20 janvier pour la partie technique.
Les mardi 26 et jeudi 28 janvier pour la partie réglementaire et lundi 31 janvier pour la partie communication.
L'épreuve de validation finale se fera mardi 1er février.
Rens. et inscriptions : Edith Mazeron au 03 86 94 60 20.

Formation Excel

Le CFPPA d'Auxerre la Brosse propose une formation de 2 jours sur « la création de tableaux et graphiques grâce au tableur Excel ou Calc », les vendredis 4 et 11 février
Objectif : réaliser des tableaux efficacement mis en forme et mis en page, avec formules et fonctions.
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Gérer ses photos numériques

Le stage organisé par le CFPPA d'Auxerre la Brosse initialement prévu mardi 11 janvier, est reporté au **jeudi 10 février.**
Au programme :
connaître les trois types d'appareils photo numériques et les principaux outils de la retouche d'images. Améliorer et archiver ses images numériques. Savoir adapter l'image à une utilisation précise (web, impression et transfert messagerie). Utiliser efficacement Picasa.

Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr

Vente de reproducteurs Charolais les 12 et 19 janvier

La Cialyn et l'Union Charolais Croissance organisent deux ventes aux enchères de reproducteurs charolais le 12 et 19 janvier.
70 reproducteurs charolais à la station d'évaluation de **Charmoy**.
Informations et catalogues:
Denis Benoit 06 10 11 37 63 - bdn.cialyn@ucacig.fr
www.charolaiscroissance.fr

A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur AgriBourgogne.fr

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA DE Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

NEW HOLLAND AGRICULTURE — SUREAU Agriculture S.A.S — PROMODIS — ECOTEC

L'introduction du gasoil non routier est confirmée au **1er avril 2011**. Les **engins agricoles** bénéficieront d'un **délai supplémentaire** entre 3 et 12 mois pour l'ancien matériel non tier 3+ ou tier 4.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE GASOIL NON ROUTIER
à Avallon Mardi 18 janvier à 14h00

Animée par Jean-Claude Blanchet, spécialiste des carburants et délégué technique ECOTEC

BULLETIN RÉPONSE OBLIGATOIRE *(pour une meilleure organisation)*
à renvoyer par fax au 03 86 31 64 70 ou à déposer dans les urnes: avant le 10/01/2011

☐ OUI, je participe à la réunion d'information CARBURANTS
☐ NON, je ne peux pas être présent à cette date

SUREAU AGRICULTURE sas
ZI La Croix Verte - Route de Sauvigny
89202 Avallon cedex - Tel. 03 86 34 18 35

Entreprise:
Nom du, ou des participants:
Tel.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Chambre d'agriculture

Une croissance à aller chercher

Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agricultutre de Côte d'Or a présenté ses vœux 2011, lundi soir dans les locaux de la caisse régionale du Crédit Agricole à Dijon.

C'est dans une salle comble de la caisse régionale du Crédit Agricole que Dominique Chambrette, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a présenté les vœux 2011 de la profession agricole. Une grande volonté de voir les agriculteurs redevenir des acteurs positifs et incontournables de l'économie française est ressortie de la cérémonie. Dominique Chambrette a tout d'abord rappelé que l'agriculture était une «*chance pour la France*» et qu'il était dommage que les agriculteurs soient «*les seuls à le penser*». Le devoir de production de la France a été mis en avant, devant le poids de l'exportation agroalimentaire dans la balance commerciale et l'objectif de l'agriculture de nourrir les hommes. Pour Dominique Chambrette, les paysans peuvent contribuer à apporter la croissance que le président Sarkozy recherche. Pour cela, il faut opter pour une agriculture de production, lui reconnaître sa place et lui donner plus de poids.

Comment y parvenir ?

Le président de la Chambre d'agriculture souhaite «*protéger le foncier agricole contre les excès de l'urbanisation et des grands ouvrages*» et «*faire une pause si possible définitive sur les contraintes environnementales qui freinent ou parfois suppriment la production agricole*». Ont été cités : les zones de captage, les zones vulnérables, Natura 2000, le parc national de forêt de plaine, le parc national de zones humides, la loi sur l'eau et le Grenelle de l'environnement. «*Il faut remettre en route une véritable politique de recherche sur les bio-technologies, capable de faire progresser la production agricole en alliant productivité, durabilité, respect de l'environnement et développement de l'économie*» a signalé Dominique Chambrette. Sur l'environnement, les propos de Bruno Lemaire lors du dernier congrès d'Orama ont été repris. Selon le ministre de l'agriculture, toute mesure agro-environnementale doit avoir un impact positif sur l'environnement, pas d'effet négatif sur l'économie agricole et tous les pays européens doivent l'appliquer. «*C'est bien de l'avoir dit, maintenant nous attendons des actes*» a commenté Dominique Chambrette.

De l'espoir

Dans les bonnes surprises de 2010, Dominique Chambrette est revenu sur la remontée «*inattendue*» des cours des productions végétales, mais aussi l'année climatique plutôt favorable (sauf en terres superficielles), la production satisfaisante d'herbe et de fourrages et la récolte viticole, moyenne en quantité mais qui «*fera quand même de grands vins*» (ces satisfactions faisant contraste avec la tuberculose bovine). «*Comment ne pas croire au marché quand la tonne de blé approche les 250€ et la tonne de colza les 500€ ? Le marché est devenu la bête noire alors que c'est une chance*» a précisé Dominique Chambrette en évoquant le chemin suivi par les viticulteurs: «*ils ont depuis longtemps vécu avec le marché, ils ont été confrontés un temps avec les vins du nouveau monde, ils ont innové, se sont remis en question, se sont obligés à l'excellence et ont finalement triomphé*». Le nouveau projet agricole départemental du département représente beaucoup d'espoir pour Dominique Chambrette, avec une «*agriculture qui croit en elle, fière de ses résultats et confiante en l'avenir*». Les actions menées avec le Conseil général ont été rappelées avec notamment l'aménagement foncier et les bâtiments. De même que les grands dossiers sur l'économie agricole régionale avec le Conseil régional. Sur le syndicalisme, Dominique Chambrette s'est réjoui de voir la FNSEA avoir «*retrouvé un patron en Xavier Beulin. Il lui faudra réussir deux choses essentielles*» signalait le président de la Chambre, «*réconcilier les productions et les producteurs entre eux, et réconcilier les agriculteurs avec l'économie de marché*».



Optimisme et détermination sont ressortis des voeux de Dominique Chambrette.

De nouvelles perspectives

Dans le chapitre «*projets*», la réflexion sur un système d'engraissement de broutards en Côte d'Or a été mentionnée. Le but serait de «*faire partager un projet aux éleveurs et céréaliers*», le même constat a été dressé pour les poulaillers et les porcheries. Autre projet de taille : le moulin bio d'Aiserey. «*Nous devons assurer la production dans les régions Bourgogne Franche-Comté. L'objectif est de mobiliser à terme 50 000 hectares pour assurer la rotation et alimenter le moulin en blé bio*» signalait Dominique Chambrette qui acheva son discours par le projet de mutualisation et de fusion des cinq Chambres d'agriculture de Bourgogne : «*il va tracer une nouvelle perspective pour l'organisation de l'agriculture du XXI*ème *siècle. La Bourgogne doit exister en tant que grande région agricole, alimentant à la fois ses marchés de proximité et les grands marchés à l'exportation. Nous prendrons une part active sur les marchés méditerranéens et contribuerons ainsi aux grands équilibres mondiaux*». AURÉLIEN GENEST

Les parlementaires quatre fois visés

Dans son discours, Dominique Chambrette s'est adressé à quatre reprises aux élus présents dans la salle. Au programme : la prolifération du gibier et l'indemnisation des dégâts, la nécessité de pouvoir retourner les prairies (pour la reconversion biologique), le photovoltaïque, et la nécessité de créer un «*lobby responsables professionnels et politiques*» pour obtenir une Bourgogne agricole forte à l'aube de 2013.

Retourner les prairies

Sur les surpopulations de gibier, Dominique Chambrette a prôné la suppression de l'agrainage sur tout le département et celle du plan de chasse sangliers. Sur les modes d'indemnisation des dégâts, le président a exprimé son exaspération : «*cela ne peut plus continuer comme ça, ou alors il faut réfléchir à un système d'assurance, où les experts seraient indépendants et le prix des denrées serait le prix réellement payé aux producteurs*» a t-il souligné aux législateurs. Sur le retournement des prairies, le président de la Chambre souhaite obtenir de Paris et de Bruxelles, à titre exceptionnel pour la production biologique, un plan de retournement avec conversion biologique : «*il est inutile de se leurrer, les prix des céréales en conventionnel à plus de 200€/tonne vont rendre les opérations de conversion difficiles. Il nous faut imaginer une autre stratégie*» a t-il indiqué en faisant le lien avec les futurs objectifs de production du moulin d'Aiserey. Pour Dominique Chambrette, cette stratégie n'offrirait que des avantages : «*la conversion prairies, cultures bio est rapide, les exploitations d'élevage ont les effluents nécessaires à la production végétale bio*». Elle apporterait une nouvelle perspective de revenus et une nouvelle dynamique pour les exploitations. De plus, l'utilisation des sous produits de l'assolement (luzerne, protéagineux) permettrait de développer une filière viande bio. Enfin, la Bourgogne conserverait sa surface en céréales et oléagineux en conventionnels pour alimenter les marchés qui ont besoin de ces productions.

De la clarté pour le photovoltaïque

Sur le dossier du photovoltaïque et son «inquiétant» décret du 9 décembre dernier, de la lisibilité et de la certitude sont demandées : «*Nous attendons l'engagement définitif du gouvernement à nos côtés pour la réussite de tous projets en cours et à venir*». En fin de discours, Dominique Chambrette s'est une dernière fois tourné vers les parlementaires, prônant une Bourgogne agricole forte pour 2013 : «*Plus jamais de désastre politique et économique genre bilan de santé, nous devons en 2013 quelles que soient les réductions budgétaires européennes conserver notre enveloppe 1er et 2ème pilier. Nous devons créer un lobby «responsables professionnels et politiques » de gauche, de centre et de droite pour défendre, comme le font les Bretons, la Bourgogne agricole. Je prendrai l'initiative dans le courant de l'année de réunir l'ensemble des élus professionnels et politiques pour sceller un pacte sur l'avenir de notre agriculture*».

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV DU MOIS



Rémy, Responsable après-vente

Pensez à l'entretien préventif de vos tracteurs & moissonneuses-batteuses

+ de sérénité

+ de sécurité

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE DU MOIS



par Pierre

SPÉCIAL STOCKAGE au 31/01/2011



5 000 l. *(Réf. YH26562)*

3750 €HT

GASOIL «NON ROUTIER»
Il est préconisé de le stocker dans une cuve spécifique et propre.
Par contre sa règle de fiscalité reste la même que le fuel domestique.
Citerne polyéthylène PRESSOL
Double enveloppe pour gazole/fioul.
Equipée pompe 230 V. 60 l/min, compteur, flexible 6 m.,
pistolet automatique, filtre Hydrosorb. Garantie 3 ans sur le moteur de la pompe



1 000 l. *(Réf. YH23004397)*



2 500 l. *(Réf. YH26522)*

1437 €HT

2435 €HT

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

■ Varois 03 80 68 07 80 ■ Laignes 03 80 81 60 55 ■ Autun 03 85 52 61 68

▶ Les vœux des présidents

2011 : espoirs et projets

CER France BFC vient de passer le cap de sa première année d'existence. L'organisation et les compétences se mettent progressivement en place dans une dimension géographique dessinée autour de l'axe Dijon-Vesoul-Belfort. Ce projet nous permettra d'apporter le service le plus pertinent, le plus efficace et le plus complet au profit des projets de chacun des adhérents.
Succèdant à un millésime 2010 encourageant sur le plan des résultats économiques de nos exploitations, l'année 2011 se nourrira des espoirs et des projets de chacun surtout si cette embellie s'inscrit dans la durée Associés au conseil d'administration et à l'équipe de direction, Madame Poisot et moi-même vous souhaitons une année 2011 heureuse et fructueuse.

VINCENT LEPRETRE,
PRÉSIDENT CER FRANCE BFC

Œuvrer collectivement pour la réussite

En 2011, l'agriculture régionale continuera d'avancer, j'en suis certain, sur la voie du progrès et des projets collectifs. De grandes échéances nous attendent, politiques, économiques, sociales et environnementales. Dijon Céréales et ses coopératives partenaires de Bourgogne Franche-Comté sont prêtes à répondre à tous ces enjeux : celui de la compétitivité de nos productions sur les marchés nationaux et mondiaux (avec nos outils logistiques, avec Cérévia), celui de la réforme de la Pac, celui de l'innovation et de la recherche et développement pour une agriculture à haute-valeur environnementale (avec Vitagora et la Plateforme d'Innovation Agro-Environnementale)…
Pour notre Groupe, l'année 2011 sera marquée par la mise en route du moulin bio Decollogne à Aiserey. Cet outil apporte un débouché nouveau et valorisant aux agriculteurs de la grande région, il est l'occasion aussi de considérer sous un autre jour les différentes formes d'agriculture.
Comme vous le voyez, les sujets ne manquent pas pour nous animer, nous faire bouger et surtout œuvrer collectivement à la réussite de notre secteur économique et de ses acteurs. Au nom de la coopérative et du Groupe Dijon Céréales, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2011.

MARC PATRIAT, PRÉSIDENT DU GROUPE DIJON CÉRÉALES

▶ Communiqué

Jeunes agriculteurs installés en 2010

Dégrèvement de taxe foncière

Les jeunes agriculteurs bénéficiaires des aides à l'installation peuvent prétendre pendant 5 ans à un dégrèvement de 50 % de la taxe foncière des parcelles qu'ils exploitent soit en qualité de propriétaire, soit en qualité de fermier.

Le dégrèvement de 50 %, à la charge de l'État, prend effet à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle de l'installation : 1er janvier 2011 pour les JA installés en 2010.
Pour bénéficier de ce dégrèvement, le JA doit souscrire une déclaration spécifique modèle 6711, indiquant par commune et par propriétaire la désignation des parcelles qu'il exploite.
Pour une même commune, il y aura autant de déclarations que de propriétaires concernés.
La déclaration 6711 doit être souscrite **avant le 31 janvier** de l'année d'imposition au centre des impôts fonciers dont relève l'exploitation : 31 janvier 2011 pour les JA installés en 2010.
Lorsqu'il n'est pas propriétaire des parcelles qu'il exploite, le JA doit être en mesure de justifier de sa qualité de fermier.
Lorsque le JA est associé d'une société (GAEC, EARL, SCEA), le dégrèvement s'applique aux parcelles que le JA met à disposition (soit en qualité de propriétaire, soit en qualité de fermier).
Le dégrèvement est accordé aux propriétaires des parcelles concernées mais il doit bénéficier aux fermiers : le propriétaire est donc tenu de restituer au JA le montant du dégrèvement qu'il lui a été accordé.
En cas de modifications apportées à la consistance parcellaire de l'exploitation au cours des quatre années suivantes, l'exploitant souscrit, avant le 31 janvier de chaque année, une déclaration mentionnant ces modifications.
Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre comptable.

PATRICK CHOULET, CONSEILLER FISCAL CER FRANCE BFC

Formations

Devenir autonome dans sa fertilisation azotée

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise à la fin du mois une formation intitulée *«Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome»*.

C'est la reprise pour les formations proposées par les OPA de la Côte d'Or. La formation *«raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome»* débute à la fin du mois. Ce rendez-vous s'adresse aux agriculteurs dont l'exploitation est située en zone vulnérable,aux éleveurs soumis au règlement sanitaire départemental et aux agriculteurs ayant souscrits des mesures agri-environnementales (PHAE2, MAER2, MAET). Le nombre de participants est limité à 12 personnes. La durée du stage est de 3 demi-journées. Deux sessions sont disponibles. La première se déroulera à Dijon le 25 janvier, les 1er et 8 février 2011. La seconde aura lieu à Pouilly-en-Auxois le 27 janvier, les 3 et 10 février. Les inscriptions doivent se faire rapidement auprès d'Anne Hermant au 03 80 28 81 29.

▶ Programme du stage

Première demi-journée : l'objectif est de savoir calculer les besoins azotés de chaque culture et d'estimer les fournitures du sol pour en déduire le résultat du plan de fumure prévisionnel. Le contexte réglementaire sera rappelé, la méthode du bilan pour le calcul de la dose d'azote sera présentée, de même que les enregistrements.
Deuxième demi-journée : l'objectif est de savoir calculer la disponibilité des éléments N, P, K apportés avec les effluents d'élevage. La valeur des effluents d'élevage sera au programme, de même que les obligations réglementaires en cas de souscription de MAE (calcul de la balance azotée sur l'exploitation, plan de fumure P organique).
Troisième demi-journée : l'objectif est d'identifier les difficultés rencontrées de retour sur l'exploitation et de s'initier à un outil informatique adapté pour maîtriser et enregistrer ses pratiques. Certaines notions sur la conditionnalité seront reprises si besoin, et l'outil Mes P@rcelles sera présenté.

Un agriculteur satisfait

Pierre Pagot habite dans le canton de Grancey-le-Château et a suivi la formation au mois de novembre. Situé en zone vulnérable, l'agriculteur de Bussières souhaitait pouvoir réaliser lui-même son cahier d'épandage pour *«pouvoir le comprendre l'expliquer en cas de contrôle»*. *«La formation avait pour thème les effluents d'élevage»* raconte Pierre Pagot, *«ceux-ci n'étaient pas du tout valorisés sur l'exploitation, on ne gérait pas du tout les quantités que l'on mettait à l'hectare. Avec cette formation, nous avons pris en compte ce que l'on pouvait apporter en azote. A l'avenir, nous allons raisonner notre épandage d'effluents de façon à mieux valoriser cet engrais organique»*. **AG**

Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Marre de ramer avec les papiers ?

Vous êtes chef d'entreprise ! Votre méthode d'organisation et la gestion globale de votre entreprise agricole est au cœur de vos décisions et de votre stratégie. Dans un contexte administratif et réglementaire de plus en plus dense et exigeant, vous devez être réactifs et visionnaires pour vous adapter sans cesse aux évolutions et rester compétitif. La pérennité de votre entreprise et de votre patrimoine en dépendent. Il est de moins en moins évident de s'en sortir avec tous *«les papiers»*. Pour vous accompagner, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or met en place une session de formation de 2 à 3 jours sur la gestion administrative. Construite en plusieurs modules spécifiques distincts, cette formation est personnalisée ! Vous vous inscrivez aux modules qui vous intéressent, vous concernent.

Module 1 spécifique aux jeunes agriculteurs : les formalités liées à votre installation et dans les premières années. Date et horaires : 25/01/2011 de 9 heures à 12 heures.

Module 2 à destination des polyculteurs : les dimensions réglementaires et contractuelles relatives aux cultures (Plan d'EA et RPG, PHAE, PMPOA, ICHN, DPU …) Date et horaires : 25/01/2011 de 14 heures à 18 heures.

Module 3 à destination des éleveurs : les dimensions réglementaires et contractuelles relatives à l'élevage (identification, passeports, marquage, DAP, bien-être animal …). Date et horaires : 08/02/2011 de 9 heures à 17h30.

Tronc commun pour tous

La gestion globale de votre bureau: classement, organisation… La sécurité, la mise en conformité, le matériel et les bâtiments. Les outils informatiques facilitant vos tâches administratives et la démarche d'informatisation. Date et horaires : 22/02/2011 de 8h30 à 17 heures.
Lieu : Chambre d'agriculture de Côte d'Or (site Becquerel), 11 rue Becquerel, 21000 Dijon. Responsable pédagogique : Valérie Descours. Renseignement/inscription : 03 80 68 66 40.

▶ Les formations en janvier



Bonnes pratiques agricoles :
- Raisonnée sa fertilisation azotée de façon autonome - 2 sesssions démarrant les 25 et 27/01/2011 **A Hermant - 03 80 28 81 20**
- La méthanisation agricole : projet collectif et démarche territoriale - 26/01/2011 - **S Lemaire - 03 80 28 81 20**

Elevage :
- Gérer son troupeau ovin à l'aide du logiciel Ovitel - 13/01/2011 - **C France - 03 80 90 89 09**
- Mieux connaître la filière viande pour mieux produire - 14/01/2011 - **E Pillant - 03 80 90 89 09**
- Améliorer ou maintenir la qualité du lait - 26/01/2011 - **F Lavedrine - 03 80 68 67 10**
- Observer et Interprêter le comportement des vaches laitières en stabulation- 20/01/2011 - **F. Lavedrine - 03 80 68 67 10**

Emploi - Management - Tutorat :
- Sécurité au Travail: les obligations du chef d'exploitation - 18/01/2011 - **S. Gautier - 03 80 68 67 67**

Gestion de l'exploitation :
- Gestion administrative et réglementaire - 25/01/2011 - **V. Descours - 03 80 68 66 40**
- Gérer son parcellaire et pratiques culturales avec Mes Parcelles - 13/01/2011 - **T. Trousseau - 03 80 28 81 20**
- Piloter mon entreprise sur le chemin de la réussite - 2 sessions démarrant les 11 et 18/01/2011 **S. Gautier - 03 80 68 67 67**

Grandes cultures :
- Reconnaître les adventices de ses parcelles et gérer la résistance aux herbicides 3 sessions démarrant les 11, 12 et 18/01/2011 - **D. Ronget 03 80 28 81 20**
- Conduire ses colzas autrement : colza associé, derrière pois ou en semis direct 3 sessions démarrant les 24 et 31/01/2011 et 01/02/2011 - **D. Ronget 03 80 28 81 20**
- Produire des oléagineux en Agriculture Biologique - 26/01/2011 - **P. Robin - 03 80 91 06 76**
- Protéagineux savoir sélectionner et cultiver - 25/01/2011 - **D. Ronget - 03 80 28 81 20**
- Conserver la fertilité de mes sols - 2 sessions démarrant les 10 et 11/02/2011 - **D. Ronget - 03 80 28 81 20**
- Réussir ses couverts : du choix des espèces au mode de destruction - 14/01/2011 - **D. Ronget - 03 80 28 81 20**
- Tirer profit de la sélection du blé tendre - 18/01/2011 - **D. Ronget - 03 80 28 81 20**

2010, l'année de tous les excès

L'année 2010 aura été marquée par une succession d'excès climatiques, tout d'abord, tempête à l'Ouest, orages violents au Nord accompagnés de grêle comme dans le Morvan, excès d'eau au Sud et pour finir l'hiver qui arrive avec un bon mois d'avance.
Du côté de nos productions, ce n'est pas forcément beaucoup mieux. Après un retour relatif au calme en production laitière, c'est au tour des productions bovines et porcines de se demander quand est-ce que l'on retrouvera la vraie valeur du produit et du travail…
Que dire de nos productions céréalières, c'est sûr, les prix ont repris de la vigueur, un peu beaucoup après la moisson, un peu beaucoup surtout après le plus gros des ventes. Les spéculateurs flairant la lourdeur de la bourse des matières premières minières entre autres, se sont à nouveau engouffrés dans la spéculation sur des produits autrement plus stratégiques que sont les matières premières agricoles. Autrefois les armes, autrefois le billet vert, autrefois le pétrole, aujourd'hui, la seule variable d'ajustement financier d'un monde devenu «déboussolé» serait-elle redevenue les matières premières agricoles, bref la nourriture de plus de 9 milliards d'habitants ?.....
Les chiffres publiés dernièrement concernant l'évolution des revenus agricoles de la Ferme France montrent à quel point nos gouvernants et nos technocrates sont déconnectés de la réalité du terrain, c'est sûr, les pourcentages sont forcément élevés quand on connaît les chutes catastrophiques des années précédentes.
Aujourd'hui, où sont les fondamentaux des Pères fondateurs de l'Europe avec un marché régulé, des monnaies «responsables» et respectées dans chaque Etat ; bref tout sauf l'Europe à ciel ouvert que nous connaissons en ce moment espérant que le voisin viendra à son secours…
L'Europe est malade d'un ultra libéralisme à tout va, l'Euro est déstabilisé, la France rêve, incapable de faire de vraies réformes ; la Ferme France parisienne avec toutes ses contraintes agro environnementales de «bobo sans bottes» voudrait nous réapprendre ce que nous avons su si bien faire depuis toujours.
Les conseilleurs ne sont pas les payeurs, 2cm de neige bloque 12 millions de parisiens, jamais 20cm de neige n'a freiné les morvandiaux. Tant qu'il y aura des paysans consciencieux, responsables, observateurs pour entretenir, nourrir cette belle France, alors oui le bon sens rural, tôt ou tard, l'emportera sur cette administration d'une autre époque complètement déconnectée de la réalité du terrain et du monde dans lequel on vit. Comprenne qui pourra, comprenne qui voudra.
Espoir et détermination feront revenir les vraies valeurs pleines de bon sens rural. Bonne année, bonne santé à toutes et à tous et à vos proches de la part de l'ensemble des Présidents des Organisations Professionnelles Agricoles de la Nièvre, de la part de :

Jean-Pierre Condamine	Fabrice Prévotat	Éric Bertrand	Dominique Thibault	Patrick Séguin	Claire Bruandet	Patrick Tetard
FDSEA 58	JA 58	Chambre d'agriculture 58	Crédit agricole Centre Loire	Fédération départementale Groupama	MSA Bourgogne	Épis Centre

Publi-reportage

Cultures → Gestion

Avec Agrimap, je connais la rentabilité de mes cultures

Châtillon-sur-Seine, en Côte-d'Or. Une exploitation de 272 hectares gérée en GAEC par Eric Matrat. Equipé depuis 3 ans du logiciel de gestion de parcelles Agrimap, il l'utilise aujourd'hui comme un outil de travail pour évaluer la rentabilité de son exploitation.

Une simplification administrative et une traçabilité sans faille

Éric Matrat a choisi Agrimap en 2007, sur les conseils d'agriculteurs satisfaits. "On échange sur nos marges et nos méthodes de travail. Avant, je passais une semaine à calculer mes marges alors qu'eux imprimaient leurs tableaux en quelques secondes, c'est ce qui m'a décidé. En plus de gagner du temps, aujourd'hui je maîtrise mes charges."



Éric Matrat récupère automatiquement ses données Pocket dans son logiciel… et sans resaisie !

Éric est l'utilisateur principal d'Agrimap sur l'exploitation, de la saisie des approvisionnements phytosanitaires à la déclaration PAC. "Il arrive que mon associé saisisse ses travaux sur Pocket et on transfère tout sur l'ordinateur le soir."

> **"Grâce à ma gestion précise des marges, je sais quand je peux vendre ma production… et quand je ne dois pas vendre"**

Grâce aux alertes, Éric et son associé évitent les erreurs sur les traitements phytosanitaires, et à chaque intervention, les stocks sont mis à jour automatiquement. "Lorsque mon comptable réalise le bilan, je tombe au litre près !".

L'exploitation n'est plus sous contrat qualité mais le logiciel reste un atout supplémentaire. "J'ai été contrôlé cette année Grâce à Agrimap, j'ai pu présenter la traçabilité complète de mes cultures. Conformité des surfaces, Plan Prévisionnel de Fumure, tout était juste et il ne me fallait que quelques clics pour répondre."

Une gestion économique de l'exploitation

Le logiciel Agrimap est un outil de suivi technique et économique de l'exploitation. "Dans Agrimap, on trouve toutes les informations dont on a besoin et dans le cadre de mon contrôle ça été un vrai plus" assure Éric. "Avec la MAE rotationnelle j'ai du prévoir mes assolements jusqu'en 2014. Avec les graphiques, on voit tout de suite si on a fait une erreur !" Ces indicateurs, qui participe à la traçabilité de son exploitation, lui permettent également de calculer les marges brutes à la culture et à la parcelle. "Je visualise rapidement où on en est en cours d'année, je sais ce que les cultures me coûtent à produire. Grâce à ma gestion précise des marges, je sais quand je peux vendre ma production… et quand je ne dois pas vendre".

Un logiciel… des services

Pour Éric Agrimap c'est "un investissement dont je ne pourrais plus me passer, au même titre qu'un tracteur ! En plus, ce logiciel de gestion s'adapte aux évolutions des règlementations européennes et on reçoit des mises à jour régulières, on est toujours dans les clous."

Les échanges d'Éric avec ses différents interlocuteurs (coopérative, négoce…) sont aussi simplifiés grâce au mode EDI d'Agrimap.

En tant que client ISAGRI, Éric bénéficie d'une assistance téléphonique 6 jours sur 7 : "J'ai toujours été bien reçu, on a une réponse rapidement, c'est efficace". Éric est également invité aux réunions clients tous les ans, "c'est un moment d'échange sympa autour des nouveautés. On discute entre utilisateurs d'éventuelles évolutions et des trucs et astuces de chacun !"

Maude DHERBÉCOURT

Profil d'exploitant
* GAEC
* 272 ha
* Blé, colza, orge
* Agrimap avec liaison Agri-Pocket ISAGUIDE+

Pour plus d'informations :
Alicia Boudou
03.84.31.55.76
06.69.15.16.49
www.isagri.fr

Publi-rep-Terre-Bourg-4710

▶ Point de vue

FNSEA : Xavier Beulin succède à Jean-Michel Lemétayer

(Par J-P. Condamine, Secrétaire général FRSEA Bourgogne et membre du Conseil d'administration de la FNSEA)

Le conseil d'administration de la FNSEA réuni à Paris le 16 décembre dernier a élu, sans grande surprise, dés le 1er tour le successeur de J-Michel Lemétayer qui présidait aux destinées de cette belle maison depuis plus de 10 ans sans jamais ménager sa peine et son dévouement.

Grace à lui, cette institution a fait un immense pas en avant dans la défense syndicale et le respect du monde paysan face au reste de la société.
«*La France est belle parce qu'elle est cultivée par des femmes et des hommes amoureux de leur territoire*» se plaisait-il à nous redire sans relâche.
Ce dernier avait annoncé devant le conseil de la FNSEA que ce serait son successeur qui présiderait aux destinées de la FNSEA lors du congrès de St-Malo, c'est donc sans surprise qu'il a décidé de larguer les amarres avant la fin de l'année 2010.
Deux grandes figures se sont donc présentées devant le conseil, l'actuel vice président Xavier Beulin et le secrétaire général Dominique Barrau tous deux venus présider nos deux derniers congrès de la FDSEA de la Nièvre (Pougues-les-Eaux et Château-Chinon).
Si l'un dans sa présentation (Dominique Barrau) avait exprimé son souhait en cas de victoire, d'appeler Pascal Ferre, laitier de la Manche, comme secrétaire général, l'autre (Xavier Beulin) a redit son attachement et son souhait de continuité en faisant appel à Dominique Barrau comme secrétaire général au cas où...
Par 36 voix à Xavier Beulin contre 31 à Dominique Barrau et un blanc après suspension de séance ce qu'avait souhaité le nouvel élu fut acté à l'unanimité et c'est donc sans surprise que Christiane Lambert en remplacement du nouveau Président fut promue au poste de 1ére vice-présidente.
Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle équipe dans la continuité et dans la droite ligne de la FNSEA, toujours au plus près du monde rural avec une ouverture sur l'Europe, le monde de demain, et de l'après PAC 2013 si important pour nous tous et tous nos territoires.

Bon vent à ce nouvel équipage qui, j'en suis sûr, saura prendre le bon cap au large de St Malo.



Xavier Beulin aux côtés de Jean-Pierre Condamine.



Dominque Barrau en visite sur une exploitation nivernaise.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



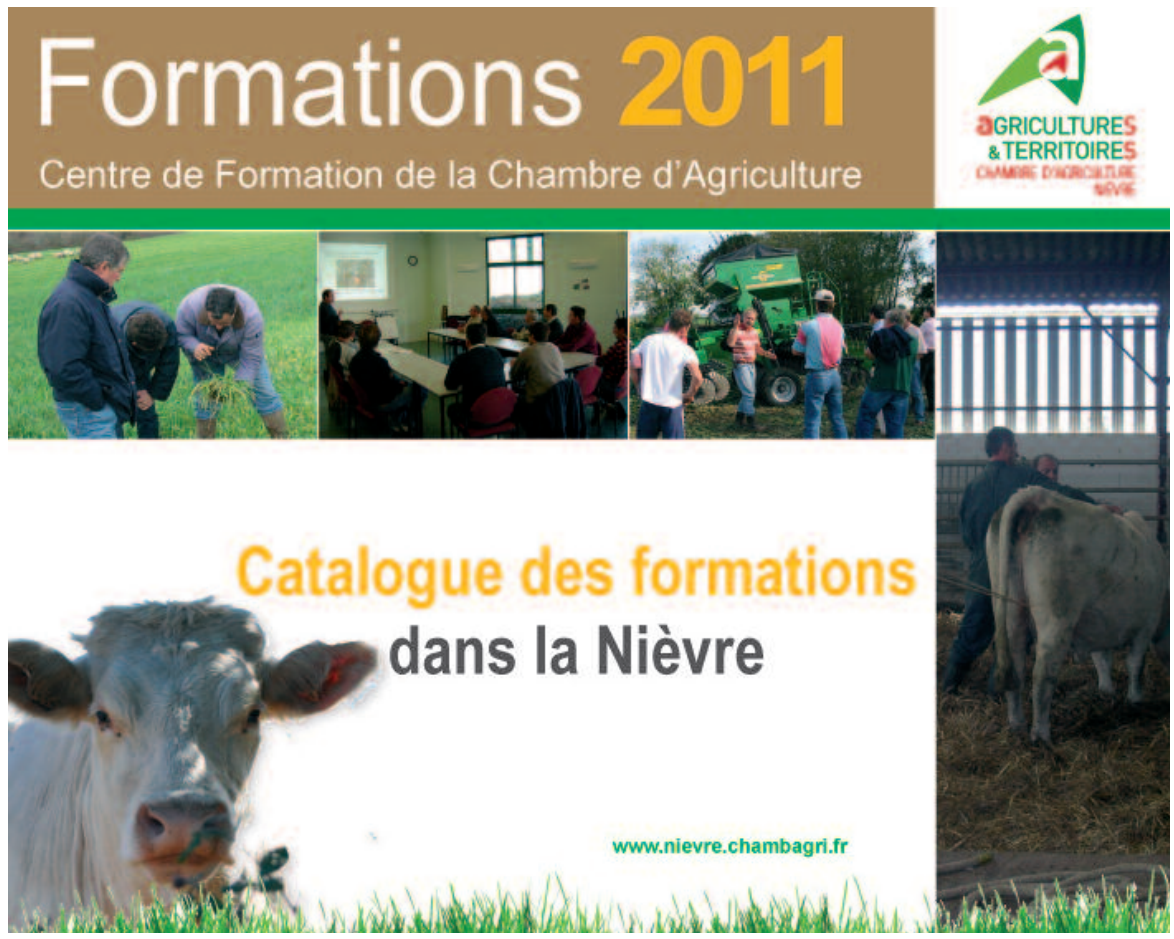
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▶ Chambre d'agriculture de la Nièvre

Le nouveau catalogue de formations est disponible



Le catalogue 2011 des formations de la Chambre d'agriculture arbore le nouveau logo imaginé par l'APCA pour les assemblées consulaires.

Il est arrivé dans les boîtes aux lettres des agriculteurs et des salariés permanents nivernais juste après Noël. Le nouveau catalogue de formations de la Chambre d'agriculture s'enrichit de 13 nouvelles sessions programmées en 2011. Et conserve ses offres de base traditionnelles.

Ne pas s'y tromper ! Le développement durable demeure bien le fil conducteur qui préside à l'offre de formation proposée par les services de la Chambre d'agriculture, en perspective d'une adaptation continue aux besoins de la profession. Dans l'éditorial du catalogue, Éric Bertrand, le président, en définit le concept, sous-tendu par trois termes : «*économique, social, environnemental*»... Et il en précise l'enjeu pour les actifs agricoles et leurs entreprises, «*rompre l'isolement dans un contexte tendu*», «*réactualiser ses compétences dans un métier qui évolue très vite*», «*développer le facteur humain au-delà des préoccupations du quotidien*» ou encore atténuer «*le stress lié aux contraintes réglementaires qui s'empilent*»... Le ton est donné. Le catalogue propose 53 stages de formation en 2011, dont 13 nouveaux, qui partent des thématiques de l'installation, de l'emploi et du management, de l'organisation du travail et de la comptabilité-gestion, pour s'attarder sur les diverses productions mais aussi les économies d'énergie, l'apiculture et le tourisme ou la vente directe...

Adaptation à la demande

Le maître-mot de l'élaboration du catalogue, comme chaque année, reste l'adaptation à la demande. Basiques ou nouvelles, les sessions sont conçues et programmées en fonction des besoins de la profession. «*C'est parce qu'il y a de bons clients que nous inscrivons les stages dans le catalogue*» explique Anne Metzger, la chargée de communication de la Chambre. Tous les ans, à l'automne, un groupe d'une dizaine de techniciens se réunit et fait le point sur les remontées du terrain et les attentes des agriculteurs en matière de formation. Ces responsables des différents domaines de formation évaluent les besoins en grandes cultures, en élevage, en tourisme ou diversification... et proposent les modules tels qu'ils seront imprimés dans le document final. C'est ainsi que parmi les 13 nouvelles offres 2011, les responsables ont identifié quelques attentes spécifiques. Et les traduisent par divers modules : «*finaliser son installation, prenez votre juste place sur l'exploitation, gérer son temps, l'ouverture au dialogue, éleveur infirmier de son élevage, raisonner la fertilisation azotée en culture, sécuriser ses prix de vente en grande culture, prix de revient culture, découverte de la viticulture biologique, construire son assolement et ses rotations en bio, optimiser le fonctionnement de son sol en production bio, réaliser des économies d'énergie sur l'exploitation, fabriquer des bonbons à base de miel*».

«*Pas de solution toute faite*»

Si la Chambre d'agriculture ne renie en rien le service d'intérêt professionnel qui reste l'essence-même de sa mission, elle cherche tout de même à l'optimiser au plus près de ses ressortissants. Par exemple, la formation «*gérer son temps. Il n'y a pas de solution toute faite*» dit Anne Metzger mais la Chambre part du constat que «*les agriculteurs sont de plus en plus à courir derrière le temps comme tout le monde*». La formation propose donc «*une analyse de la façon dont est menée la journée ou la semaine, si le stagiaire préfère plutôt discuter ou plutôt travailler derrière l'ordinateur et l'amène à réfléchir sur le fonctionnement de soi-même*». Et le stage devient un outil pour identifier des intérêts différents selon les agriculteurs et pour concevoir un plan d'action qui permettra de «*gagner du temps pour l'exploitation ou pour soi-même*». Pas du sur-mesure mais presque... Le raisonnement est le même pour les futures formations sur la valorisation des châtaignes dans le Morvan ou l'aménagement de la stabulation. Pour le président Éric Bertrand, «*les réponses en formation sont multiples*». Il s'agit de mobiliser «*tous les modes de réponse disponibles: l'information, la formation, le conseil individuel ou en groupe*»...

EMMANUEL COULOMBEIX

Débat sur la contractualisation

«Être proposition de force pour ne plus subir...»

A initiative de la FDSEA de l'Yonne, un après-midi débat sur le thème de la contractualisation s'est tenu le 21 décembre dernier à Auxerre, en présence de représentants nationaux de la FNPL, la FOP et la FNB.



De gauche à droite : Patrick Ramet (FNPL), Alain Denieule (FNB), Francis Letellier (FDSEA89) et Grégoire Dubineau (FOP).

Volatilité des cours, fluctuation des volumes…, autant de raisons aujourd'hui pour l'agriculture de s'organiser. Le terme *«contractualisation»* est dans tous les esprits, *«si prometteur pour l'avenir»*, selon le ministre, Bruno Lemaire. Cela suffira t-il à assurer la sécurisation de l'agriculture ? C'est pour tenter d'y répondre qu'un débat s'est tenu autour de trois intervenants nationaux en charge du dossier : Patrick Ramet, de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait, Grégoire Dubineau, de la Fédération des producteurs d'Oléagineux et Protéagineux et Alain Denieule, de la Fédération Nationale Bovine.

«Un nouveau Yalta»

Avant tout : démystifier le terme même de *«contractualisation»*, trop souvent synonyme d'intégration. Pour Patrick Ramet, de la FNPL : «le gros mot n'est pas la contractualisation en soi, mais ce *qu'il y a dans le contrat, qui peut être la traduction d'une dépendance économique»*, rappelant le retard pris en terme de restructuration industrielle de la filière laitière française en France, en particulier au niveau coopératif, *«il y a encore trop de chapelles ! Là où en Allemagne une seule usine assure plus de 60% des transformations du lait de consommation, nous on a encore 7 ou 8 transformateurs»*.

Le représentant de la FOP, Grégoire Dubineau, définit ainsi la contractualisation : *«c'est pour nous, le fait d'avoir un collège de producteurs constitué, capable de peser sur les marchés et de faire face aux incertitudes en donnant un certain nombre de tendances, manière de prévenir les crises»*. De rappeler également toute l'importance de ce *«nouveau Yalta»* provoqué par l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché mondial : *«le Brésil peut prendre l'agriculture, la Chine, l'industrie, l'Inde, les services et nous, le tourisme !»*. Les enjeux pour la FOP : *«mettre en place une stratégie de développement de contrats à l'échelon des grands bassins de production et renforcer au travers de l'organisation économique des producteurs, les mécanismes de contractualisation permettant d'adapter une offre à une demande et sécuriser les débouchés»*.

Vers un système de volumes/prix différenciés

Pour Alain Denieule, de la FNB, l'ambition de la filière est bien de déboucher sur une contractualisation tripartite entre l'éleveur, l'OP et l'abatteur, *«pour que ce dernier se sente partie prenante de la production»*, soulevant au passage les problèmes liés à *«l'atomisation»* de l'outil industriel : *«un groupe comme Bigard réalise aujourd'hui 50% de l'abattage national, là où la coopérative qui arrive derrière n'en fait que 15% ! Je ne suis pas contre le fait que Bigard ait grossi, il pourrait même l'être encore plus, s'il avait un concurrent aussi gros à ses côtés»*. Objectif de la filière bovine : *«avoir 30% d'animaux contractualisés afin d'orienter les marchés et faire que l'éleveur ne soit plus la variable d'ajustement»*.

Regrettant qu'on réduise l'interpro en filière laitière à la seule chose qu'elle n'est pas, *«l'accord sur le prix du lait»*, Patrick Ramet se veut pragmatique : *«moi, je milite pour qu'on ait des «Lactalis», des «Sodiaal» renforcés. Plus on aura des navires amiral et plus se créeront autour, des niches et une réelle opportunité pour des marchés régionaux ou de proximité»*, rajoutant que la FNPL est *«très favorable d'aller vers un système de volumes/prix différenciés, manière d'obliger les entreprises à donner un éclairage sur la réalité des marchés, qu'ils soient intérieurs ou d'opportunité»*.

L'enjeu pour demain

«Prix», *«volumes»*, «durée : trois éléments incontournables pour la définition d'un contrat qui, rappelons le, n'a pas pour vocation, dans le contexte de la LMA, d'être obligatoire. Le seul impératif étant pour l'acheteur, de le proposer à son fournisseur, sans qu'il y ait pour autant, obligation à le signer.

En conclusion des débats, le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis letellier, a rappelé l'enjeu du challenge pour demain : *«ne plus subir, être proposition de force pour ne plus être dépendant des différents acteurs. Je crois que globalement, il ne faut plus qu'on ait peur et qu'aujourd'hui, on s'organise en conséquence. Demain, nous ne serons peut-être plus assez nombreux pour le faire et «le chacun pour soi» a ses limites. Notre ministre est peut-être simplement un peu trop pressé !»*.

DOMINIQUE BERNERD

Les vœux des présidents

«Terre nourricière»

L'année 2010 nous a encore réservé bien des surprises, tant climatiques qu'économiques.
2011 sera une année charnière : préparation de la fin des quotas laitiers, de la future PAC d'après 2013, contractualisation, partage de la valeur ajoutée, baisse des charges, harmonisation des règles européennes entre les Etats… Jamais l'agriculture n'avait eu autant d'intérêt pour le monde politique qui a enfin pris conscience du rôle majeur des paysans à nourrir la planète et du fait que c'est bien nous qui tenons entre nos mains la paix dans le monde. Comme dit l'adage : *«peuple affamé n'a plus d'oreilles»* !
Nous devons nous aussi, paysans entrepreneurs de l'Yonne, en prendre pleine conscience. Il est inutile de tergiverser sur les détails, l'essentiel est de produire des biens alimentaires ! Luttons tous pour cela contre la disparition du foncier et la spéculation qui s'y rattache, partout dans le monde. Il y va de la sécurité alimentaire de la planète, demain il sera trop tard !
Je vous souhaite au nom de la FDSEA de l'Yonne et de toute l'équipe, une année 2011 pleine de promesses et de projets. Vous pouvez compter sur nous, nous serons toujours à vos côtés.
Bonne année, bonne santé !

FRANCIS LETELLIER, PRÉSIDENT DE LA FDSEA DE L'YONNE

Le passé et le présent permettent de construire l'avenir…

La venue d'une nouvelle année et la période des vœux qui l'accompagne, doivent être abordées avec optimisme et assorties davantage de volontés que d'espérances.
Bien sur, l'année écoulée a été empreinte de difficultés pour l'agriculture icaunaise (rendements moyens, prix insuffisants, notamment pour l'élevage, inflation des matières premières...), mais y a-t-il déjà eu des années sans qu'un secteur agricole ne souffre à un moment donné ?
Regardons nos chances et les perspectives qui s'offrent toujours à nous, agriculteurs… Nécessité de satisfaire l'autonomie alimentaire, développement de la contractualisation pour assurer les débouchés, maîtrise des risques,… Autant de défis qui nous alimenteront chaque jour qui viendra…
Les organisations agricoles et notamment la Chambre d'agriculture de l'Yonne, seront présentes pour accompagner tous les agriculteurs et leur permettre de construire ensemble l'avenir qu'ils choisiront.
Permettez moi donc de vous transmettre pour 2011, cette volonté inaltérable qui m'anime et m'engage au service de l'agriculture départementale. Tous mes meilleurs vœux.

GILLES ABRY, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

L'année 2010 est terminée, vive 2011 !

Au nom du bureau de la section des Anciens, j'adresse tous mes meilleurs vœux aux anciennes exploitantes et aux anciens exploitants de l'Yonne. La santé et le moindre handicap possible sont les souhaits les plus appréciés de nous tous.
Cette année, on a beaucoup entendu parler des retraites. Ce sont les futurs retraités qui vont subir les décisions de la réforme. En ce qui nous concerne, nous continuerons à avoir les mêmes revendications.
Au cours de l'année 2011, de nouvelles mesures sur la dépendance et la protection sociale vont être à l'étude. Nous resterons attentifs et vous tiendrons informés, en souhaitant que ces projets soient les plus justes possibles car dans notre société, la disparité des revenus des retraités est grande.

JEAN-MARIE SAPIN, PRÉSIDENT DE LA SECTION DES ANCIENS EXPLOITANTS FDSEA DE L'YONNE



Emploi

Un Groupement d'employeurs à l'échelle du département dans l'Yonne

Une étude sur la faisabilité de créer un Groupement d'employeurs à l'échelle départementale dans l'Yonne est en cours. Une piste pour répondre aux difficultés de recrutement et fidélisation des salariés.

Très présente dans l'Yonne, l'agriculture occupe un peu plus de 5% des actifs du département. Au dernier recensement agricole en 2007, on comptait 4030 exploitations. Spécificité de l'agriculture icaunaise : une forte diversité de ses productions. Les exploitations dites de grandes cultures (céréales et oléo protéagineux) côtoient des exploitations viticoles, des élevages bovins ou encore des exploitations de polyculture élevage.

Une agriculture productive, mais en manque de main d'œuvre

En 2007, l'Yonne comptait 3875 exploitants et co-exploitants, 545 actifs familiaux et 2145 salariés permanents. Hormis les salariés dont le nombre a très légèrement augmenté entre 2000 et 2007, le nombre d'exploitants et d'actifs familiaux n'a fait que diminuer. Ainsi, alors que le potentiel de production agricole se maintient, voir même progresse dans certaines productions, sur l'ensemble de l'Yonne, les agriculteurs sont de moins en moins nombreux, d'où des charges de travail qu'ils ont de plus en plus de mal à assumer. Doté d'un territoire agricole aux activités très diversifiées et dynamiques, le département de l'Yonne n'en demeure pas moins en manque de main d'œuvre qualifiée et fidélisée. Comme l'agriculture Française, l'agriculture icaunaise est aujourd'hui *«vieillissante»*. En 2007, plus de 50% des chefs d'exploitations avaient plus de 50 ans. De nombreux départs en retraite sont donc à prévoir dans les prochaines années. À cela s'ajoute une forte diminution de la main d'œuvre familiale, elle même vieillissante, progressivement substituée par du travail salarié.

Des emplois marqués par une grande saisonnalité

Les emplois saisonniers sont extrêmement nombreux, notamment pour la filière viticole, cependant il ne faudrait pas qu'ils minorent injustement l'importance de l'offre d'emplois permanents ; ainsi nous pouvons souligner qu'en 2007, lors de la dernière enquête Agreste, les emplois saisonniers ne représentaient que 469 UTA (Unité de Travail Agricole) contre 1708 pour les salariés permanents.

Les activités dépendantes des saisons, impliquent des rythmes de travail différents entre productions, laissant percevoir des complémentarités de besoins en main d'œuvre, le groupement d'employeurs permet de répondre à cela.

Des besoins de salariés toujours plus importants et souvent mal satisfaits

Ces besoins en main d'œuvre se heurtent dans différentes structures à des difficultés de trouver des personnes qualifiées pour occuper certaines fonctions. Dans ce contexte, le développement de groupements d'employeurs à deux ou trois à deux ou trois agriculteurs pouvait être une des solutions. Cette formule a toutefois trouvé ses limites notamment, en raison des contraintes administratives liées à la gestion d'un salarié, ainsi qu'à la difficulté de recruter et de conserver un salarié. Le Groupement d'employeurs à échelle départementale permet aux exploitants qui hésitent à se lancer pour créer un emploi, soit parce que leur activité est saisonnière, soit parce que le travail proposé est ponctuel ou à temps partiel, de trouver une réponse en adéquation avec leur activité, tout en diminuant les contraintes administratives qui y sont liées.

Le Groupement d'employeurs à vocation d'Insertion et de Qualification (GEIQ) a pour objectif de construire des parcours d'insertion professionnelle et de qualification adaptés à des personnes en recherche d'emploi, suite à un licenciement ou un désir de reconversion professionnelle. Il peut être une réponse appropriée pour vous aider à mieux gérer la saisonnalité de certaines activités et vos besoins de main d'œuvre à temps partiel. L'animateur du GEIQ centralise et ainsi facilite la gestion administrative et les recrutements. De même, ce dispositif permet à de futurs salariés d'acquérir de nouvelles compétences, de mettre en évidence des capacités d'adaptation ainsi qu'une mise en application pratique et diverse de la formation théorique.

Un questionnaire est à la disposition de tout agriculteur intéressé par la démarche sur le site Internet de la FDSEA de l'Yonne : www.fdsea89.fr

L'avis de tous est fondamental pour étudier la faisabilité de créer un groupement d'employeurs départemental, afin de répondre aux nombreuses recherches de main d'œuvre stable et qualifiée. Il est important que vous y répondiez dans les meilleurs délais afin que la FDSEA en association avec la Direcct UT 89 (Direction départementale du travail) puisse mettre en œuvre les moyens d'une réelle politique de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans l'Yonne.

Contact : France Lahutte, animatrice emploi - Tél 03 86 49 48 16
France.lahutte@fdsea89.fr

FRANCE LAHUTTE
(ANIMATRICE EMPLOI FDSEA89)

FDSEA 89

Dernier Conseil de l'année

On a beaucoup parlé mutualisation des moyens et fusion lors du dernier Conseil d'administration de l'année de la FDSEA de l'Yonne. Que ce soit au niveau des instances syndicales départementales, des Chambres d'agriculture, ou de la Safer, l'heure est à l'économie d'échelle.

En préambule de ce dernier Conseil 2010, un bilan de la visite effectuée dans l'Yonne le 29 novembre dernier, par Henri Brichard, membre du bureau de la FNSEA : si les échanges ont donné lieux a des débats fructueux et variés, notamment le matin, à Mercy où étaient présents une quarantaine d'adhérent, un regret toutefois devant le petit nombre à s'être déplacé l'après-midi, lors de la visite chez un éleveur allaitant de l'Avallonnais.

Autre sujet évoqué : le CFA de Champignelles. La profession s'inquiète du déficit financier chronique enregistré par l'établissement depuis plusieurs années et des menaces que fait peser cette situation sur l'entité «*EPL des Terres de l'Yonne*» toute entière. Lors du dernier Conseil d'administration du lycée la Brosse, proposition a été faite, conjointement par la FDSEA, la Chambre d'agriculture et les JA, de rapatrier sur le site de Venoy les formations aujourd'hui dispensées à Champignelles. Une mesure qui, à moyen terme impliquerait la fermeture de l'établissement poyaudun. Pour le président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry : «*on ne peut vouloir maintenir globalement des outils répartis sur le département, au risque que tout ferme dans 3 ou 5 ans. L'objectif est bien, qu'on puisse maintenir un enseignement public dans l'Yonne et de bon niveau*». Après délibération, le Conseil vote la décision de voir les professionnels qui siègent au Conseil d'administration du lycée la Brosse démissionner en bloc, dans le cas où les services de l'État désavoueraient la proposition faite.

La mutualisation est en marche

Le projet national «*terres d'Avenir*» est d'orienter les Chambres d'agriculture vers une mutualisation interdépartementale au sein des régions. C'est dans ce contexte que l'on se dirige vers une fusion des Chambres de Bourgogne, même si, la volonté est bien de conserver les entités de fonctionnement départementales. Un impératif, selon Gilles Abry venu présenter le projet aux membres du Conseil, «*pour à la fois faire remonter les problématiques vers la région et vice versa, faire redescendre les grandes orientations régionales pour application sur le terrain*». Le souci permanent, derrière cette réorganisation, étant bien de «*dégager de la masse salariale pour envoyer des gens travailler sur le terrain en conseils techniques ou prospectives sur l'agriculture*». Le dispositif a démarré par un recadrage des services généraux et la mutualisation de certains achats et sera suivi courant 2011 par la mise en place d'un service informatique commun géré régionalement. Du côté de la FRSEA, les travaux se poursuivent, dans le même sens et avec le même objectif : rationaliser et mutualiser les fédérations départementales, afin d'obtenir de véritables économies d'échelle.



Directeur de la Safer de l'Yonne, Joël Sabatier est venu présenter aux membres du Conseil les grandes lignes de la fusion annoncée entre les Safer de Bourgogne et Franche-Comté.

Directeur de la Safer Yonne, Joël Sabatier est venu présenter lui aussi les grandes lignes de la fusion programmée pour l'été prochain entre l'instance régionale de Bourgogne et la Safer Franche-Comté. La nouvelle zone créée comprendra au total 8 départements, pour 4,6 millions d'ha et plus de 30 000 exploitations, avec Dijon pour siège et un effectif global de 60 salariés. Un rapprochement qui aura pour conséquence de modifier le seuil de surface d'intervention de la Safer en ce qui concerne le droit de préemption, afin d'uniformiser les références entre les deux régions. Ces quelques chiffres cités par Joël Sabatier : 486 acquisitions sur l'exercice 2008/2009 pour la Safer Bourgogne, représentant 5 800 ha et 800 attributaires, dont 43% de rétrocessions destinées à l'installation.

Le département de l'Yonne 100% Télépac ?

Les réunions cantonales vont s'enchaîner en janvier. Le président Francis Letellier rappelle que ces réunions sont un réel lieu d'échanges et de débats, où chaque adhérent peut s'exprimer en toute liberté et faire valoir ses idées. Autre point évoqué en Conseil : l'expérimentation menée par le ministère de l'agriculture pour inciter tous les agriculteurs de l'Yonne à effectuer leur déclarations PAC exclusivement par Internet, dès cette année. Si le Conseil se déclare majoritairement favorable au projet, la FDSEA reste vigilante et veillera à ce que personne ne soit lésée, rappelant que : «*on ne pourra s'engager dans le «zéro papier» que si les zones blanches présentes sur le département disparaissent et sous réserve d'un engagement de la DDT à accompagner les personnes qui, d'une manière ou d'autre ne pourront le faire de façon numérique*». Première réunion de coordination cette semaine organisée par la préfecture de l'Yonne, sous l'égide de son secrétaire général, Patrick Bouchardon.

DOMINIQUE BERNERD

DAFP MATERIEL AGRICOLE
STÉPHANE BONFILLOU
ET LE PERSONNEL DE LA DAFP
VOUS SOUHAITENT
UNE EXCELLENTE ANNÉE 2011
ET VOUS REMERCIENT DE LA CONFIANCE
QUE VOUS LEUR TÉMOIGNEZ.
CASE IH AGRICULTURE

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Interprofession des vins de Bourgogne (BIVB)

Le plan 2015 est lancé !

Mardi 21 décembre à Beaune, l'interprofession des vins de Bourgogne revenait sur son activité de l'année. Surtout, le BIVB lançait son plan *«Bourgogne Amplitude 2015»*. Ce dernier trace la voie à suivre. Avec ce plan et le classement des Climats à l'Unesco, l'ambition est haute. Celle d'amplifier encore l'excellence des vins de Bourgogne, qui entendent plus que jamais rester la référence mondiale viticole, dans bien des domaines.



L'assemblée générale a voté à l'unanimité le plan «*Bourgogne Amplitude 2015*».

«Passons au Plan de résistance», se réjouissait Michel Baldassini, président du BIVB, en abordant le plan *«Bourgogne Amplitude 2015»* en passe d'être concrétisé. Jean-Michel Aubinel débutait alors la présentation. *«L'ambition est d'être la référence mondiale –dans la catégorie des vins de terroirs–, des Grands vins nés d'une viticulture durable, tant sur le plan économique, social qu'environnemental»*, résumait-il d'emblée. Autrement dit, la stratégie du BIVB est de faire monter l'ensemble des vins de Bourgogne dans les hauts segments de la gamme. L'objectif est d'autant plus important qu'il vise *«en particulier les appellations régionales»*. Un objectif de premier ordre donc pour le président des mâcons (UPVM) et pour son homologue co-rapporteur, Georges Legrand, par ailleurs président des Crémants de Bourgogne. *«Tous les hommes et femmes doivent s'emparer de ce plan –pour fédérer autour– et le faire vivre dans nos communes. A vous de jouer et de gagner»*, exhortait, motivé, ce dernier.

Assurer la stabilité des marchés

Ce plan est ambitieux à plusieurs titres. Il vise à *«assurer la stabilité du marché»*. La question d'une gestion des volumes disponibles sur les marchés, en terme de légalité, était posée par la salle. Ce à quoi répondait Michel Baldassini: *«on n'entrera pas dans la gestion des prix, mais on parlera simplement des volumes»*, se voulait-il confiant, sur le bon respect des règles de concurrence.

Autre axe pour conforter la rentabilité des exploitations, le plan observera aussi les facteurs *«créateurs de valeurs»*. L'occasion certainement de mieux cerner pourquoi l'image et la notoriété de la Bourgogne, encore aujourd'hui, ne la préservent pas suffisamment de la forte sensibilité aux prix. Niveau compétitivité maintenant, les coûts à la production seront étudiés. Idem pour les coûts à la commercialisation. Des outils donc à disposition des professionnels pour piloter l'économie de leur exploitation.

Conforter la marque *«Bourgogne»*

A mi-chemin entre deux conceptions commerciales, le plan 2015 veut conforter la réputation du mot *«Bourgogne»*, *«véritable marque ombrelle»*. Y seront associées les marques ou signatures que peuvent être les appellations ou les entreprises. Toutes devront veiller à associer à cette marque commune *«Bourgogne»*, des valeurs positives de développement durable, de santé ou encore d'éthique. Ses valeurs traditionnelles, *«dans l'air du temps»*, sont en effet porteuses. Mais l'interprofession n'envisage pas un instant que ces valeurs soient galvaudées et ne servent qu'un plan marketing sans fondement. Le BIVB veillera donc à son application dans les faits. C'est au prix de ces efforts que la Bourgogne et ses cent appellations *«haut de gamme»* deviendront réellement un *«rêve accessible à tous»*. Même si ce ne sera pas en permanence, comme pour certains vins très convoités...

Une qualité conforme aux promesses

Pour ne pas désenchanter les clients, le travail sur la qualité sera donc fondamental. *«L'enjeu est de commercialiser 200 millions de bouteilles irréprochables»*, expliquait peu avant Jean-Philippe Gervais, en présentant les moyens mis en œuvre pour y parvenir au Pôle Technique et Qualité dont il est le responsable. La dynamique de contrôle et de suivi (SAQ) engagée par les ODG, Icone et le BIVB se poursuivra. Des contrôles qui auront une approche plus ouverte à l'expression de *«vins à forte personnalité»*. Une notion pas toujours évidente à définir dans un cahier des charges, certes.

Les actions techniques vont donc être renforcées, entre les structures, telles l'Institut de la vigne et du vin (IFV), l'UIVV (université Jules Guyot), le Crecep... et avec d'autres bassins de productions tels que l'Alsace et la Champagne. Le Beaujolais est inclus, comme le prouvait la présence de Dominique Capart, président de l'Interprofession des vins du Beaujolais, dont le dossier commun avec le BIVB, celui des *«Côteaux bourguignons»*, avance *«pas à pas»*.

Combler les niches

Cette démarche groupée se traduira-t-elle demain par une approche ciblée des marchés prioritaires à l'horizon 2015 ? Le ministère de l'Agriculture n'a pas désarmé sur la volonté de rapprocher les interprofessions. En attendant, *«pour assurer une croissance globale»*, cinq grands pays seront principalement visés par les Bourguignons : il s'agit des États-Unis, de l'Angleterre, du Japon, de Belgique et de la Chine. Mais la France ne sera pas délaissée pour autant, la consommation française ayant fait preuve d'assurance tout risque en ces temps de crise. La campagne de publicité –*«aux couleurs du plan»*– portera les valeurs de la Bourgogne au niveau national.

La proximité est donc à l'ordre du jour en 2011. Le BIVB développera, pour cela, plus d'actions locales comme les Grands jours de Bourgogne. Ces derniers formats d'événements étant jugés comme plus accessibles par tous les vignerons et négociants. En conclusion, Jean-Michel Aubinel rappelait que ce plan entend *«offrir à la Bourgogne, l'opportunité de mieux valoriser ses forces. Les viticulteurs sont conscients des quelques faiblesses à palier, ne les minimisent pas et veulent les transformer en forces»*.

CÉDRIC MICHELIN

Les vœux des présidents

Parmi tous les événements qui ont marqués cette année 2010, j'en retiendrai deux

La mise en place de la Caisse Régionale de Bourgogne au 1er avril 2010, concluant un processus engagé entre les deux caisses 18 mois auparavant.

Tirer un bilan aujourd'hui de cette fusion est sans doute prématuré mais après seulement six mois de concrétisation, bien des dossiers ont évolué. Les différentes instances politiques sont opérationnelles, l'organisation des services est totalement finalisée et ce dans le respect des engagements pris : équilibres des sites, pas de mobilité forcée… Dans quelques temps, avec la formation des personnels redéployés et la maîtrise des nouveaux outils technologiques, l'amélioration de la qualité du service à nos ressortissants sera au rendez-vous.

Au travers de l'accompagnement des populations en difficulté, la MSA de Bourgogne aura, tout au long de 2010, rempli pleinement une des missions qui lui incombe. En effet, les dispositifs successifs mis en place par les Pouvoirs Publics (Plan Sarkozy, Dacs Agri et les dispositifs agriculteurs en difficulté) ont été utilisés à plein pour répondre aux difficultés de bon nombre d'agriculteurs, dues à une conjoncture toujours plus délicate. Pas moins de 1 105 personnes ont bénéficié de ces mesures pour un montant de 2 229 960,00€ affectés à la prise en charge de cotisations.

L'année 2011 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour notre Institution mutualiste et pour l'ensemble des Caisses de son réseau.

Dans un premier temps nous devons être attentifs à la déclinaison de deux projets majeurs pour notre Institution pour les cinq années à venir, à savoir, l'élaboration d'un nouveau Plan Stratégique et la négociation d'une nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion, qui donnent notamment aux Caisses les moyens de leur fonctionnement. Les premières tendances issues de la négociation avec les Ministères de Tutelle font de la rigueur une priorité absolue en terme notamment de moyens humains et d'investissement. Une nouvelle fois, nous devrons faire plus avec moins de moyens. Ce n'est pas pour autant que la MSA de Bourgogne ne s'engagera pas dans de nouveaux projets afin d'améliorer la qualité de service attendue par ses ressortissants, sans pour autant négliger ses actions quotidiennes traditionnelles.

Je terminerai mon propos en souhaitant à tous les acteurs du monde rural, au nom de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, une heureuse année 2011.

DOMINIQUE BOSSONG

installation

PRI info

Côte d'Or

Ayez le réflexe : Point info Transmission Association

Vous n'avez pas de successeur et vous vous posez des questions sur la transmission de votre exploitation : «*Est-ce qu'un jeune pourrait s'installer sur mon exploitation ? Que diraient mes propriétaires ? Est-ce que je vends ou je loue mes bâtiments ? Quel part pourrait prendre le nouvel associé ?…*». Des conseillers Point Info Transmission Association peuvent vous aider à trouver des réponses à ces questions et vous accompagner dans votre réflexion en toute confidentialité. Pour joindre le Point Info Transmission Association, contactez Alexis Parent au 03.80.68.67.80

Nièvre

Inscription au RDI

A partir de janvier 2011, les candidats en recherche de foncier inscrits au RDI recevront les offres d'exploitations proposées par la Safer. Pour vous inscrire au RDI, contactez l'Odasea de la Nièvre 03 86 93 45 99

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

Aides ovins et caprins pour 2011

Dépôt des demandes avant le 31 janvier

Dans un communiqué commun, les DDT de Côte d'Or et de la Nièvre précisent les modalités concernant les aides à l'élevage ovin et caprin pour la campagne 2011.

Le dépôt des demandes d'aide aux ovins et aux caprins 2011 doit se faire entre le 1er et le 31 janvier 2011.
- Soit en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr à compter du 7 janvier 2011 vous pourrez utiliser le code Télépac 2011qui vous sera transmis avec la lettre de fin de campagne 2010 durant la 1ère semaine de janvier ou. vos codes personnels 2010 - Soit en déposant un dossier papier à la DDT de votre département après avoir téléchargé le formulaire sur le site de la DDT ou l'avoir demandé à la DDT en joignant une enveloppe timbrée.

Éligibilité

- Engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an),
- Détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2011,
- Déclarer ses surfaces dans le cadre du dossier PAC 2011 - Avoir un ratio de productivité minimal de 0,6 agneau par brebis et par an.

Remplacement

Vous avez la possibilité de remplacer respectivement des brebis ou des chèvres sorties de l'exploitation par des brebis ou des chèvres, mais également dans la limite de 20% des effectifs engagés, par des agnelles ou des chevrettes nées au plus tard le 31 décembre 2010 et identifiées dans les 7 jours suivant leur naissance.

Majoration

Une majoration de l'aide aux ovins peut être perçue pour les éleveurs engagés dans une démarche de commercialisation, à savoir :
- être adhérent d'une organisation de producteurs commerciale (OP) dans le secteur ovin reconnue par le ministère de l'agriculture,
- ou commercialiser au minimum 50% de la production annuelle d'agneaux avec au maximum trois acheteurs Les contrats passés doivent porter des indications relatives aux volumes commercialisés, à la durée du contrat, à la catégorie des produits concernés, aux modalités de collecte ou de livraison, aux critères et modalités de détermination des prix, aux modalités de paiement, à la révision et à la résiliation du contrat. A titre exceptionnel pour la campagne 2011, les preuves d'adhésion à une OP commerciale ou les contrats peuvent être déposés ou réceptionnés à la DDT jusqu'au 28 février 2011.

Un prévisionnel de sortie des animaux doit être fourni à la DDT au plus tard le 31 janvier 2011.

Engagement

- respect de la conditionnalité des aides - localisation des animaux dans le cas où le demandeur dispose de surfaces agricoles ne figurant pas sur sa déclaration surface 2010, il doit compléter sa demande par un bordereau de localisation des animaux précisant les parcelles ou îlots sur lesquels est maintenu le troupeau pendant sa période de détention.

Montant de l'aide

- Aide aux ovins : 21€ et majoration de 3€ avec éventuellement un stabilisateur sur l'aide de base en cas de dépassement de l'enveloppe nationale,
- Aide aux caprins : l'enveloppe nationale est de 10 millions d'euros, le montant unitaire sera calculé en fin de campagne.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA NIÈVRE ET DE LA CÔTE D'OR

▶ Contacts

- DDT 21 : Mme Chantal Magnon
- tél 03 80 68 30 55
- mel : chantal.magnon@cote-dor.gouv.fr
- site internet : http://www.cote-dor.equipement-agriculture.gouv.fr/
- DDT 58 : Mme Mireille Perraudin, Michelle Méhéni, Florence Cario
- tél 03 86 71 71 71
- mel : ddt-sea@nievre.gouv.fr
- site internet: http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr.

ENTREPRISE DE TERRASSEMENT DU CENTRE

Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement

La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

Élevage laitier

Formation à la reproduction

Une formation de trois jours sur le thème de la reproduction en secteur laitier vient de s'achever. Les éleveurs intéressés par une nouvelle session sont invités à se faire connaître auprès de la Chambre d'agriculture de l'Yonne



Trois jours de formation, combinant échanges en salle et exercices pratiques sur le terrain

Cette année, le groupe «*Lait*» de saint-Florentin, a choisi de travailler sur la problématique de la reproduction. Une formation a ainsi été proposée en ce sens, en décembre dernier, en partenariat avec la Cecna et la Caiac.
Un programme complet pour un maximum d'informations et de pratiques :

1ère journée :

Rendez-vous avait été donné au lycée agricole de la Brosse, pour une journée consacrée à l'appareil reproducteur femelle, via des repères théoriques, des travaux de dissection du tractus génital des vaches et des simulations de fouille à l'aide de la «*reprobox*». Ces outils ont permis aux éleveurs de mieux appréhender le fonctionnement de l'anatomie et de la physiologie animale, auxquelles ils sont confrontés quotidiennement.

2ème journée :

La matinée théorique fut consacrée à l'impact de l'alimentation sur la physiologie de la vache et notamment, sur la reproduction (transition, acidose, type de ration…). L'après-midi quant à lui, était plus pragmatique. Les éleveurs ont réalisé des exercices pratiques sur les animaux, afin de déterminer leur stade physiologique.

3ème journée :

Pour clore cette formation, le groupe s'est rendu chez Cyril Moine à Tissey.
Au programme de la journée :
Echographie sur plusieurs vaches à des stades physiologiques différents.
Notation de l'état d'engraissement, un facteur non négligeable de réussite de l'IA.
Tamisage des différents constituants de la ration distribuée.
Rien n'a été oublié : une fois la ration intégrée, reste à savoir ce qui a été valorisé par les animaux ; et c'est là que le tamisage de bouse prend alors tout son sens.
Cette mise en conditions réelles a confirmé les acquis théoriques précédents. Cette dernière rencontre se clôturant en salle, par des échanges et une brève synthèse des trois journées.

Les éleveurs susceptibles d'être intéressés par cette formation, peuvent prendre contact avec la Chambre d'agriculture. Une nouvelle session de formation sera alors mise en place pour répondre aux demandes.
Contact : Sandra martinet
Conseillère en production laitière
Alysé
Tél 03 86 94 28 42

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

▶ Témoignage

Interview de Cyril Moine, éleveur laitier à Tissey, participant à cette formation reproduction :

«Je pratique l'insémination depuis peu. Cette formation interactive et très axée sur la pratique, m'a beaucoup apportée. Le lien entre l'alimentation et la reproduction a été mis en avant et je me suis rendu compte une fois de plus, qu'avec les troupeaux et le niveau de production que l'on a aujourd'hui, ces deux aspects de l'élevage sont indissociables et ne peuvent plus se réfléchir indépendamment les uns des autres. Je conseille cette formation à tous les éleveurs et reste persuadé qu'une piqûre de rappel est indispensable».



Cyril Moine, éleveur laitier dans le Tonnerrois

Aviculture

Protection animale en poulets de chair: modalités pratiques pour les éleveurs

L'arrêté ministériel du 28 juin 2010 établissant les normes minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande transpose, en France, la directive européenne 2007/43/CE qui vise à assurer un niveau minimum de bien-être pour les poulets de chair produits en Europe.

Cette règlementation s'applique aux élevages de plus de 500 poulets de chair classiques, certifiés et export. Le dispositif réglementaire en vigueur comporte des éléments de base communs à toutes les exploitations et des exigences croissantes en fonction de trois niveaux de chargement maximum. Le chargement ou densité correspond au poids vif total de poulets se trouvant simultanément dans un poulailler par mètre carré de surface utilisable.
La directive distingue 3 seuils de chargement :
≤ 33 kg/m²
≤ 39 kg/m²
≤ 42 kg/m²

Normes minimales à respecter quel que soit le chargement

• Formation
Tous les éleveurs doivent avoir reçu une formation agréée par le ministère de l'agriculture sur le bien-être des poulets de chair, ou avoir fait reconnaître leur expérience d'éleveur acquise avant le 30 juin 2010 auprès de la DD(CS)PP du lieu de domicile.

• Luminosité
À partir de 7 jours d'âge des animaux et jusqu'à 3 jours avant l'abattage, le programme lumineux doit comprendre au minimum 6 heures d'obscurité dont 4 heures ininterrompues et l'intensité lumineuse doit être de 20 lux minimum sur 80 % de la surface du poulailler. En cas de problème de comportement des animaux, une dérogation est possible après visite d'un vétérinaire.

• Bâtiment et conduite d'élevage
- Le gaspillage d'eau sur la litière doit être limiter.
- La mise à jeun des animaux ne peut intervenir plus de 12 heures avant l'abattage.
- La gestion de la ventilation et du chauffage doit permettre de limiter les températures trop élevées et l'excès d'humidité.
- Le niveau sonore (ventilation, alimentation, chauffage…) doit être réduit au minimum.
- Deux inspections quotidiennes des animaux sont obligatoires.
- Un nettoyage/désinfection et un vide sanitaire doivent être effectués entre deux lots.
- Les mutilations sont interdites sauf l'épointage avant 10 jours d'âge et le chaponnage réalisés sur avis vétérinaire.

Des exigences en termes de documents
Tenue d'un registre d'élevage pour chaque poulailler devant faire figurer les informations suivantes :
- la surface utilisable,
- la souche de poulets,
- le nombre de poulets introduits, la mortalité,
- le nombre de poulets restant suite à un enlèvement pour la vente directe ou l'abattage.

Ces registres doivent être conservés 3 ans.

Des normes d'ambiance chiffrées en plus des normes de base si le chargement dépasse 33 kg vif/m² et au maximum 39 kg/m²
- En cas de température extérieure supérieure à 30°C, la température à l'intérieur du poulailler doit être inférieure ou égale à la température extérieure augmentée de 3°C.
- En cas de température extérieure inférieure à 10°C, la moyenne sur 48 h de l'humidité relative à l'intérieur du bâtiment doit être inférieure ou égale à 70%.
- Les systèmes de ventilation, chauffage et climatisation doivent permettre une concentration en ammoniac, mesurée à hauteur des animaux dans le bâtiment, inférieure ou égale à 20 ppm et une concentration en dioxyde de carbone inférieure ou égale à 3 000 ppm.

Des exigences supplémentaires en cas de chargement compris entre 39 kg et au maximum 42 kg/m²
- Aucune irrégularité ne doit être relevée à l'égard des exigences de l'arrêté pendant deux ans.
- Le taux de mortalité journalier cumulé, transmis à l'abattoir, doit être inférieur à un seuil calculé en fonction de l'âge d'abattage en jours du lot (1% + 0,06% x âge en jours des poulets), sur 7 bandes consécutives.

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE COREL - SECTION AVICOLE

Contact

Catherine Challan Belval
Chargée de mission Corel
Sections porc, volailles, lapins
Tél. 03 80 48 43 38

Synthèse des obligations à respecter en fonction du chargement envisagé

Chargement maximal	jusqu'à 33 kg/m²	de + de 33 à 39 kg/m²	de + de 39 à max 42 kg/m²
Obligations à respecter	Normes de base	Dérogation	Dérogation maximale
• Obtention d'un certificat suite à une formation sur le bien-être animal ou à la reconnaissance de l'expérience	■	■	■
• Pas de privation d'alimentation des animaux plus de douze heures avant l'heure d'abattage prévue	■	■	■
• Abreuvoirs placés et entretenus de façon à éviter tout déversement accidentel	■	■	■
• Inspection du poulailler 2 fois par jour	■	■	■
• Tenue de registre avec notamment notation des causes de mortalité et de tri (à conserver 3 ans)	■	■	■
• Litière sèche et friable en surface, en permanence	■	■	■
• Ventilation et chauffage pour limiter les températures trop élevées et l'excès d'humidité	■	■	■
• Mise à mort ou soin des animaux souffrant de troubles locomoteurs	■	■	■
• 6 heures d'obscurité dont 4 heures ininterrompues sauf les 7 premiers jours et les 3 derniers jours avant abattage	■	■	■
• 20 lux minimum sur 80 % de la surface du poulailler sauf les 7 premiers jours et les 3 derniers jours avant abattage	■	■	■
• Déclaration du chargement à la DD(CS)PP : déclaration initiale ou lors de modification		■	■
• Plan, descriptif du bâtiment et des équipements, du type de sol et de la litière utilisée à tenir à disposition en cas de contrôle		■	■
• Concentration en NH3 ≤ 20 ppm en mesure instantanée		■	■
• Concentration en CO2 ≤ 3 000 ppm en mesure instantanée		■	■
• T° intérieure ≤ T° extérieure + 3°C si T° extérieure à l'ombre > 30°C		■	■
• Humidité relative sur 48 h ≤ 70 % si T° extérieure < 10°C		■	■
• Envoi des informations relatives à la mortalité à l'abattoir		■	■
• Inspection post-mortem en abattoir pour révéler d'éventuelles carences relatives au bien-être animal		■	■
• Aucune irrégularité de l'arrêté pendant 2 ans			■
• Taux de mortalité journalier cumulé < 1% + 0,06% x N (*N = âge en jours du troupeau à l'abattage*). Possibilité de dérogation si une explication recevable est fournie			■



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1094-1095
VENDREDI 07 JANVIER 2011

Directives Nitrates

Les points de vigilance en début d'année

La directive «*Nitrates*» pose crée le un cadre pour un certain nombre de règles à respecter concernant la fertilisation azotée. En grandes cultures notamment, les premiers mois de l'année sont le moment de préparer la fertilisation à venir. La Chambre d'agriculture et la Direction départementale des territoires de la Nièvre s'associent pour faire le point sur certains éléments réglementaires contenus dans le programme d'action départemental de lutte contre les pollutions des eaux par les nitrates.

En ce début d'année 2011, on rappelle les points suivants, concernant principalement les grandes cultures :
- réalisation de reliquats sortie d'hiver (RSH)
- établissement du programme prévisionnel de fumure (PPF)
- dates et doses des premiers épandages, stratégies de fractionnement.

Principe n°1 : Équilibre de la fertilisation

Dans le calcul de la dose à apporter, les postes soumis à une variation annuelle sont peu nombreux. Le principal est la mesure de la valeur du reliquat sortie hiver (RSH), les autres étant liés à la parcelle (minéralisation, retournement de prairie).

La mesure du reliquat d'azote en sortie d'hiver (RSH) dans le sol se fait annuellement sur chaque îlot cultural, sur la profondeur du sol exploitable par les racines et par tranche de profondeur de 30cm. Pour déterminer cette valeur (en uN/ha), l'exploitant dispose de trois méthodes :

- un résultat d'analyse d'un prélèvement sur l'îlot. Il convient dans ce cas de prendre conseil auprès de son laboratoire pour réussir un prélèvement correct. En pratique, les prélèvements sont à réaliser courant janvier.

- une estimation issue d'un réseau de référence départemental suivi par la Chambre d'agriculture notamment.

- Un modèle climatique proposé dans le département (type Epiclès).

Concernant la fixation de l'objectif de rendement, celui-ci ne peut pas excéder la moyenne des 3 meilleurs rendements constatés au cours des 5 campagnes précédentes sur l'îlot pour une culture donnée.

La réalisation d'un plan prévisionnel de fumure (PPF) pour chaque parcelle, vise à l'équilibre de la fertilisation et tenant compte :
- du précédent cultural
- du type d'interculture
- du reliquat d'azote sortie d'hiver décrit plus haut
- de l'objectif de rendement également décrit plus haut
- de la nature des apports : il comprend les effluents organiques, dont les modalités d'apport se calculent à partir des données Corpen annexées à l'arrêté du 4ème programme d'action.

Concernant la phase de mise en œuvre, le raisonnement de la fertilisation est encadré réglementairement par le fractionnement : la règle générale est le fractionnement des apports pour toute fertilisation totale supérieure à 60 unités d'azote. Si le 1er apport d'azote minéral est réalisé avant le 15 février, il doit être inférieur à 60 unités d'azote sur céréales à paille et 80 unités sur colza. Ensuite chaque apport doit être inférieur à 100 unités d'azotes, sauf dans le cas du maïs.

Les apports d'effluents organiques sont plafonnés à 170kg/ha. A l'échelle de l'exploitation, le calcul doit tenir compte des effluents épandus et des déjections des animaux sur place dans le cas des prairies, sur la surface potentiellement épandable de l'exploitation (par défaut, 70% de la surface agricole utile). Ce plafond ne doit pas être dépassé non plus à l'échelle de la parcelle pour les effluents épandus, de façon à éviter une accumulation sur une même parcelle.

L'ensemble des pratiques est consigné dans le registre d'épandage. C'est le document obligatoire qui permet d'enregistrer les apports réalisés afin de les comparer au prévisionnel. Il doit être rempli au jour le jour. Il contient les dates d'apport sur chaque parcelle, le type de fertilisant et la dose correspondante. Doivent également y être mentionnés le type d'interculture et les différentes dates d'implantation et de destruction des cultures intermédiaires, repousses,…

La politique de protection des eaux contre les nitrates, encadrée par une directive européenne, est mise en œuvre au niveau départemental dans le 4ème programme d'action *«nitrates»*, établi par arrêté préfectoral du 28 juillet 2009.

Celui-ci a pour objectif de définir les mesures et actions nécessaires à une maîtrise de la fertilisation azotée et à une gestion adaptée des terres agricoles dans le but d'éviter des départs trop importants de nitrates dans les eaux superficielles et souterraines. Il s'applique dans la zone dite *«vulnérable»*, c'est-à-dire, dans la Nièvre, au nord-nord-ouest et au sud-sud-est du département (liste des communes concernées disponible auprès de la Chambre d'agriculture ou de la DDT).

Tout agriculteur est tenu de le respecter pour la partie de son exploitation située en zone vulnérable.

Principe n°2 : Des distance et conditions d'épandage minimisant le risque de pollution des eaux

L'implantation et le maintien d'une bande enherbée de 5m sont obligatoires au bord des cours d'eau. La largeur de cette bande doit être portée à 10m en cas de retournement de prairie durant les deux premières saisons culturales suivant ce retournement.

Le respect de certaines distances d'épandage est obligatoire. Les épandages sont interdits à proximité des cours d'eau, plans d'eau, sources, mares, puits, captages d'eau potable. La distance à respecter est de 35m pour les effluents d'élevage et de 5m pour les fertilisants minéraux.

L'arrêté préfectoral prévoit également des périodes d'interdiction d'épandage. En effet l'épandage de fertilisants azotés est interdit durant certaines périodes de l'année, variant en fonction du type de culture et de fertilisant. Les périodes d'interdiction sont rappelées dans le tableau ci-contre : Certaines conditions d'épandage particulières doivent également être respectées. L'épandage de fertilisants azotés dans des conditions de pente qui entraîneraient leur ruissellement en dehors du champ est proscrit. Les haies et talus présents sur ces parcelles doivent être maintenus. Les épandages sur sols gelés sont possibles hormis pour le lisier si le sol est pris en masse par le gel. Sur sol enneigé, seuls les épandages de fumier sont possibles.

En savoir plus…

La Chambre d'agriculture est à votre disposition pour des renseignements plus détaillés à ce sujet, y compris les mesures du programme d'action de lutte contre la pollution des eaux par les nitrates que vous trouverez également sur son site internet www.nievre.chambagri.fr.

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DDT DE LA NIÈVRE

OCCUPATION DU SOL (prochaine récolte)	PERIODES D'INTERDICTION D'EPANDAGE TYPES DE FERTILISANTS		
	Type I (ex : fumier de bovin)	Type II (ex : lisier)	Type III (ex : azote minéral)
Sols non cultivés	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année
Grandes cultures d'automne		du 1er novembre au 15 janvier	du 1er septembre au 15 janvier
Grandes cultures de printemps	du 1er juillet au 31 août	du 1er juillet au 15 janvier	du 1er juillet * au 15 février
Prairies de plus de six mois non pâturées ou pâturées		du 15 novembre ** au 15 janvier	du 1er octobre au 31 janvier
Cultures porte-graine bisannuelles (semis d'automne)		Du 1er novembre au 15 janvier	Du 1er novembre au 15 janvier
Cultures de graminées porte-graine	Du 1er juillet au 31 août	Du 1er novembre au 15 janvier	Du 1er novembre au 15 janvier

* Du 15 juillet au 15 février pour les cultures irriguées s'il y a fractionnement des apports.
** Les eaux brunes peuvent être épandues toute l'année sur prairies de plus de 6 mois si elles sont soumises à un traitement par décantation par bassin tampon de sédimentation ou décantation par filtre à paille, suivi d'un épandage mécanisé sur prairie.



Bourgogne Pellets

En pleine phase ascendante

Quatre-vingt deux exploitations engagées, 320 hectares de miscanthus et 150 de switchgrass, des débouchés de plus en plus fiables.... Bourgogne Pellets grandit et 34 nouveaux actionnaires ont rejoint la coopérative entre 2009 et 2010.



Jean-Pierre Gachot et Cyrille Fèvre, l'ancien et l'actuel présidents de Bourgogne Pellets.

A trois mois de la première récolte de miscanthus, Bourgogne Pellets a tenu son assemblée générale 2010 à Brazey-en-Plaine, juste avant les fêtes de fin d'année. La structure qui a pris la relève de la sica Sécopulpe de la sucrerie d'Aiserey a fait le point sur les avancées en termes de plantations, techniques de récoltes et débouchés de ses nouvelles orientations énergétiques. *«Nous sommes dans une phase montante»* signalait Cyrille Fèvre, nouveau président de Bourgogne Pellets qui a succédé à Jean-Pierre Gachot à l'issue de l'assemblée, *«en 2010, nous avons continué nos investissements dans nos plantations de miscanthus, nous avons développé le granulé de bois. Les agriculteurs nous ont fait confiance en laissant leurs capitaux d'anciens producteurs de betteraves dans l'entreprise. Ce capital nous a bien aidés à démarrer et notre objectif est de le valoriser au mieux»*. En mars, Bourgogne Pellets va travailler *«grandeur nature»* avec les premières récoltes de miscanthus. *«L'usine est prête à les recevoir»* enchaîne Cyrille Fèvre, *«celle-ci fonctionne déjà bien avec les issues de céréales»*.

Cent-dix hectares concernés

Sur les 320 hectares de miscanthus aujourd'hui plantés, 110 seront récoltés en mars. *«Ces surfaces correspondent aux plantations de 2009»*, précise Philippe Béjot en charge du développement agronomique, *«nous le savons d'avance, la récolte ne sera pas énorme car le plein potentiel n'est atteint que lors de la 3ème ou 4ème année. On s'attend à un rendement entre 5 et 10 tonnes de matière sèche par hectare. Nous avons réussi nos plantations et certaines parcelles font plus de 4 mètres de haut avec un potentiel très prometteur. Ayant acquis un savoir faire, cette année nous produirons la majeure partie des plants pour les implantations 2011»*. Pour la récolte, près de 80% des planteurs de miscanthus opteront pour la prestation de services. *«Même si nous restons dans une phase d'apprentissage, nous sommes au point sur les machines»* signale Cyrille Fèvre, *«nous nous sommes bien renseignés chez nos voisins anglais et suisses qui cultivent le miscanthus depuis plus de 10 ans»*. Deux ensileuses à maïs avec des becs kemper sans rotor hacheur seront utilisées. Ensuite, toute la récolte sera pressée en botte carrées ou rondes afin de pouvoir ramener celle-ci plus facilement à l'usine. Les différentes techniques de récolte ont été présentées lors de l'assemblée.


Les cultures énergétiques de Bourgogne Pellets concernent aujourd'hui 82 exploitations de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et du Jura.

Un développement commercial important

Stéphane Develle, responsable du développement des activités, a fait part de nombreuses avancées en termes de paillage pour les massifs horticoles et de litière pour les animaux. *«Nous avons développé un produit de paillage à partir de granulés. Avec la densité du produit, le volume à transporter est divisé par trois, tout comme les coûts de transport. Pour la partie litière, un produit prochainement mis à disposition est actuellement développé pour les petits animaux de compagnie, en plus des chevaux»*. Pour la partie chauffage, le granulé de bois s'est bien développé en 2010, même si l'intérêt des collectivités et industriels ne s'est pas *«enflammé»* vu le prix des énergies fossiles qui n'a pas flambé comme en 2008 et 2009. Bourgogne Pellets signale malgré tout un *«gros marché»* sur les poêles, surtout en fin d'année 2010. *«Tout comme la prime à la casse, il y a eu un boom en fin d'année»* signale Stéphane Develle, *«les subventions diminuent effectivement à partir de ce mois de janvier»*. Le prix d'un poêle à granulés reste deux à trois fois supérieur à celui d'un poêle à bois. *«Mais c'est une autre prestation»* réplique Stéphane Develle, *«et beaucoup de personnes d'un certain âge arrêtent le bois pour se mettre aux granulés qui permettent une grande autonomie, car tout est automatique : allumage, alimentation des granulés…»* Bourgogne Pellets mise sur ses partenariats établis avec des installateurs de poêles pour continuer son développement. Les partenariats avec des entreprises sont également nombreux en matière de bioplastique, *«les industriels commencent à voir un grand intérêt dans le miscanthus, à la veille de l'arrivée de taxes qui viseront à limiter le poids de carbone dans le plastique»* conclut Stéphane Develle.

Aurélien Genest

Site internet :
www.bourgogne-pellets.fr

▶ Repères

Marge nette de 400 euros sur plus de 15 ans

Philippe Béjot, chargé de mission *«cultures»* à Bourgogne Pellets, signale l'existence de deux types d'agriculteurs, en matière de miscanthus : *«Il y a ceux qui plantent sur un, deux, voire trois hectares sur des jachères ou des parcelles difficiles, et ceux qui développent vraiment la culture, sur des surfaces entre 5 et 10 hectares. Globalement, chaque année, les surfaces de chaque planteur se développent un peu plus»*.

Philippe Béjot mentionne malgré tout qu'avec la remontée des prix du blé, *«la diversification a été un peu oubliée»*. Est-il rentable de *«faire»* du miscanthus sur un seul hectare ? *«Oui»* répond le chargé de mission, *«la marge nette moyenne est estimée à 400 euros chaque année sur une durée de 15 à 20 ans. Avec le coût relativement important de l'implantation, le retour sur investissement se fait en quatrième année. Afin d'aider les agriculteurs à investir dans cette culture, nous venons de passer un accord avec le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne concernant le financement de la plantation»*.

A votre service depuis plus de 150 ans
WALTEFAUGLE
Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux
A votre écoute pour tous vos projets
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1094-1095
VENDREDI 07 JANVIER 2011

Les grands enjeux d

L'année 2011 ne s'annonce pas comme une année de calme avant les tempêtes que seront la réforme de la Pac ou les élections présidentielles. Pour le secteur agricole, bon nombre de décisions seront à prendre ou à préparer dès les premiers mois : gestion de la production laitière, application de la loi de modernisation avec notamment le régime de la contractualisation, ouverture ou non du pays à la culture d'OGM, renouvellement des équipes au sein du syndicalisme majoritaire, harmonisation des conditions de concurrence dans un secteur comme les fruits et légumes mais aussi la viande, etc.

Bruno Le Maire a fait de l'élevage son dossier prioritaire de l'année 2001. Le ministre de l'Agriculture aura, sur ce plan comme sur bien d'autres, du grain à moudre durant toute l'année, tant les enjeux s'avèrent cruciaux et nombreux : de la préparation de la réforme de la Pac jusqu'aux grandes négociations internationales en passant par le maintien des cours élevés des céréales et le nouveau paysage laitier, etc. Autant de dossiers sur lesquels les syndicats eux-mêmes devront se mobiliser, dans un contexte de marché qui s'annonce favorable pour les grandes cultures mais beaucoup moins pour les produits d'élevage.

Les politiques comme les syndicalistes devront également se déterminer sur des enjeux qui paraissent aujourd'hui moins importants sur le court terme – l'environnement, le sort réservé aux OGM, la forêt – mais tout aussi sensibles pour la compétitivité de l'agriculture française des années à venir. Le nouveau président de la FNSEA, qui – autre enjeu – devra annoncer avec plus de détail sa stratégie et constituer son équipe rapprochée au congrès de St. Malo fin mars, sera également aux prises avec la préparation de deux échéances plus politiques : les élections aux chambres d'agriculture de 2012 et… les élections présidentielles de 2012. Les observateurs de la politique française constatent que, souvent, les années qui précèdent de grandes élections sont des années d'immobilisme. Dans la sphère agricole, ils pourraient vite devenir d'un avis contraire. Revue de quinze enjeux qui vont mobiliser l'agriculture française en 2011.

1. La difficile application de la loi de modernisation

La loi de modernisation de l'agriculture (LMA) annoncée par Nicolas Sarkozy, portée par le ministre Bruno Le Maire et votée en juillet 2010, devra gagner en concret en 2011. En clair, la boîte à outils censée moderniser l'agriculture française doit se mettre en place concrètement. Parmi les mesures emblématique de la LMA : la contractualisation entre les agriculteurs et leurs acheteurs, le renforcement des interprofessions et des producteurs dans leurs filières, la gestion des risques (création de fonds de mutualisation des risques sanitaires, développement de l'assurance...), sans oublier la maîtrise du foncier (par un système de taxation lors de modifications de l'usage des terres agricoles)... Autant de dispositifs délicats à mettre en œuvre. On le voit déjà avec la contractualisation dans la filière laitière. Les partisans d'hier commencent à déchanter et à fustiger cette impréparation qui, selon eux, ressort des projets de décrets d'application. Passer de la défense politique d'orientations présentées comme stratégiques à la mise en œuvre technique de dispositifs opérationnels est difficile. Combien de lois n'ont jamais été opérationnelles faute de décrets ou de circulaires d'application adaptés ! Les mauvaises langues commencent à dire que Bruno Le Maire ne pensait pas avoir à gérer l'après-LMA, certain qu'il était de quitter le ministère de l'Agriculture à la faveur du remaniement gouvernemental. Pour les faire taire, il devra déjà réussir la contractualisation dans la filière laitière. Le rendez-vous qu'il a lui même fixé est pour mars 2011. S'il réussit, sa loi fera date dans le monde agricole. S'il échoue, elle ne sera qu'une loi de plus, vite oubliée.

2. 2011, «année cruciale pour la Pac»



Sous la présidence de la Hongrie puis de la Pologne, l'UE va poursuivre en 2011 la négociation sur l'ambition et la configuration de sa politique agricole après 2013, afin, espère Dacian Ciolos, de *«parvenir à un accord politique en 2012»*. Le commissaire européen responsable du dossier avertit en tout cas, en cette fin d'année, que *«2011 sera cruciale pour la Pac»*. Le débat est, bien entendu, lié au cadre financier que les Vingt-sept établiront pour l'avenir. Moyennant d'âpres marchandages, comme le confirme l'appel au gel du budget d'ores et déjà lancé par les dirigeants de cinq Etats membres, France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Finlande. L'an prochain, *«sur la base des chiffres provisoires pour le financement futur de la Pac»* que proposera la Commission de Bruxelles, *«nous élaborerons des propositions pour rendre notre politique plus compréhensible et mieux préparée aux défis alimentaire, environnemental et territorial»*, confirme donc le commissaire à l'agriculture. Qui rappelle également que *«2011 sera aussi une année vitale pour l'Europe dans son ensemble»*, face à une crise financière et monétaire toujours menaçante.

3. Le G20 et la régulation des matières premières

Depuis novembre 2010 et pour un an, la France préside les sessions du G20, le groupe des vingt principales puissances de la planète. Parmi les trois objectifs prioritaires de cette présidence figure la régulation des matières premières, agricoles ou non, soumises ces dernières années à une volatilité des cours de grande ampleur. Une réunion avec l'ensemble des ministres de l'Agriculture est prévue au printemps. L'objectif est d'aboutir à une situation réduisant l'amplitude des variations de cours. Bruno Le Maire, le ministre français de l'Agriculture, a multiplié ses déplacements chez les pays qui comptent le plus sur ce sujet : Etats Unis, Chine, Inde, Russie… Reste à savoir ce qui pourrait être obtenu, entre une plus grande transparence dans les informations sur les marchés et perspectives de production et une véritable politique de régulation pouvant passer par des stocks tampon. A l'heure où l'alimentation redevient une donnée stratégique, il n'est pas certain qu'un consensus puisse être obtenu sur une régulation effective des marchés.

4. Lait : 2011, l'année de tous les changements



La filière laitière qui en 2010 s'est à peine remise économiquement de l'année «horribilis» de 2009 aura à affronter de profonds changements en 2011. Même si le prix du lait retrouve des couleurs en 2010 (avec, sur les 8 premiers mois de l'année une moyenne à 295,8 euros, soit +18 euros/1000 litres - source FranceAgriMer), même si les perspectives sont bonnes pour janvier (322 euros/1000 litres en Bretagne et Pays de la Loire) et pour le premier trimestre selon la FNPL, la filière risque d'entrer en zone de turbulence en 2011. La contractualisation entre les producteurs et leurs transformateurs devra devenir effective en mars 2011. Le décret qui est passé au Conseil d'Etat est attendu dans les tout prochains jours. Les syndicats d'agriculteurs, qu'ils soient a priori favorables ou pas au principe, alertent sur un *«tempo»* qu'ils jugent trop rapide. Deuxième motif de tensions : la contractualisation telle que formalisée dans le décret est jugée *«peu protectrice»* pour les producteurs.

La Confédération paysanne vient de demander un délai d'un an avant l'application de la contractualisation, mesure emblématique de la loi de modernisation agricole. Le temps de permettre aux éleveurs de se regrouper en *«organisations de producteurs»* (OP) efficaces afin de peser face aux transformateurs. En plus, le décret OP est loin d'apporter des réponses aux questions des syndicalistes.

La concertation sur ce sujet devrait se poursuivre en janvier. Autre chantier et non des moindres : la gestion des quotas laitiers par bassin de production et non plus par département. Ce qui va modifier des habitudes ancrées depuis de nombreuses années dans le paysage laitier français. Avec la contractualisation, cette gestion par bassin est un véritable bouleversement pour la filière. Le gouvernement veut faire bouger les lignes. Cela va faire beaucoup à *«digérer»* pour les producteurs de lait en 2011. Peut-être trop.

5. Les marchés céréaliers toujours sous tension

Des fondamentaux haussiers, des politiques publiques unilatérales et une financiarisation accrue des marchés agricoles devraient maintenir les prix des céréales sur de hauts niveaux en 2011. Avec des stocks européens de fin de campagne 2010/2011 estimés à 8,2 Mt, selon le cabinet d'étude Tallage, soit une baisse de 39% par rapport à 2009/2010, et des semis d'automne dans le nord de l'Europe limités par des conditions humides, le marché promet d'être tendu en 2011. De plus, les récoltes en cours dans l'hémisphère sud, qui auraient pu jouer le rôle de variable d'ajustement, seraient pénalisées par des conditions climatiques difficiles.

Au niveau politique, la prolongation de l'embargo russe sur les exportations de céréales jusqu'à l'été 2011, ainsi que la décision du Congrès américain de prolonger les subventions à la production d'E15, principalement à base de maïs, pour un an supplémentaire, devraient aussi soutenir les cours mondiaux. Pour finir, les corrélations de plus en plus fortes entre les marchés financiers agricoles et ceux de l'énergie notamment, dont les cours progressent en sympathie avec la demande croissante des pays émergents, pourraient faire monter les prix. De plus, la crise de confiance des investisseurs dans les placements en actions ou en obligations, les a parfois induits à se reporter sur les matières premières agricoles, amplifiant du même coup les mouvements haussiers.

6. La mention d'origine «*chargée*» de faire remonter les prix en porc

Le 15 décembre, un accord volontaire sur la mention d'origine des produits du porc, en charcuterie comme en frais, a été signé en interprofession. Cet accord, souvent qualifié de *«stratégique»* doit débuter au 31 mars 2011. Il a pour but, entre autres, de favoriser l'achat de porc français par les salaisonniers et indirectement d'aider à faire remonter le prix à la production. Cette hausse des prix *«est le chantier qui suit»* celui de la mention d'origine, expliquait Guillaume Roué, président d'Inaporc, lors de l'assemblée générale de l'Union des groupements des producteurs de viande de Bretagne (UGPVB), le 22 décembre.

En effet, *«la répercussion des coûts de revient est indispensable et le marché seul ne peut le faire»*. Avec la hausse des cours des céréales, les éleveurs de porcs ne couvrent plus leurs coûts de production. Un tiers d'entre eux risquent de disparaître d'ici l'été prochain. *«On n'échappera pas à une restructuration collective»*, souligne aussi Guillaume Roué, qui la prévoit déjà en 2011. Restructuration d'autant plus nécessaire dans un contexte de part de marché à prendre à l'internationale et de manque de compétitivité de la filière porc française.

le 2011

7. Fruits et légumes: lutter contre les distorsions de concurrence



2010 a apporté au secteur des fruits et légumes des raisons de ne pas désespérer : les conditions climatiques ont permis *«à de nombreuses exploitations de ne pas être dans le rouge»*, selon la Fédération nationale des producteurs de fruits, tandis que la moitié du chemin a été franchie sur le dossier des charges salariales, avec l'allègement des charges sur le travail saisonnier, entré en vigueur en 2010. La même avancée est attendue en 2011 avec l'allègement des charges sur le travail salarié des permanents, comme le ministre de l'Agriculture Bruno Le Maire l'a lui-même déclaré à l'automne. Un dossier qui, avec la mention d'origine des produits, devrait contribuer à atténuer les distorsions de concurrence dont bénéficient d'autres pays producteurs. Un dossier important qui devrait avancer dans les premiers mois de 2011 (mais avant le 1er mars) est celui de la contractualisation des fruits et légumes tout au long de la filière. Mais il s'annonce plus difficile à traiter que les précédents, les producteurs espérant sécuriser leur revenu.

8. Des négociations internationales cruciales pour la viande bovine et la volaille de chair

Des négociations à l'OMC pourraient modifier complètement le paysage de la production de viande bovine et de volaille de chair. Or, elles pourraient aboutir en 2011. En viande bovine, les négociations avec le Mercosur portent sur des milliers de tonnes de viandes importées (de 250 000t à 800 000t, voire 1,5 million pour 2020), *«qui déstabiliseraient entièrement la production nationale»*, précise la Fédération nationale bovine. Côté volaille de chair, les négociations portent sur le retrait des aides directes à l'exportation, avec une diminution des droits de douane, une modification des contingents à droit de douane 0. Un pré-accord a déjà vu le jour en 2009. Si les aides à l'export de l'Union européenne peuvent être largement diminuées, il n'en sera pas de même pour celles des pays tiers, qualifiées d'« indirectes » (défiscalisation, coût de main d'œuvre, parité des monnaies…). La France, première exportatrice de viande de volaille de l'UE (200 000t sur 240 000t) serait la première atteinte. En clair, *«cet accord signé, c'est 20% de la production française qui disparaît»*, affirme Christian Marinov, directeur de la Confédération de l'aviculture.

9. Agriculture biologique : des objectifs plus difficiles à atteindre



Parvenir à cultiver 6% des surfaces agricoles en bio en 2012 : ce défi fixé par le plan Barnier en faveur de l'agriculture biologique était déjà difficile à relever ; il le devient plus encore avec la division par deux du crédit d'impôt (2 000 euros au lieu de 4 000) imposée par la loi des finances 2011. *«On est encore bien loin de cet objectif puisque les surfaces cultivées en bio s'élevaient fin 2009 à 670 000 hectares … soit seulement 2,6% de la surface agricole utilisée»*, notent la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab), Nature et Progrès et la Confédération paysanne, dans un communiqué commun du 13 décembre. Si l'année 2010 s'annonce comme une année spectaculaire en termes de conversions, sans pour autant parvenir à satisfaire la demande, un ralentissement des aides en 2011 pourrait être perçu comme un signal négatif en direction des agriculteurs. *«Alors que la demande française de produits bio va croissant, que les taux de surface en conversion n'y suffisent pas, que restera-t-il du marché bio français pour s'approvisionner ? L'importation ?»*, s'insurgent encore les trois associations qui demandent un encouragement de la production biologique locale.

10. Vin : reconquérir ou non le marché mondial



Vendre, et surtout exporter, à un prix rémunérateur, sera le principal enjeu du monde viticole en 2011. Après plusieurs années de crise, avec des prix au départ de la propriété parfois en dessous des coûts de production, de nombreux viticulteurs connaissent des difficultés économiques importantes qui sont encore aggravées par deux petites récoltes successives. La remontée des prix cette année, par rapport à 2009, ne permet pas encore de revenir au niveau des cours moyens des cinq dernières années, selon FranceAgriMer. La demande en forte croissance des pays d'Asie et des pays d'Europe du Nord représente un espoir. La filière française devra continuer à prendre des parts sur ces marchés difficiles d'accès. Le moment y est favorable en raison d'un meilleur équilibre, en ce qui concerne les volumes, entre l'offre et la demande mondiales. Sur le plan réglementaire, les producteurs de vins à indications géographiques (AOC et IGP) voudraient réussir leur négociation européenne en faveur du maintien du régime des droits de plantations ou un régime équivalent permettant de réguler la production et de l'attacher à un territoire. Autre négociation importante : l'après 2013, le futur de la Pac. L'année 2011 s'annonce comme une année charnière.

11. FNSEA : le congrès de Xavier Beulin



C'est du 29 au 31 mars que se tiendra à St. Malo le congrès de la FNSEA. Un congrès qui devrait en toute logique voir Xavier Beulin confirmé par le nouveau conseil d'administration qui sera élu à ce moment. L'hypothèse inverse n'a jusqu'à présent jamais été observée. De fait, le véritable enjeu de cet événement consistera dans la capacité du nouveau président à former sa propre équipe, avec le poste particulier de secrétaire général, détenu aujourd'hui par Dominique Barrau et pour lequel Christiane Lambert pourrait être pressentie. Avant cela, c'est même l'ensemble du conseil d'administration qui devrait être concerné par un renouvellement d'assez grande ampleur, incluant l'arrivée de bon nombre de militants plus jeunes et dont certains ont été élus à la présidence de FDSEA.
De cette équipe dépendra la plus ou moins grande adhésion à une politique que Xavier Beulin veut résolument tournée vers l'investissement en aval dans la transformation agricole afin de récupérer une part majeure de la valeur ajoutée des filières. Ce sera à cette occasion qu'il sera sans doute amené à préciser, au-delà des objectifs généraux, son projet pour le syndicalisme agricole majoritaire.

12. Le Grenelle tangue mais ne sombre pas



Le gouvernement assure que l'intégralité des 201 décrets d'application issus de la loi Grenelle 2 de l'environnement (votée le 29 juin 2010) sera publiée d'ici le premier trimestre 2012. Pourtant, tous les indicateurs ne sont pas au vert. Le remplacement de Jean-Louis Borloo par Nathalie Kosciusko-Morizet à la tête d'un ministère de l'Ecologie au périmètre réduit inquiète les défenseurs de l'environnement. Et Bruno Le Maire plaide pour *«une pause en matière de règles environnementales»* afin de laisser aux agriculteurs le temps de digérer les mesures déjà votées. Pour ce qui concerne l'agriculture, un certain nombre de mesures emblématiques comme l'agrément des utilisateurs des produits phytosanitaires est quand même attendu d'ici le printemps 2011 devant le Conseil d'Etat. Certains dossiers sont déjà sur les rails comme le plan Ecophyto 2018 (le Certiphyto sera généralisé en juin 2011) mais d'autres semblent au point mort. C'est notamment le cas de la certification environnementale des exploitations agricoles et de la mise en place des trames verte et bleue.

13. Année charnière pour les OGM

La Commission européenne a décidé de débloquer le processus d'autorisation de mise en culture de plantes génétiquement modifiées au sein de l'UE. Bruxelles propose aux Etats de pouvoir interdire la culture d'OGM sur tout ou partie de leur territoire *«à condition que ces mesures soient fondées sur des motifs autres que ceux liés à l'évaluation de l'effet néfaste sur la santé et l'environnement»*. Mais ce projet de renationalisation des autorisations n'a pas reçu un très bon accueil de la part des États membres. Certains demandent plutôt un renforcement de l'évaluation des OGM par l'EFSA (agence européenne de sécurité alimentaire) et doutent de la solidité juridique de la proposition, notamment devant l'OMC. Les discussions informelles se poursuivent, et John Dalli, le commissaire européen en charge de la santé et de la politique des consommateurs, souhaite qu'elles aboutissent à un compromis dès 2011. En France, la mise en application de la Loi de 2008 sur les OGM a pris du retard. Le décret définissant le «sans OGM» devrait voir le jour au premier semestre. Une fois publié, les autres décrets suivront : conditions de coexistence entre filières et information au public.

14. Energies renouvelables: coup d'arrêt ou relance ?

La suspension du tarif de rachat de l'électricité photovoltaïque par le gouvernement pour éviter une surchauffe a jeté un coup de froid sur tout le secteur des énergies renouvelables. Une phase de concertation a commencé entre l'ensemble de la filière photovoltaïque et les pouvoirs publics qui devrait aboutir à la rédaction d'un texte réglementaire pour le mois de mars. Le gouvernement souhaite mettre sur pied un mécanisme qui permette une montée en puissance progressive pour qu'une industrie française puisse éclore. Une chose est sûre : les tarifs de rachat seront revus à la baisse. Un autre enjeu est la préservation du foncier agricole face aux centrales solaires au sol. Pendant ce temps, la réévaluation du tarif de rachat de l'électricité produite à partir de biogaz et l'autorisation d'injecter directement du biogaz dans le réseau (prévue par le Grenelle) se font toujours attendre. Peu avant son départ, Jean-Louis Borloo avait multiplié les annonces, assurant que la publication des décrets serait pour *«les semaines à venir»*. Deux mois plus tard, toujours rien ! Il se dit désormais que le texte pourrait voir le jour durant le premier trimestre 2011. Les pouvoirs publics veulent éviter que l'expérience de l'électricité photovoltaïque – avec la création d'une bulle spéculative - ne se reproduise pour le biogaz.

15. Forêt: une reprise qui se confirme et des tensions sur la ressource

La reprise entrevue fin 2009 s'est confirmée en 2010. Et les experts estiment que les prix devraient être orientés à la hausse pour les 3 années à venir. L'augmentation du prix du bois est à la fois conjoncturelle – du fait de la hausse générale du prix des matières premières agricoles – et structurelle – la crise passée, la demande repart sur le marché mondial. Et les demandes en bois énergie ne font que renforcer cette situation. Les fabricants de panneaux, par exemple, s'inquiètent depuis des mois de ne plus trouver leur matière première qui sert à alimenter les grandes unités de cogénération d'électricité. Un troisième appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été lancé en juillet 2010 pour l'installation de 200 MW supplémentaires. Les projets retenus seront connus début 2011. Mais de plus en plus de questions se posent sur la durabilité de ces très grands projets.

ENQUÊTE DE LA RÉDACTION D'AGRA PRESSE

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales NON COMMUNIQUÉ

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 4,65 du 01 au 15 décembre pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	janv-mai	225,00	A C
Saône-et-Loire	-	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de janv.	232,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	4 de déc.	230,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	janv.-juin	250,00 à 260,00	V C selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	65kg/hl	4 de janv.	197,00) 200,00	V C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	janv-mai	198,00	A C nature
Sud Est	66-68kg/hl	déc-janv	210,00	A C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		dispo	205,00	A C
Saône et Loire				
Aube/Yonne		janv.-mai	208,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	déc-janv	160,00	T C	-
Saône et Loire	50kg/hl	déc-janv	160,00	T C	
Yonne	-	INC			

Céréales France (disponible ou rapproché) 24 décembre

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : INC.; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 240,00; Blé standard Rendu Rouen janv-mars : 241,00; Orge de Mouture Rendu Rouen janv-mars : 205,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (janv-mars): 202,00; Maïs FOB Rhin (janv-juin) :220,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 510,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 235,00; Colza Rendu Rouen (dispo) :502,00 ; Colza FOB Moselle (fevr) :492,00.

Pailles et fourrages 22 décembre

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :65 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est
Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque,Nord Pas de Calais, Somme :** inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 65 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kgballes rectangulaires (sous abri) : 120 E/t. balles rondes : 90 E/t.
Nord-Est
Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 22 décembre

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 352
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2250
Lactosérum : 770
Babeurre sans norme : 2050
Huile de coprah raffinée : INC
Huile de palme raffinée : INC
Luzerne déshydratée 18% : 175
Pulpes de betterave Marne : 175
Sons Pellets : 173
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.51 : 666

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 03 janvier

Ovins: 95	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	25-75	1,00-2,00
Agneaux gras	90-129	2,14-2,78
Brebis	11-88	0,20-1,11

Vente active en agneaux de bonnequalité, peu nombreux àcette époque de l'année, cours fermes.
Forte demande en brebis à des tarifs qui progressent.
PROCHAIN MARCHÉ : 17 JANVIER.

MOULINS ENGILBERT

Amenés 314 -
Apports restreints. Vente rapide et totale à des cours en hausse dans toutes les catégories. Toute l'équipe de la Sicafome vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 10 janvier (pesée 6h30 - vente 9h).

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,10 (50 à 80€)	-	-
Béliers (90 à 125)				
Agneaux maigres 76 à 100 € (2,23 à 2,69)				
Agneaux gras -38 kg (78 à 115 €)	-	2,70 à 3,10	2,50 à 2,70	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (96 à 130€)	-	2,86 à 3,12	2,50 à 2,86	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (119 à 141 €)	-	2,75 à 3,09	2,50 à 2,75	-
Agneaux gras + 50 kg (118 à 132 €)	-	2,00 à 2,45	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 285- **Brebis**: 22 - **Béliers**: 7 - **Caprin**: 0. www.sicafome.fr

SANCOINS 29 décembre

Amenés 314, dont 99 agneaux, 17agneaux d'embouche, 192 brebis et 6 béliers.
L'activité commerciale est nettement plus calme, malgré des apports moins importants. La vente est lente et les tarifs pratiqués sont maintenus avec plus de difficultés dans les agneaux.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,80-6,20-6,05 (=); R 5,50-5,90-5,70 (=); 19-22 kg U 5,45-5,80-5,75 (=); R 5,10-5,55-5,35 (=); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,30 (=); R 4,90-5,35-5,20 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,05-2,35-2,20 (=); R 1,65-1,80-1,70 (=); O 1,20-1,35-1,30 (=).

Veaux d'élevage - 29 décembre

Amenés 0
cours pour information
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 195,00-275,00-240,00 (=); lourds 290,00-355,00-325,00 (=); conformation supérieure 375,00-440,00-400,00 (=); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (=); lourdes 240,00-315,00-295,00 (=); conformation supérieure 330,00-390,00-365,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 195,00-270,00-230,00 (=); lourds 275,00-335,00-315,00 (=); conformation supérieure 355,00-415,00-385,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-235,00-210,00 (=); lourdes 240,00-300,00-290,00 (=); conformation supérieure 320,00-375,00-350,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 30 décembre
Présentés : 56 851
Vendus au classement de 1,147 à 1,162 E.
soit une cotation

Base 56 T.M.P..... 1,157 E (+0,001).
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,177 E.

448 coches vendues à 0,964 (+0,002) départ élevage0,969 à 0,993
regroupées de0,962 à 0,973

INDICE PORCELET
Du 27 au 31 décembre : Prix à 25 kg: 1,789 - Prix kg sup.: 0,58 - Porcelet 8 kg: 30,583
Du 20 au 24 décembre : Prix à 25 kg: 1,758 - Prix kg sup.: 0,58 - Porcelet 8 kg: 30,032

Sancoins -
Le 22 décembre.

Cours à titre indicatif.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,00-1,39. Coches de réforme 0,59-0,83.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 29 décembre

Pas de marché. A titre indicatif, nous reproduisons les cotations de la semaine précédente.

A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 610,00-660,00; 250-300 kg 480,00-740,00; 300-350 kg inc.; 350-400 kg 710,00-980,00; 400-450 kg 920,00-1040,00; 450-500 kg 1060,00-1130,00; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 370,00-410,00; 220-300 kg 450,00-500,00; plus de 300 kg 710,00-940,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 600,00-790,00; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U 950,00-1100,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 410,00-490,00; 400-450 kg 12-24 mois 830,00-1100,00; plus de 450 kg 12-24 mois 910,00-1460,00; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 860,00-1460,00-1037,00. Vaches moins de 5 ans 710,00-1720,00-1068,00; 5-10 ans 680,00-1480,00-1088,00; plus de 10 ans 750,00-940,00-890,00; suitées inc. Châtrons inc. Taureaux inc.

Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,45-2,74; R 1,84-2,60; 250-300 kg U 2,17-2,70; R 2,01-2,17; 300-350 kg U inc.; R inc.; 350-400 kg U 2,32-2,62; R 2,16-2,32; 400-450 kg U 2,27-2,32; R 2,15-2,25; 450-500 kg U 2,26-2,31; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,29-2,73; R 2,23-2,29; 220-300 kg U 2,30-2,75; R 1,87-2,01; plus de 300 kg U 2,22-2,40; R 2,03-2,22. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 1,94-2,32; R inc.; 400-450 kg U inc.; R inc.; 450-500 kg U 2,05-2,27; R inc.; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,90-2,62; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U 1,85-2,30; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,48-2,40; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,31-2,22; R inc.; 5-10 ans U 1,28-1,79; R inc.; plus de 10 ans U 1,18-1,47; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U inc.

Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 1,56-2,16; R inc.

Sicagemac - marché du 03 JANVIER

CORBIGNY

Bovins : 241	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (240-380 kg)	610-890	2,25-2,55
Broutards (400-565 kg)	940-1180	2,08-2,37
Laitonnes (240-370 kg)	540-770	2,06-2,24
Taureaux (740-1010 kg)	1080-1400	1,30-1,48
Vaches légères	710-900	-
Vaches entre deux	940-1020	
Vaches lourdes	1030-1700	

LES TENDANCES

Vente plus rapide àdes cours plus fermes en **broutards** et plus particulièrement en sujets légers vaccinés de plusde 60 jours.
Peu d'apports en femelles permettant une vente totale à des tarifs fermes.
Présentation de bonne qualité en **vaches**, la demande reste orientée sur les sujets viandés et de gros gabarit, vente toujours difficile pour les animaux légers et maigres.

Bovins gras : 153
Vaches de viande : 2,80 à 3,16 euros le kg de viande
Taurillons de viande : 3,16 à 3,52 euros le kg de viande
Bonne demande en **taurillons** à des cours en hausse.
Tarifs fermes en **vaches**.
PROCHAIN MARCHÉ : 10 JANVIER

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 27 au 31 décembre. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploiatation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	inc.		inc.	
			R	inc.		inc.	
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,42	=	2,42	=
			R	2,28	=	2,28	=
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,32	=	2,32	=
			R	2,22	=	inc.	=
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,26	=	2,26	=
			R	2,14	=	inc	
	12/18 mois	450	E	inc.		inc.	
			U	2,18	=	2,16	-0,02
			R	2,10	=	inc.	=
		500	E	inc.		inc.	
			U	2,13	=	2,12	-0,01
			R	2,03	=	inc.	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,06	=	2,05	-0,01
			R	1,98	=	inc.	=
	12/18 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,93	=	1,90	-0,03
			R	1,88	=	inc.	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 04 JANVIER

LES TENDANCES

BOVINS : 964

Broutards : Marché de reprise rendant les transactions décousues. Tous les exportations n'ont pas encore retrouvé une activité normale. **Laitonnes :** Demande plus soutenue et légère progression des cours en suje de plus de 300kg, cours reconduits en inférieurs. **Vaches/Génisses 30mois :** Les acheteurs sont plus nombreux en ce début d'année entraînant des transactions plus actives à des cours en légère progression.

TOUTE L'ÉQUIPE DE SICAFOME VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX.

PROCHAIN MARCHÉ : nc.

EFFECTIFS

Bovins gras: 10 • Broutards: 463 • Génisses + 2 ans: 26 • Génisses - 2 ans: 33 • Laitonnes: 132 • Taureaux: 07• Taurillons: 18 • Vaches : 262 • Vaches suitées :03 • Culards: 01 • Divers: 04

	E	U	R	O
Broutards <200kg (480 à 540 €)	-	2,90 à 3,05	-	-
Broutards 200 à 250kg (540 à 640 €)	-	2,65 à 2,90	2,46 à 2,65	-
Broutards 250 à 300kg (630 à 810 €)	-	2,60 à 2,80	2,35 à 2,60	-
Broutards 300 à 350kg (700 à 860 €)	-	2,45 à 2,65	2,25 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (850 à 930 €)	-	2,35 à 2,50	2,20 à 2,35	-
Broutards 400 à 450kg (860 à 1090 €)	-	2,30 à 2,45	2,18 à 2,30	-
Broutards 450 à 500kg (1000 à 1080€)	-	2,25 à 2,45	2,15 à 2,25	-
Broutards 500 à 580kg (1100 à 1220 €)	-	2,10 à 2,30	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (540 à 640 €)	-	2,20 à 2,40	2,00 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (630 à 860€)	-	2,04 à 2,23	1,96 à 2,04	-
Génisses 24/36 mois (910 à 1710 €)	2,00 à 2,30	1,70 à 2,00	1,60 à 1,70	-
VACHES SUITEÉS (1660 à 1830)				
Vaches -5 ans	2,00 à 2,24 (1390 à 1770)	1,58 à 2,00 (840 à 1700€)	1,35 à 1,58 (730 à 1050€)	-
Vaches 5 à 10 ans	-	1,52 à 1,75 (930 à 1390€)	1,20 à 1,45 (790 à 1100€)	1,00 à 1,20 (560 à 740)
Vaches +10 ans	-	1,45 à 1,75 (930 à 1390)	1,20 à 1,45 (790 à 1100)	1,00 à 1,20 (560 à 740)
Taureaux (1330 à 1600 €)	-	1,30 à 1,50	-	

1 BROUTARD CULARD 352KG : 1130E (3,21)

▶ Des professionnels à votre service



EARL CUNIN
PÉDICURE ET ÉCORNAGE
Tous bovins
Tel. 06 17 49 08 63 21210 JUILLENAY

L'Éleveur Bourguignon
> Cage à écorner
> Barrière césarienne
> Brouette
> Vêleuse



Pour vos projets bâtiment et contention
J.P. Clerget - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

Du 27 décembre au 02 janvier. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc.	
	R	3,25	=
	O	2,82	-
Génisses	E	-	
	U	3,93	-0,02
	R	3,36	+0,03
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,58	+0,01
	R	3,20	=
	O	2,71	=
	P	2,40	+0,05
Taureaux	E	inc.	
	U	-	-
	R	-	-
	O	-	-
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,67	=
	R	3,51	+0,03
	O	3,15	=

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : Reprise dynamique sur des cours fermes

Si les marchés sont naturellement restés bien calmes durant la fin d'année, la fermeté ne s'est pas démentie sur fond de météo défavorable à l'international. Les opérateurs se sont très vite remis aux affaires au retour des fêtes.

Blé tendre : dopé par la météo nternationale

Malgré une activité commerciale quasi inexistante du fait de la fermeture de la majorité des organismes stockeurs durant les fêtes de fin d'année, les cours des céréales ont conservé une tendance ferme durant la quinzaine écoulée. Cette évolution est héritée du marché mondial du blé soutenu par les fondamentaux. Des précipitations record en Australie ont conforté la tension consécutive à la réduction des volumes mondiaux de blé meunier. Les conditions météo argentines ont également participé à cette tension des prix. La probabilité d'une reconduction de l'embargo à l'exportation russe au-delà de la campagne 2010/2011 a exacerbé la tendance. La demande, notamment égyptienne, est par ailleurs toujours au rendez-vous. Avec le retour des vendeurs, le marché s'est rapidement dynamisé. Les fabricants d'aliments du bétail, comme les meuniers, passent aux achats. Ils craignent sans doute une poursuite de la fermeté.

Maïs : manque de pluie en Argentine

Les prix ont progressé dans le sillage du marché du blé. De plus, soulignons que la sécheresse en Argentine affecte en particulier les cultures de maïs, ce qui a participé au maintien d'une tendance ferme fin décembre.
Les échanges commerciaux, restés inexistants en l'absence de nombre de vendeurs en fin d'année, se montrent bien plus fournis en ce début 2011.

Orge fourragère : reprise dynamique

Les cotations se sont consolidées, et ce dans le sillage du marché du blé. La fermeté est cependant moins marquée en orge de mouture.
Aucun échange ou presque n'a animé le marché français alors que la plupart des OS avaient baissé le rideau pour la traditionnelle trêve des confiseurs. L'activité se montrait en revanche bien plus présente au lendemain des fêtes.

Orge de brasserie : cours en nette hausse

Le marché de l'orge de brasserie n'a pas échappé à la fermeté ambiante. Les cours ont fortement progressé dans une ambiance commerciale néanmoins peu dynamique.

Blé dur : toujours sans affaires

Déjà peu actif avant les fêtes, le marché du blé dur n'a pas brillé par son activité. Le marché est lui aussi orienté à la hausse.

Colza : à des sommets

Les conditions météo adverses en Amérique du Sud ont maintenu le complexe soja sous tension et tiré les cours du colza européen à la hausse. La poursuite de la flambée des cours des huiles à l'international a alimenté la tendance. Les prix de la graine, aux disponibilités par ailleurs relativement étroites en Europe, ont dépassé la barre des 500 euros la tonne. Le colza était à nouveau très demandé en ce début d'année.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

▶ A noter

Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

Matériel

Tracteur

01 - Vds monosem PNU 4 rangs microsem + fertiliseur + kit antipoussière bon état
✆ **06 74 57 69 96 hr**
ou 04 74 04 07 05

07 - Vends Renault 751 75CV 6700H 5500 euros cause achat 4 roues, très bon état
✆ **04 75 08 99 87 HR**

21 - VENDS NH 7740, 1996, SLE, clim , 4 x 4, 7 630 h, 95 CV, TBE, masses 4 DE (0109)
✆ **06 81 75 02 41**

26 - Vds Tracteur J DEERE 7430 550H 2009-Mélangeuse 16m3 Tatoma-remorque fourrager cause cessation
✆ **06 68 46 23 06**

26 - Vds Massey Ferguson 374F 4RM 3300H Pneus 90% Relevage électronique An1998 TBE
✆ **06 80 42 35 29**

38 - Vds semoir engrais Vicon pendulaire semoir céréale 3 m laveuse légume racine tasse avant cochet cuve é fioul avec pompe 10000 l
✆ **04 78 96 12 58**
ou 06 71 58 44 21

38 - Vds semoir engrais Vicon pendulaire semoir céréale 3 m laveuse légume racine tasse avant cochet cuve é fioul avec pompe 10000 l
✆ **04 78 96 12 58**
ou 06 71 58 44 21

38 - Vends Deutz DX85 très bon état
✆ **04 76 35 32 06**

38 - Vds tracteur IH 353, 35 cv, 3000 h, changer joint de culasse segments, radiateur très bon état prise hydro 3850 E à débattre
✆ **06 74 09 49 81**

38 - Vds tracteur NH TL100 de 2002, 3800 H, pneu av 30 % usure ar 50 % relevage électronique, boite 24x24, bon état, prix : 21000 E HT
✆ **06 85 80 29 91**

38 - Vends tracteur Lanz Bulldog 1957 bon état avec faucheuse px 5500 euros (ferme)
✆ **04 74 53 22 79 HR**

38 - Ach tra, 4 rm de 90 à 120 ch A 70 à 90 + moteur David Broon case serie 1594 ou tra complet + fourche Faucheux serie 800
✆ **04 74 57 78 65**

39 - 39 Vds combine semis 1999 maschio sulky 3 m tbe Decharamix 3 m 05 cuve beiser/chassis 5000 l Amazone 02 maxis 2500 l 20 36 limiter bache Vibroflex + Quivogne+ rlx 4 M
✆ **06 80 61 98 17**

42 - Vds JD 1630 2RM 9500h, avec chargeur MX 20 70 pneus neufs révisé an 78 jumelage Molcon 5 B
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds JD 1630, 2 RM, 9 500h, avec chargeur MX 20 70, pneus neufs, révisé, an 78 Jumelage Molcon 5 B
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vends tracteur Super 7 Renault avec fourche
✆ **04 77 27 38 46**

42 - Vds tracteur Deutz D 3,70 4 RM, 70 ch, 7 800 h an 89 très bon état
✆ **06 08 11 35 53**

42 - Vds T 590 New Holland clim Inverseur hydraul Chargeur MX monolevier boule azote an 2000 tb état
✆ **06 61 70 65 25**

42 - Vds tracteur Renault 5515 an Nov 84 cabinet tbé, motoculteur Iséki, diesel, charrue fraise
✆ **06 78 18 46 91**

69 - VDS tracteur Claas Celtis 456RX 100CV 2060M année 2005 très bon état 28000 euros à Déb
✆ **04 74 70 20 42**

84 - ADDOU TRAV Agricoles propose ses sces pour tailles arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, vignes etc) - 06 23 73 59 94
✆ **04 90 20 25 46**

89 - VENDS tracteur MF 3095, 7 300 h, 1994, 4 RM, bon état, 15 000 € (0104)
✆ **03 86 43 12 04**

Travail sol

01 - Vds Monosem PNU 4 rangs microsem + fertiliseur + kit antipoussière bon état
✆ **06 74 57 69 96 hr**
ou 04 74 04 07 05

38 - Vds jumelage 16-9-38 marque Alpas
✆ **06 75 23 63 50**

Récolte

21 - VENDS MB NH 8050, 1986, 2 900 H, 3 96 m , n° 4420195, broy , cabi , cause agrandissement, 15 000 € à débattre (réf 51VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
ou 06 15 28 77 63

21 - VENDS Amac chargeuse betterave Herriau, effeuille à betterave Herriau (0102)
✆ **06 70 29 29 32**

21 - CHERCHE MD presse claas Markant 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant Dominant John Deere 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Krone et à balles rondes 120 x 120 (réf 010E)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Secoueur à noyer Rousset hydro An2000 TBE Pneus kléber 480 70 24 us80%
✆ **04 75 45 30 28**

38 - Vds ramasseuse à nois Guillot enrouleur 90 280 tuyaux d'irrigation plusieurs dimansions
✆ **06 75 17 98 83**

42 - Vds Round Baller Newholland 640, balle, commande chambre variable, an 95, bon état à débattre
✆ **06 76 98 29 93**

69 - Cherche mois-batt Claas consul protector mercator dominator 80 85 J Deere 960 965 970 975 New Holland 1530 1540 8040 8050 Mas Ferg 307 440 506 507
✆ **06 84 61 38 25**

Traitement

38 - Vd pulvé Rau 1500 l RD 18 m tout hydro tri jets 5 tronçons norme OK TBE : 8500 E, cs regroup
✆ **06 72 34 75 60**

89 - RECHERCHE pulvé Caruelle 800 ou 1 000 l pour cuve, bas prix (0105)
✆ **03 86 43 12 04**

Distribution

01 - Vds desileuse Lucas 1701, 1,5m3, 92, bé de marche, petit prix
✆ **06 16 33 36 94**

01 - Vds distributrice Rolland 10m3 ; benne Jeantil 9T tbé
✆ **03 85 30 55 36**
ou 06 61 18 58 52

Epandage

21 - VENDS semoir engrais Sulky DPX 1503, largeur épandage 20 m (réf 5101)
✆ **03 80 93 11 26 HR**

42 - A vdre épandeur Deguillaume, 10 t, hérissons verticaux, tbé
✆ **06 72 00 03 07**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 é 8,5kg 30m3 é 14kg compléte aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 10BA
✆ **06 77 61 08 88**

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m3 à 14kg complète aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 10BA
✆ **06 77 61 08 88**

Forestier

42 - Vds remorq forest 5 t 2010, sans grue, rallonge, poteau 30 et 80 cm, signalisation, 2 essieux, tbé à débattre
✆ **04 77 76 87 42 hr**

Manutention

26 - Recherche Palox bleu ex cabanon plastique
✆ **04 75 51 63 18**

Agri divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds 1 presse Vario 1500 Super Krone année 2006 bon état ; tracteur Fendt 311 relevage avant année 1999, 6000 heures, bon état
✆ **04 74 42 01 46**

01 - Vds broyeur Forestier Desvoys + pince croco et godet terre Mailleux
✆ **06 08 01 22 05**

01 - Vds tank à lait Japy 3100 L lavage auto cause capacité insuffisante
✆ **03 85 30 96 25**

01 - Vds faneuse Kuhn GF 5001, 2001 ; semoir engrais Kuhn 935, 1800 L, 2004, tbé ; presse BR RC 125 ; foin BR diam 150
✆ **06 87 39 09 34**

18 - Vends broyeur de haie Feor, bras télescopique 7,50 m, refroidisseur, année 2005, TBE
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

21 - VENDS 2 auges 6 m , 2 cornadis 6 m , monte botte 11 m , roues basses pressions 800 R 65/32 (01VB2)
✆ **06 09 74 59 45**

26 - Vds deux silos de 12 tonnes métalliques 500euros l'unité à prendre sur place
✆ **06 87 34 42 68**

38 - Vds semoir é ma??s Monosem PNU 4 rangs équipé fertilisateur et micro-granulé
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Recherche vis é grain reprise cellule 2 é 3 m + combiné semis 3 m é dents + herse alternative 3 m m??me HS
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds ramasseuse é noix Guillot, enrouleur 90 280 tuyaux d'irrigation plusieurs dimensions
✆ **06 75 17 98 83**

38 - Suite décés benne 3 points sans racloir acier épais, charrue butter pomme de terre Bourgoin
✆ **06 11 75 66 50**

38 - Vends 1 faucheuse traînée 2m40 conditionneuse à lame : 500 E ; 1 faucheuse traînée 2m80 NH conditionneuse à disq : 1500 E ; 1 vibroculteur 3m40 Ebra : 300 E ; 1 pegolama 3 m axe horizontal à dents : 300 E ; 1 bétaillère 7 bêtes camion transformé : 1000 E ; diverses tonnes à eau avec abreuvoir 1200 l : 0 E 15 le L ; 1 tonne à eau avec abreuvoirs 2 bêtes 700 l : 1000 E ; 1 micro semoir antilimace 12 volts : 400 E ; 1 portique sur chassis 4 roues avec palan : 400 E ; 1 cuve à mazout 3000 l : 300 E ; 2 cuves à mazout de 500 l : 50 E ; 1 batteuse à poste fixe La Bourguignonne : 750 E ; 3 tracteurs anciens 56 et Zetor avec enfonce pieux ; 1 scie à ruban avec le Renault volant de 70 diam Bullg : 3000 E ; Cherche tôle bac acier de bardage, charrue 1/4 de tour, charrue balance, tuyau béton de 300 diam , 1 petite meuleuse de 13 diam , 1 chargeur de batterie 6/12 volt, jeu de pneus 16,9x34 et 13,6x24 ou roue complète 18,6x38 et 16,9x28 ; Cherche personne qui me ferait divers travaux mécanique, réponse rapide
✆ **06 71 69 97 76**

38 - Vds compresseur de taille pneumatique 3 pts Patterlini avec tronço + perche s&cateur, 1 élévateur à godets 4 m hauteur pour noix, 1 tracteur IH 845 xl avec chargeur 2 rm 4300 h
✆ **04 76 36 19 53**
ou 06 81 45 30 20 HR

38 - Vends piquets bois de clôture, 150 et 175 cm, sciés et appointés, détail ou gros
✆ **06 10 84 52 91**

38 - Vends épandeur fumier 4 t Jurdic, parfait état équipé grains et fourrage ; semoir à grains Gougis 17 rangs ; fendeuse à bois à vrille prise de force
✆ **04 74 92 14 51 HR**

38 - Recherche arracheuse pomme de terre type Kusman + bétaillère 4/5 bêtes + faneuse 2 toupies Kuhn ; Vend autochargeuse foin vrac
✆ **06 71 68 91 94**

38 - Recherche coupe pour moissonneuse Clayson 140 ou New Holland 133 moissonneuse en bon état, épandeur fumier de 4 t à 5 t
✆ **04 74 58 44 41**

38 - Vends semoir Monosem Ribouleau PN 4 rangs maïs + insecticide, bon état, à débattre
✆ **04 76 31 72 15**
ou 06 78 98 38 55

38 - Cause retraite vend évacuateur à fumier Miro 54 m de chaîne galvanisé, rampe 5 m + va et vient 13 m de rail sans rampe, transfert de lait Alfa Laval 3 postes avec programmateur de lavage, 2 tank à lait de 750 l et 350 l le tout en bon état tritical et avoine de consommation
✆ **04 76 36 05 66 HR**

38 - Herse rotative 3 m Kuhn, semoir Nodet 3 m, vis à grain 4 m diam 125 cm, moulin à farine Criquet, ensileuse Taarup Agram 1m10, rampe curétable 4 m équipé moteur état élect et réducteur, machine à traire Alfa Laval
✆ **04 74 58 25 32**

38 - Cause cessation vends herse alternative Kuhn HA 3000 rouleau packer relevage arrière, semoir Nodet AS 3 m + passages de roues, autochargeuse New Holland 1006c
✆ **04 74 58 40 19**

38 - Vds treuil remor Gilibert 16 t TBE, chisel 5 dt, cultivateur 13 dt, herse 3,20 m, remo distributr
✆ **06 03 80 35 05**

38 - Vds semoir à maïs Monosem PNU 4 rangs équipé fertilisateur et microgranulé
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Recherche vis à grain reprise cellule 2à3 m + combiné semis 3 m à dents + herse alternative 3 m même HS
✆ **06 08 32 95 59**

38 - Vds semoir engrais Vicon pendulaire semoir céréale 3 m laveuse légume racine tasse avant cochet cuve à fioul avec pompe 10000 l
✆ **04 78 96 12 58**
ou 06 71 58 44 21

38 - Suite décès benne 3 points sans racloir acier épais charrue butter pome de terre Bourgoin
✆ **06 11 75 66 50**

42 - Vds presse BR New Holland 5950 ttes options 1997, état except 12 000 euros + surélévateur
✆ **06 33 77 66 45**

42 - A vdre cause décès tract DB 50 CV, épandeur auto remorq Siam 4,9 T, semoir Nodet 2,50m, fauche GMD 44 distri engrais
✆ **06 85 28 35 57**

58 - VENDS tracteur NH 100 A, 4 RM + chargeur, - benne Mono 11 T , - broyeur haies, com élec , - combiné semis 3 m + pulvé carr 18 m , TBE (5014)
✆ **03 86 60 13 40**

58 - VENDS cause cessation tracteur Case MXU 125 + fourche mailleux MX 120, - brabant Grégoire et Besson Varilarge 4 C, combiné 3 m , - presse Deutch Fahr filet 460, 1 an garantie (010B)
✆ **06 77 18 15 67**

60 - VENDS ramasseuse à cailloux + aligneuse, le tout fabrication artisanal + lieuse Mac cormick (0106)
✆ **03 44 79 23 50**
ou 06 32 25 79 22

69 - vds Fourche à Fumier F2 Pince crocodile godet à terre 2m + 2 Artop L200
✆ **06 18 05 04 20**

71 - Vds silo bois aliment intérieur 3 T 5, abreuvoirs Lavenir et La Buvette
✆ **06 10 10 92 37**

71 - Vends benne Maître BMM12, kit ensilage 12 T, 2 essieux
✆ **06 88 30 35 05**
ou 03 85 88 89 52 H R

71 - Vends 1 dessileuse pailleuse mélangeuse Kuhn 7 m3 avec pesée, an 2003, TBE, PV 11 980 E HT
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds paill dist spécial enrubanne neuve, cdes élec 2 m3 Kuhn 3 pts, prix destoc 12 500 E HT
✆ **03 85 26 00 67**

74 - Vds chargeuse ptes bottes Omas 104, élévateur à palette Agram pour tracteur haut 2,60m tbé
✆ **06 82 44 63 87**

84 - Vds Tracteur FIAT6566 avec cabine, an 85, 5000h, std : 9000 euros, bon état Pulvé P600l, rampe hydro l 12 m : 3500 euros
✆ **06 12 53 46 41**

84 - Vds tracteur FIAT 6566 avec cabine, an 85, 5000 h standard, B E : 9000 euros, + pulvé P600L, rampe hydr larg 12 m : 3500 euros
✆ **06 12 53 46 41**

84 - 30-Vds vibroculteur 6m, semoirs 2,50-3-4m, charrues non-stop 2-3-4 socs, covercrops 20, 24, 28, 36 dis , décompacteur 6 d DUROU, broyeurs 2,25-2,40 - Tél : 04 66 24 26 11
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS semoir Cogeai 6 m , 40 socs, double trémie, bâche, - vibro-sème Lachaud + sépéba, bon état, prix : 5 400 € (0107)
✆ **03 86 75 23 65**

Elevage

38 - Vds tank é lait Prominox 2700 l cause capacité BEG salle de traite Westfalia 2x4 épis
✆ **06 21 06 04 10**

38 - Vds tank à lait Prominox 2700 l cause capacité BEG, salle de traite Westfalia 2x4 épis
✆ **06 21 06 04 10**

58 - VENDS tank à lait 4 000 l , année 1994, lavage auto, très bon état (01VB1)
✆ **06 82 95 00 18**
ou 06 64 43 53 99

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds C15D 1996 750 kg 158000 km bon état 2 pneus GooYear 18-4-38 70 % usure
✆ **06 86 80 61 37**

38 - Vds C15 1996, 158000 km bon état état 2 pneus Goodyear 18-4-38 70 % usure
✆ **06 86 80 61 37**

Tourisme

38 - Vds 309 Peugeot de 1988 FS pour pièces (500 E) en très bon état, vds deux essieux pour remorque carré de 100 : 1 avec frein fente à 8 trous : 850 E et 1 essieu sans frein : 650 E
✆ **04 74 97 23 88 HR**

38 - Vends Xantia HDI 110 c, 143000 km, année 1999 TBE : 2500 E à débattre, crochet attelage Xantia : 100 E, barres de toit Xantia : 30 E, 2 pneus Michelin 165-70-14
✆ **04 76 36 75 34**
ou 06 70 59 19 91

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille et foin bottes rondes stocké sous hangar poss livraison
✆ **06 87 44 14 54**

01 - Achète paille à l'abri bottes rondes ou carrées paiement comptant
✆ **06 77 10 31 83**

26 - Vds paille 1er choix bottes rondes Ford 7910 7000H Bloc change
✆ **04 75 59 10 98**
ou 06 03 59 68 47

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Pépinière

26 - Vds coupe de bois
✆ **06 27 54 05 48**

Propriété

21 - JA RECHERCHE exploitation céréales ou polyculture élevage, dép 21 - 89 (réf 5103)
✆ **03 80 96 41 45 HR**
ou 06 89 02 66 93

Divers

07 - Vds Broyeur mart réversible déport L1,50 peu servi + plateau Ford transit bâché an 94 bon état à débattre
✆ **06 22 61 44 06**

21 - VENDS pneu 16 9 24, 70% usure, laveur haute pression Karcher, état de marche, chariot avec roues bois (0101)
✆ **06 17 70 86 63**

38 - Vds faucheuse avant x arriére pirouette salle de traite 2x4 cuve fuel R19 Pallan
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds C15 diesel, an 89, 1734000 kms, 1500 euros, herse alternative an 00, 2500 euros TBE
✆ **04 74 58 48 75 HR**
ou 06 20 80 79 08

38 - Vds char tri Huard nostop mec/des Kuhn bloc 1201 élévateur RB cour Riviere Cas 114 120x0,60 à 1,25m/ Heston Fiat 5530 1mx0,50x130m/fauch rotat JF 150 2 tamb/tank à lait 650 l Japy/pompe à vide p 2 pots et une 3 pot Westfalia PV Alafa Laval/4 grill p lait Melotte, tube inox et Galva 40 m 0,40 diam /mesureur à lait
✆ **04 76 53 41 49**

38 - Vend 2 roues étroites 9-5R44 pour Massey avec pneus Kléber 500 E, un épandeur d'engrais Amazone ZAF 804 fermeture hydrolique : 800 E, une herse Sicam 4,20 m repliage hydrolique : 800 E, hérisson pour épandeur Doyeux
✆ **06 10 63 68 40**

38 - Vds faucheuse avant xarriere pirouette salle de traite 2x4 cuve fuel R19 Pallan
✆ **06 70 24 56 64**

89 - VENDS pompe machine à traire melotte PV 2 A + moteur tri neuf + autre pompe + pulsateur surge + pot (0103)
✆ **03 86 66 43 73 - 8 h**

Offre

Emploi

71 - La FDSEA de Saône-et-Loire recrute un (e) responsable du service économique et syndical Missions : sous l'autorité du Directeur Général du Groupe FDSEA, mettre en place un projet de service pour l'accompagnement individuel et collectif des chefs d'entreprise, encadrer l'équipe syndicale et développer la vie de toutes les sections, assurer des actions d'information, de formation, et de communication du réseau et auprès du grand public, mettre en oeuvre le projet politique des responsables professionnels dans l'animation, former les responsables professionnels, rédiger des notes de synthèse, compte rendu d'activités, suivi des tableaux de bord de l'activité économique du service Profil : formation initiale supérieure (BTS, DESS ou ingénieur) Connaissance du milieu et organisations professionnelles agricoles exigée Capacité d'animation, de synthèse, de rigueur et esprit d'initiative Sens du contact, de l'écoute, de l'organisation, de l'animation et du travail en équipe Qualité managériale, d'expression écrite et orale Conditions : poste à pourvoir immédiatement CDI avec période d'essai : statut cadre Rémunération selon formation et expérience Poste basé à Mâcon avec déplacements sur région Bourgogne Permis VL indispensable
✆ **Adresser lettre de motivation + CV à : FDSEA de Saône-et-Loire, Monsieur le Directeur Général, Maison de l'agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex**

01 - Expl laitiére robot ch salarié qualifié perspectives instal possibles
✆ **06 80 71 03 74**

38 - Exploit avicole cherche ouvrier motivé 35 h permis B pour suivi élevage et livraison
✆ **06 81 91 95 40**

38 - Le Contrôle Laitier de l'Isère (C I E L) recherche un agent de traite immédiatement pour recueillir les échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Morestel - La Tour du Pin – aucun diplôme exigé - connaissance milieu agricole appréciée - domicile sur secteur – CDI temps partiel – voiture indispensable

Adresser candidature à :
✆ **Michaël BONNAULT**
06 30 63 23 40

84 - Exploit Viti Chateauneuf du Pape ch tractoriste conf Exp sur enjambeur et niv BTS ou équivalent - LM+CV au journal qui transmettra réf 2230-50

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte d'Or recherche

Des estimateurs départementaux de dégâts de gibier

Statut: Travailleur indépendant

Mission: Réaliser pour le compte de la FDC 21 des missions d'estimations de dégâts de gibiers sur des dossiers de déclaration

Mobilité: ensemble du département de la Côte d'Or

Disponibilité: Toute l'année et d'une manière essentielle aux principales périodes de récoltes soit du 15 juin au 15 août, du 15 septembre au 15 décembre.

Profil: Connaissances du milieu et des techniques agricoles exigées, connaissances cynégétiques capacités relationnelles, rigueur administrative.
Rqe: Inscription préalable obligatoire sur la liste des estimateurs départementaux de dégâts de gibier après formation obligatoire FNC (frais pris en charge) et approbation de la Commission Départementale.

Lettre et candidature et CV à adresser au président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte d'Or avant le 31 janvier 2011 à:

Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte d'Or
28 A, Rue des Perrières - BP 80576 - 21005 Dijon cedex
e.mail: accueil@fdc21.com

89 - RECHERCHE personne pour assurer parage d'onglons, formation assurée, niveau BTA, CDI (réf 510A)
✆ **03 86 92 36 33**

Demande

Emploi

39 - Suisse proche Lausanne Cherchons salarié agricole ou couple qualifié et consciencieux qui apprécie les vaches laitières Exploitation de polyculture Très bonnes conditions d'engagement CDI Logement indépendant Entrée à convenir
✆ **0041 21 781 19 96**
ou 0041 76 399 02 12

42 - JF 26 ans BTS, agro-alim recherche associé + exploit pour créer fromagerie + vente directe secteur monts du Lyonnais sud
✆ **06 33 08 25 54**

42 - JF 26 ans, BTS agro-alim , recherche associé + exploit pour créer fromagerie et vente directe, secteur Monts du Lyonnais sud
✆ **06 33 087 25 54**

Animaux

Divers

74 - Vds brebis suite agnelles béliers charmoise, chiots Border Collie mère tat 250 269 799 023 887
✆ **04 50 43 50 01**

Bovin

01 - Vds 4 vaches Charolaises 2 croisée taureaux charolais très dociles cause retraite
✆ **06 89 76 81 78**

01 - Vds génisses et vaches 46 et 66 terme déc /janv /fév CL garanties sanitaires
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 1 à 2 ans et vaches - Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06 77 19 11 44**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 14 et 15 mois, laitonnes, jeunes vaches à veaux Elevage LENA 03360 Urcay (50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc 09 et janvier 10, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée J et H Bonnichon, 18170 Le Châtelet
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

18 - Vends 8 taureaux limousins, 1 an, non inscrits
✆ **Tél 06 14 40 22 10**

21 - Pédicure pour bovins de père en fils depuis 1968 EARL Cunin (010C)
✆ **06 17 49 08 63**

21 - ELEVAGE CHAROLAIS BAUDOT - Pont et Massène (3 kms de Semur-en-Auxois) PROPOSE à la vente large choix de reproducteurs : - taureaux adultes, - 20 taureaux de 2 ans, - 25 taureaux de 1 an et ce, en apportant toutes garanties Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile Accueil permanent (480D)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

21 - VENDS taureaux limousins 16 mois, dociles, vêlage facile, B O , génisses à saillir, laitonnes (réf : 51VB3)
✆ **06 82 69 28 68 HR**

38 - Cause cessation vds génisses et vaches prêtes MO
✆ **06 89 32 41 72**

42 - Vds 10 taureaux charolais HBC 15 mois, livraison assurée, GAEC Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et génisses au lait prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
fax 04 77 27 82 58

42 - A vdre génisses à saillir montbéliardes indemnes IBR cause cessation
✆ **04 77 71 60 66**
heuyres repas

58 - VENDS cause cessation vaches et génisses pleines, génisses 1 et 2 ans HBC, TGS (réf 510B)
✆ **06 17 46 19 39**

58 - Elevage Blonde d'Aquitaine inscrit VEND repros 18 mois et 1 an, bonnes origines (010A)
✆ **06 83 26 95 44**

69 - Vds taureaux charolais 2 ans et un an HBC TB origine IND IBR BVD
✆ **04 74 63 49 93**
ou 06 85 73 49 86

69 - Vds 10 vaches pleines Limousines Prix à débattre Surnombre
✆ **06 83 28 46 96**

69 - Elev Limousin vds 6 génisses pleines vel Janv-Fév, bonnes origines TGS
✆ **06 03 59 21 63**

71 - Vends vaches prêtes ou vêlées limousines inscrites Gaec du Tinailler, Milly
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

71 - Elevage charolais vend taureaux 1 et 2 ans, repro , HBC, TGS, livraison Gaec Dufraigne M C V , Montfeurton, 71190 La Tagnière
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - Vends veaux repro ch non HBC, B O , IBR A, FCO OK, très bonne conformation Issy L'Evêque
✆ **06 10 45 21 58**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro charol , TGS, liv pos Gaec Berland, Viry
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Vends 3 jeunes vaches charolaises pleines, terme fév -mars, HBC, issues I A + bons veaux 1 an
✆ **06 72 99 64 62**

71 - Elevage limousin HBL vend 5 bons taureaux reproducteurs 12-16 mois
✆ **06 42 11 49 57**

Caprin

26 - Vds Machine é traire 16 postes lavage automatique Manus TBE 4500euros + mini louve
✆ **04 92 66 03 79**

42 - Cause cessation vends 40 chèvres, 12 chevrettes, 1 bouc
✆ **04 77 63 63 23**

42 - Coop du Gard vend chtes alpines saanens pleines MB 03/11 CL + Caprigène + livr possible
✆ **04 66 81 61 62**

71 - Vends 30 chèvres alpines M B 20 02, TBO, C L 900 kg G+, cause santé
✆ **03 85 50 47 44**
ou 06 19 89 98 76

Ovin

07 - Vends 16 brebis pleines
✆ **04 75 06 54 95 HR**

21 - VENDS 1 bélier Sulfock 3 ans, 150 € et 1 agneau Sulfock, 180 € (0108)
✆ **03 80 97 23 27 HR**
ou le soir

26 - Vds 37 brebis agnelles préalpes avec 11 agneaux 120 euros l'unité
✆ **06 42 55 59 81**
ou 04 75 40 01 92

58 - VENDS cause cessation troupe brebis et agnelles charolaises génotypées, 130 et 40 (réf 010D)
✆ **06 74 37 07 11**
03 86 84 21 18 après 20 h

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux paiement comptant
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - Vds Cochettes repro et Porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

26 - Vds Cochettes repro et Porcs 120kgs Livraison possible 26 et 07
✆ **06 73 47 78 29**
ou 04 75 62 80 43

Volaille-Lapin

21 - VEND poules pondeuses vivantes élevées en plein air du 6 au 14 janvier 2011 : prix de 1 à 20 poules 3 5€, de 21 à 50 poules 3€, de 51 à 100 poules 2 30€, de 101 à 200 poules 1 50€, + de 200 poules 1 30€ ferme du Pontot à Gevrey Chambertin, vente d'oeufs détail et semi gros toute l'année
✆ **03 80 34 31 19**

Chien

21 - DONNE 2 chiots Border Collie, 1 M , 1 F , nés le 21/10 + donne 1 m??le Border Collie adulte trés calme (réf 5104)
✆ **06 25 05 27 96**
ou 03 80 64 39 08

39 - 39 Vds chiots Beaucerons origines troupeaux LOF mère 250269801114929
✆ **03 84 51 45 12**

71 - Vends chiots petits bergers des Pyrénées, 2 m , pucés vaccinés, mère 250269799036125
✆ **06 72 66 70 04**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SELARL DES DOCTEURS BLOCAILLE ET COGNET

SELARL de Médecins
au capital de 5.160 euros
Siège : 1 rue des Créots
21121 Fontaine les Dijon
RCS Dijon 479 796 872

L'assemblée générale réunie le 30 Octobre 2010 a décidé :
- D'augmenter le capital d'une somme de 2 080 euros pour le porter à 7 240 euros par la création avec jouissance au 1er Novembre 2010 de 208 parts nouvelles de 10 euros chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire.
- De modifier les statuts en conséquence.
- De nommer en qualité de cogérant à compter du 1er Novembre 2010 Monsieur Grégory Favrolt, 3 Bis rue du Moulin 21380 Messigny et Vantoux.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
La gérance.

AL21015159

GEA WESTFALIASURGE JAPY

Société par actions simplifiée
au capital de 3 323 250 euros
Siège social
Route de Gray
21850 Saint Apollinaire
RCS Dijon 380 002 360

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 29 décembre 2010 :
Monsieur Germain Baumgart a été révoqué de ses fonctions de directeur général avec effet immédiat.
Pour avis, le président

AL21015256

CHANGEMENT DE NOM

Melle Brun (Ludivine) née le 05 décembre 1975 à Besançon (Doubs), demeurant 5 impasse du Fays à Plombières-Les-Dijon (Côte d'Or) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : Pidoux de la Maduère.

AL21015262

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Jean-Charles Guilard
Sylvain Convers - Marie-Pierre Péré
Notaires associés à Dijon
(Côte d'Or)
7 boulevard de Brosses
Successeurs de Me Pierre Marion

Suivant acte reçu par Me Marie-Pierre Péré, notaire à Dijon, le 23 décembre 2010, M. Bernard Charles Bolot, et Mme Jocelyne Georgette Bernard, son épouse, demeurant ensemble à Dijon, 15 rue de la Houblonnière, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Marie-Pierre Péré, notaire à Dijon, 7 bd de Brosses.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis,
Me Marie-Pierre Péré

AL21015257

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : EARL DUGIED
Siège : 24 rue de la Charbonnière 21110 Pluvet
Forme : Société civile
Capital : 7 500 euros
Objet : gestion et exploitation de biens agricoles
Durée : 99 ans
Apports en numéraire : 7 500 euros
Gérants :
* Monsieur Dugied Dominique, demeurant à Pluvet 21110
* Monsieur Dugied Jean-François demeurant à Losne 21270
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, la gérance

AL21015157

Cabinet Jacques BRET,
Avocats
62 rue de Bonnel 69003 Lyon

Avis est donné de la constitution sans apport en nature de la société SCANNER BENIGNE JOLY - DOCTEURS PETIT-PERRIN, DUCHAT, ECOSSE
Forme : Société Civile de Moyens
Objet : Faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de tous moyens utiles ou nécessaires à l'exercice de leur profession, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci ;
Siège : 11 Bis rue Alexandre III - 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Capital : 300 euros
Gérance : Monsieur André-Dominique Petit-Perrin, 4 Bis rue Lamartine 21000 Dijon
Monsieur Alain Duchat, 14 Rue du Coteau du Barry 21240 Talant
Monsieur Michel Ecosse, 11 Bis rue Alexandre III - 21000 Dijon
RCS Dijon
La gérance.

AL21015259

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS CUISINIER ET PASQUALINI

Société civile de moyens
En liquidation
au capital de 305 euros
Siège social : 2, rue du Parc des Sports
21 150 Venarey les Laumes
388 722 381 RCS Dijon

Suivant décision collective du 31 décembre 2009, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21015128

NON DISSOLUTION

MENS ALIA

Siège Social : Rue de la Croix
21690 Salmaise
S.A.R.L. au Capital de 7 622,45 Euros
RCS Dijon B 392 636 999

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 4 Décembre 2010, statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code du Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société mais au contraire d'en continuer l'exploitation.
Pour avis
Le gérant : Johannes Andriessen

AL21015254

TRANSFERT DE SIÈGE

Société Civile Holding MAJUNE
Société civile au capital de 1 800 €
Lotissement La Treille
01250 Hautecourt Romanèche
451 689 863 RCS Bourg en Bresse

Aux termes du PV d'AGM du 30/06/2010, il a été décidé de transférer le siège social du Lotissement La Treille
01250 Hautecourt Romanèche au 6 ruelle du Chatelet 21200 Reulle Vergy à compter du 1er juillet 2010 et de modifier l'article 4 des statuts.
En conséquence, la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Dijon.

AL21015263

SCI 78 RUE CARNOT

Société Civile Immobilière
au capital de 106 714,31 €
Siège social : 78, rue Carnot
89500 Villeneuve sur Yonne
404 193 302 RCS Sens

L'AGE du 16 juillet 2010 a décidé de transférer le siège social de Villeneuve-sur-Yonne (89500), 78 rue Carnot à Senneceyles-Dijon (21800), 5 square du Pont de Pierre, à compter dudit jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL21015264

«LE CROS SAINTE MARTHE»

Société civile immobilière
au capital de 9 600 euros
Siège social
7 rue de Larrey à 21000 Dijon
RCS Dijon D 502 120 595
Siret 502 120 595 000 17

L'assemblée générale du 9 décembre 2010 a décidé le transfert du siège social :
* du 7 rue de Larrey à 21000 Dijon
* au 14 rue Madame à 78160 Marly le Roi
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles.
Le gérant

AL21015265

NOMINATION

LA CURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social
8, place de l'Europe
21170 Laperrière sur Saône
RCS Dijon 482 507 423

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2011, l'associé unique a nommé Madame Aline Lavoine demeurant 8 place de l'Europe 21170 Laperrière sur Saône, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Daniel Lavoine, démissionnaire.
Pour avis, la gérance

AL21015258

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DIJECO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 €
Siège Social : 146 Allée du Docteur Lépine
21160 Marssanay La Côte
428 114 581 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 13 décembre 2010, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Arnaud Ligonnet de son mandat de gérant et a décidé de nommer en ses lieu et place, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée Monsieur Sylvain Beaudon demeurant 28 Parc Sainte Catherine 54100 Nancy.
Pour Avis,
La Gérance

AL21015158

Aux termes d'une AGO du 26/11/2010 de la SCI UPTIMUM, société civile immobilière au capital de 2 000 €, RCS de Dijon D 488 118, Hervé Leguai demeurant 33 impasse en Basses Terres à Saint Apollinaire (21850) a été nommé gérant à compter du 26/11/2010 en remplacement de Jean-Philippe Descombes et de Pascale Desguin demeurant Thuy Dessous à Thônes (74230) co-gérants démissionnaires.
Aux termes d'une AGE du 15/12/2010 il a été décidé de rectifier l'adresse du siège social du 4 au 8 Chemin de la Noue Longvic (21600) et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
La gérance,
Pour avis

AL21015255

FUSION

Groupe Maison Hôtelière
SA au capital de 80 000 euros
Siège : Dijon (21000)
ZAE Cap Nord 18 rue de Cracovie
015 850 472 RCS Dijon

MAISON HOTELIERE

SARL au capital de 60 000 euros
Siège : Dijon (21000)
ZAE Cap Nord 18 rue de Cracovie
326 589 660 RCS Dijon

Suivant délibération en date du 11 décembre 2010 :
* Les actionnaires de la Société Groupe Maison Hotelière ont approuvé le projet de fusion signé avec la Société Maison Hotelière, les apports effectués ainsi que leur évaluation. La Société Groupe Maison Hôtelière étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, la fusion n'a pas donné lieu à une augmentation de capital. La Société Maison Hôtelière, absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été dissoute de plein droit, sans liquidation, à la même date. Ladite opération n'a dégagé aucun boni de fusion.
* L'objet social a été étendu aux activités de fabrication, achat, vente et location de fournitures générales pour cafés, hôtels, restaurants, salons de thé, collectivités et particuliers, notamment vente ameublement, literie, tissus, tapis, linge de maison, jeux, vaisselle, quincaillerie, papeterie, appareils ménagers.
* La dénomination sociale a été modifiée. Elle est désormais la suivante : Maison Hôtelière.
Les articles 3 (Objet) et 2 (Dénomination) des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL21015260

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

NOVO CONSEIL
Société d'avocats -
15, rue Adam Billault
58000 Nevers

SARL BOCAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 Euros
Siège social: Le Domaine du Grand Bois-Route de Fertot
58470 Gimouille
RCS Nevers 421 032 244

Décision: Assemblée générale à caractère mixte du 30 décembre 2010
Modification de l'objet social
Ancienne mention
- la création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de tourisme, d'hôtellerie et de restauration,
- le conseil en conception, management et exploitation d'équipements touristiques, hôteliers et restauration,
- la réalisation de tous investissement, directs ou indirects, mobiliers ou immobiliers, dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des loisirs, et ce, par tous moyens, (création, acquisition, construction, prise à bail, location-gérance),
-l'exploitation directe ou indirecte des biens appartenant à la société
- l'exploitation directe ou indirecte des biens appartenant à d'autres sociétés à travers des mandats de gestion,
- la prise de participations dans tous groupements ou sociétés exerçant l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en favoriser l'exploitation, l'extension ou le développement ainsi que la gestion de ces participations.
Nouvelle mention
- la commercialisation de tout type d'hébergement,
- la création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de tourisme, d'hôtellerie et de restauration,
- le conseil en conception, management et exploitation d'équipements touristiques, hôteliers et restauration,
- la réalisation de tous investissements, directes ou indirects, mobiliers ou immobiliers, dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et des loisirs, et ce, par tous moyens, (création, acquisition, construction, prise à bail, location-gérance),
- l'exploitation directe ou indirecte des biens appartenant à la société,
- l'exploitation directe ou indirecte des biens appartenant à d'autres sociétés à travers des mandats de gestion,
- la prise de participations dans tous groupements ou sociétés exerçant l'une ou l'autre des activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en favoriser l'exploitation, l'extension ou le développement ainsi que la gestion de ces participations.
Pour avis

AL58015183

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Etude de Me J-P Gauthron
Notaire à Guérigny (Nièvre),
1 rue de Plouzeau

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Georges Beaudry, retraité, et Madame Camille Anna Hostin, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Imphy (Nièvre), 28 rue Georges Brassens.
Mariés initialement sous l'ancien régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Villepinte (93), le 26 mai 1956
Modification opérée : adoption du régime de la Communauté Universelle tel qu'il est prévu à l'article 1526 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Gauthron, notaire ci-dessus nommé.
Date de l'acte : 16 décembre 2010
Enregistré à Nevers (58), le 22/12/2010 bordereau 2010/1 564
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus dans le délai de trois mois, et devront être effectuées par lettre recommandée avec accusé de réception ou exploit d'huissier.
Pour Avis
Maître J-P Gauthron

AL58015191

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 décembre 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Dénomination : Gauthier
Siège Social : Bona (58330) Aglan
Objet :la réalisation de travaux agricoles et la location de matériel agricole.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 5 000 euros
Gérance : Gauthier Etienne, demeurant à Aglan - 58330 Bona
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL58015167

Maître Martine Thomas Crolet
Notaire associée
à Chagny (Saône et Loire)
25 rue de la Ferté

Acte en date du 21 décembre 2010
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI Nivot
Objet : acquisition par voie d'achat, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration et location de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : Cercy la Tour (58340), rue des Clairs Logis
Durée : 99 années
Capital social : cinq mille euros (5 000,00 euros)
Apports : numéraires
Parts cessibles avec l'agrément préalable unanime des associés.
Exercice social : 1er janvier - 31 décembre.
Gérants : Monsieur Laurent Nivot et Madame Aurélie Ferrain, 7 A rue des Cras, 21550 Ladoix Serrigny
Immatriculation : RCS Nevers
Pour avis

AL58015173

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Marsannay la Côte (AS10.138.01):
8 a 09 ca - Les recilles: BP-94 - terres AOC « Marsannay » (sans bâtiment)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/01/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21015266

Tél : 03 80 78 90 42 -
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II
55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

NEVERS PREMIUM AUTOMOBILES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
ZAC des Grands Champs
58000 Nevers
RCS Nevers

Capital : 1 000 euros
Objet : la société a pour objet, directement ou indirectement :
* la négoce sous quelque forme que ce soit, la location, l'entretien et la réparation de tous véhicules automobiles neufs ou d'occasion;
* le commerce de détail d'accessoires et d'équipements automobiles;
* la prise de participations minoritaires ou majoritaires, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens et en particulier par voie d'acquisition ou de souscription au capital de sociétés existantes ou à constituer ; la gestion de ces participations, notamment par voie de prêt d'actionnaires, par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés;
* généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tout autre objet connexe ou complémentaire.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C.S.
Admission aux assemblées : tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité.
Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent, et chaque action donne droit à une voix au moins.
Cessions d'actions : les cessions et transferts d'actions entre actionnaires s'effectuent librement. Sauf en cas de succession ou de liquidation de communauté de biens entre époux ou de transfert (par voie de cession ou autrement) au profit d'un conjoint, un ascendant ou un descendant, le transfert d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Président : Monsieur Richard Vives, demeurant 16 quai Jean-Jacques Rousseau 69350 La Mulatière.
Commissaire aux comptes titulaire :
La société SOVEC, domiciliée 20 rue Fernand Pelloutier 38130 Echirolles.
Commissaire aux comptes suppléant :
Monsieur Alain Bouillot, domicilié 20 rue Fernand Pelloutier 38130 Echirolles.
Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le président

AL58015174

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 décembre 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Rameaumartin
Siège social : 10 Route du Lavoir, 58160 Sauvigny les Bois
Forme : Société Civile
Capital : 60 000 €
Objet social : Acquisition, vente, gestion et administration de biens immobiliers
Gérance : Monsieur Rameau Stéphane, 10 route du lavoir, 58160 Sauvigny les Bois
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL58015180

Suivant acte reçu par M J.-C. André, notaire, titulaire d'un office notarial à Saint Pierre le Moutier 34, Avenue du Général de Gaulle, soussigné, le 10 Novembre 2010, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination :
SCI «Avenue des Ternes».
Forme : Société Civile.
Capital Social : Sept millions d'euros (7 000 000,00 €).
Siège Social : Magny Cours (58470) Domaine de Fonsegré.
Objet Social :
La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée :
99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports :
Apport unique, conjointement par les Consorts Bellanger :
Des fractions dans l'ensemble immobilier en copropriété sis 45 Avenue des Ternes à Paris (75017), formant les lots 1 à 5, 7 à 12, 16, 17, 19, 20, 22 à 41, 43, 48, 52 à 62, 65, 67 à 77, 79, 80, 81, 83, 89, 90, 92 à 96, 98 à 103.
Apport évalué à Sept millions d'euros (7 000 000,00 €), net de tout passif.
Gérance :
Madame Marie-Christine Bellanger, demeurant à Magny Cours (58470), Domaine de Fonsegré.
Immatriculation :
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Cession de parts sociales - Agrément :
Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis, Maître Jean-Christophe André.

AL58015193

CONVOCATION

Sociétaire du Crédit Agricole Centre Loire, vous avez rendez-vous à partir du 8 février 2011 avec votre Caisse Locale pour participer à son Assemblée Générale.

Comme tous les sociétaires, vous allez recevoir votre invitation à l'Assemblée Générale de votre Caisse Locale.

ARGENT S/ SAULDRE
mercredi 9 février 2011 18h30
Salle Jacques Prévert à Argent sur Sauldre
ARTENAY
vendredi 11 février 2011 18h45
Salle des fêtes de Chevilly
AUBIGNY S/ NERE
mercredi 16 février 2011 18h30
Salle des fêtes Yves du Manoir
BAUGY
vendredi 18 février 2011 18h30
Salle des fêtes de Baugy
BEAUGENCY
jeudi 24 février 2011 18h30
Salle des hauts de Lutz à Beaugency
BEAUNE LA ROLANDE
vendredi 18 mars 2011 18h30
Salle du Parville à Beaune La Rolande
BELLEGARDE
vendredi 11 février 2011 19h00
Salle des fêtes de Bellegarde
BOURGES LITTRE
jeudi 24 mars 2011 18h30
Salle Bascoulard Route de Guéry à Bourges
BOURGES MARRONNIERS
jeudi 17 mars 2011 18h45
Salle Bascoulard Route de Guéry à Bourges
BOURGES NORD
jeudi 10 mars 2011 18h30
Salle de la Chancellerie Rue Louise Michel à Bourges
BRIARE - BONNY
vendredi 4 mars 2011 18h30
Auditorium de Briare
BRINON S/ BEUVRON
mercredi 23 février 2011 18h30
Ferme Auberge La Belerie à Brinon sur Beuvron
CHATEAU CHINON
jeudi 17 mars 2011 18h30
Salle des fêtes de Saint Leger de Fougeret
CHATEAUMEILLANT
mercredi 23 mars 2011 19h00
Salle Georges Mallet de Vandègre à Chateaumeillant
CHATEAUNEUF - ST BENOIT
vendredi 11 mars 2011 18h30
Espace Florian Rue Albert Viger à Chateauneuf sur Loire
CHATEAUNEUF S/ CHER
mardi 15 février 2011 18h00
Salle des fêtes de Venesmes
CHATEAU-RENARD
jeudi 10 février 2011 19h00
Salle polyvalente de Trigueres
CHATILLON COLIGNY
mercredi 9 mars 2011 19h00
Espace Colette Route de Rogny à St Geneviève des Bois
CHATILLON EN BAZOIS
mercredi 16 mars 2011 19h15
Salle de la MJC
CHATILLON S/ LOIRE
jeudi 10 février 2011 18h30
Centre Socio Culturel à Chatillon sur Loire
CLAMECY
jeudi 24 mars 2011 19h00
Salle polyvalente à Clamecy
CLERY ST ANDRE
jeudi 17 février 2011 19h00
Salle des fêtes « Espace Loire»
CORBIGNY
vendredi 4 mars 2011 18h30
Salle Saint Seine à Corbigny
COSNE S/ LOIRE
mardi 22 mars 2011 18h30
Salle de la Chaussade à Cosne sur Loire
COURTENAY
vendredi 25 mars 2011 19h00
Salle polyvalente d'Ervauville
CULAN
jeudi 17 février 2011 19h00
Salle polyvalente à Culan
DECIZE vendredi 11 mars 2011 18h45
Salle des fêtes Route de Decize à La Machine
DONZY
vendredi 4 mars 2011 18h00
Salle des fêtes de Donzy
DUN S/ AURON
mercredi 9 mars 2011 18h30
Salle polyvalente Rue de la Noraie à Dun sur Auron
ENTRAINS S/ NOHAIN
jeudi 10 février 2011 18h30
Salle Bernard Berthault à Bouhy
ENTRE LOIRE ET NIEVRE
mercredi 16 février 2011 19h00
Casino Planétarium de Pougues les Eaux
FAY AUX LOGES
jeudi 24 février 2011 18h30
Salle des fêtes Marcel Mesnard à DONNERY
FERRIERES EN GATINAIS
mercredi 16 mars 2011 19h00
Salle des fêtes René Larcheron à Ferrières en Gâtinais
FLEURY - SARAN
mercredi 16 mars 2011 18h30
Centre Culturel La Passerelle Bd de Lamballe à FLEURY LES AUBRAIS
FOURS
jeudi 24 mars 2011 19h00
Salle des jeunes à Fours
GIEN
jeudi 10 mars 2011 19h00
Salle Cuiry à Gien
GRACAY
mercredi 9 mars 2011 17h30
Centre socio culturel de Graçay
HENRICHEMONT
vendredi 25 février 2011 18h00
Centre Socio-culturel d'Henrichemont
JARGEAU - TIGY
mardi 1 mars 2011 18h30
Salle des fêtes de Darvoy
LA CHARITE S/ LOIRE
mercredi 9 mars 2011 18h30
Salle des fêtes à La Charité sur Loire
LA FERTE ST AUBIN
vendredi 25 février 2011 18h30
Salle Madeleine Sologne à la Ferté Saint Aubin
LA GUERCHE S/ L'AUBOIS
mercredi 9 février 2011 19h00
Salle des fêtes de Jouet sur l'Aubois
LA SOURCE - ST CYR
mercredi 9 février 2011 18h30
Salle des fêtes Rue André Champault à St Cyr en Val
LE CHATELET EN BERRY
jeudi 3 mars 2011 19h00
Salle du foyer rural au Chatelet en Berry
L√âR√â jeudi 24 mars 2011 18h30
Salle des fêtes de Boulleret
LES AIX D'ANGILLON
jeudi 17 mars 2011 18h30
Salle des fêtes des Aix d'Angillon
LEVET
vendredi 4 mars 2011 18h00
Salle des fêtes de Levet
LIGNIERES
mardi 15 mars 2011 18h15
Ancienne Caserne des Pompiers Place du Champ de Foire
LORMES
mardi 22 mars 2011 19h00
Salle culturelle à Lormes
LORRIS
jeudi 17 mars 2011 18h30
Salle Blanche de Castille à Lorris
LUZY
vendredi 18 mars 2011 18h30
Salle Marcel Joyeux à Luzy
MALESHERBES
jeudi 3 mars 2011 18h30
Salle du Grand Ecrin
MEHUN - LURY
mardi 8 mars 2011 18h00
Centre Socio Culturel André Malraux à Mehun sur Yèvre
MEUNG S/ LOIRE
jeudi 17 février 2011 19h00
Salle des fêtes à Huisseau sur Mauves
MONTARGIS
mardi 15 mars 2011 18h30
Salle des fêtes de Montargis
MONTSAUCHE
vendredi 11 mars 2011 18h00
Salle des fêtes à Ouroux en Morvan
MOULINS ENGILBERT
vendredi 25 mars 2011 18h45
Salle polyvalente à Moulins Engilbert
NERONDES
jeudi 24 février 2011 18h00
Salle des fêtes de Nérondes
NEUVILLE AUX BOIS
vendredi 18 mars 2011 18h30
Salle des fêtes de Neuville aux Bois
NEVERS
vendredi 11 mars 2011 19h15
Maison de la culture de Nevers
OLIVET
mardi 8 février 2011 18h30
Centre Culturel d'Yvremont Rue de L'Yvette à Olivet
ORLEANS CENTRE
vendredi 18 février 2011 19h00
Centre de conférence d'Orléans
ORLEANS ST MARCEAU
jeudi 10 mars 2011 19h00
Salle des Fêtes de Saint Pryvé Saint Mesmin
OUROUX EN MORVAN
vendredi 11 mars 2011 18h00
Salle des fêtes à Ouroux en Morvan
OUTARVILLE
jeudi 10 février 2011 17h45
Salle des fêtes d'Outarville
PATAY - CHARSONVILLE - EPIEDS
jeudi 17 février 2011 18h45
Salle des fêtes de Patay
PITHIVIERS
vendredi 11 février 2011 19h00
Salle des fêtes à Pithiviers
POUILLY S/ LOIRE
vendredi 25 mars 2011 18h00
Salle des fêtes de Pouilly sur Loire
PREMERY
jeudi 10 mars 2011 19h00
Salle de la Mairie à Premery
PREVERANGES
jeudi 3 mars 2011 19h00
Salle des fêtes de Préveranges
PUISEAUX
vendredi 25 février 2011 18h45
Gymnase de Puiseaux
SANCERGUES
vendredi 18 février 2011 18h30
Salle des fêtes de Sancergues
SANCERRE
mercredi 9 février 2011 18h30
Caves de la Mignonne à Sancerre
SANCOINS
vendredi 11 février 2011 19h00
Salle Oscar Méténier à Sancoins
SCEAUX DU GATINAIS
vendredi 18 février 2011 18h00
Salle de la Tourelle à Sceaux du Gâtinais
SOLOGNE NIVERNAISE
vendredi 25 mars 2011 18h30
Salle des fêtes de Cossaye
ST AMAND EN PUISAYE
vendredi 25 mars 2011 18h30
Salle Jean Carries à Arquian
ST AMAND MONTROND
vendredi 18 mars 2011 18h00
Cité de l'or à St Amand Montrond
ST BENIN D'AZY
vendredi 4 mars 2011 18h30
Salle des fêtes à St Benin d'Azy
ST DOULCHARD
mardi 8 mars 2011 18h45
Centre Socio culturel de St Doulchard Vieux Bourg
ST FLORENT - CHAROST
vendredi 18 mars 2011 19h00
Lycée Agricole Le Sollier au Subdray
ST JEAN DE BRAYE - CHECY
jeudi 10 mars 2011 18h30
CREDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE
26 rue de la Godde à ST JEAN DE BRAYE
ST JEAN DE LA RUELLE - LA CHAPELLE
jeudi 24 mars 2011 18h30
Espace Béraire Rue Nationale à La Chapelle St Mesmin
ST JEAN LE BLANC
jeudi 10 février 2011 18h30
Salle des fêtes et gymnase 165 rue Bourgneuf 45560 ST DENIS EN VAL
ST MARTIN D'AUXIGNY
vendredi 25 février 2011 18h30
Salle des fêtes de St Martin d'Auxigny
ST PIERRE LE MOUTIER
vendredi 11 février 2011 18h30
Salle des fêtes de St Pierre Le Moutier
ST SAULGE
mercredi 2 mars 2011 18h45
Salle de la Mairie à St Saulge
SULLY S/ LOIRE
mardi 8 mars 2011 19h00
Salle Blareau à Sully sur Loire
TANNAY
mercredi 16 mars 2011 19h00
Salle des fêtes de Tannay
VAILLY S/ SAULDRE
mercredi 9 mars 2011 18h30
Centre Socio Culturel à Vailly sur Sauldre
VARZY
mercredi 9 février 2011 19h00
Salle du Château de Varzy
VIERZON
mardi 22 mars 2011 18h30
Le Mac Nab à Vierzon

Assemblée Générale Mixte
Assemblée Générale Extraordinaire
Modification des dispositions statutaires: articles 3-7-9-11-12-17-20-21-22-23-25-27-29-30-33
Pouvoirs pour formalités
Tous les sociétaires sont convoqués. Si le quorum n'est pas atteint, conformément aux statuts, une seconde Assemblée Générale extraordinaire sera prévue.

Assemblée Générale ordinaire
Compte rendu financier et d'activité de la Caisse locale
Approbation des comptes de l'exercice 2010
Quitus au Conseil d'administration
Approbation des remboursements de parts
Fixation du taux d'intérêt à verser aux parts
Affectation du résultat
Renouvellement des membres du Conseil d'administration
Pouvoirs pour formalités
Les Conseils d'administration

AL58015169

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DU PETIT BOURG

Société civile au capital de 431 300 €
Le Petit Bourg - 58700 Montenoison
RCS Nevers - 452 036 064

Aux termes d'une délibération en date du 1er décembre 2010, l'associée a décidé la dissolution de l'EARL du Petit Bourg à compter du 1er décembre 2010 et sa mise en liquidation amiable.
Madame Elisabeth Charton demeurant Le Petit Bourg - 58700 Montenoison quitte ses fonctions de gérante et est nommée liquidateur. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation qui est fixé à Le Petit Bourg - 58700 Montenoison.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis
Le liquidateur

AL58015135

SAMI SECURITE

Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 8 000,00 €
Siège social : 44 avenue du 85ème
58200 Cosne Cours sur Loire
414 410 100 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 décembre 2010, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Didier Hurtault, demeurant 6 place des bergers, 91070 Bondoufle, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 44 avenue du 85ème, 58200 Cosne Cours sur Loire.
En outre, toute correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés à l'adresse suivante : 6 place des bergers, 91070 Bondoufle.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58015151

COSNE VALLEY SARL

à capital variable en liquidation
au capital de 5 400 euros,
siège social le bourg
58420 Dompierre sur Héry,
SIREN 488 983 230 RCS Nevers.

L'assemblée générale des associés, réunie le 18 décembre 2010 à 14h a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de M Boucher Jean-Christophe liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 18 décembre 2010.
Les comptes du liquidateur ont été déposé au tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58015168

MARIBAS INVEST

SARL au capital de 10 000 €
Siège social :
11, rue de l'Eglise
58360 Saint Honoré Les Bains
510774953 RCS Nevers

L'AGO du 15/12/2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2010
Radiation au RCS de Nevers

AL58015170

S.A. CORIM

Société anonyme en liquidation
au capital de 437 500 euros
Siège :
21 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne sur Loire
311 810 485 RCS Nevers

L'assemblée générale réunie le 21 décembre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Paul Henri Joffard de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, le liquidateur

AL58015171

FEE MAIN

SARL au capital de 200 €
Siège social :
4 rue de Bizy, 58130 Guérigny
509326773 RCS Nevers

L'AGE du 18/12/2010 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/12/2010, nommé en qualité de liquidateur M Midrouillet Jean-Philippe, demeurant 4 rue de Bizy, 58130 Guérigny, et fixé le siège de liquidation au siège
Modification au RCS de Nevers

AL58015176

MARIBAS INVEST

SARL au capital de 10 000 €
Siège social: 11, rue de l'Eglise
58360 Saint Honoré Les Bains
510774953 RCS Nevers

L'AGO du 15/12/2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2010
Radiation au RCS de Nevers

AL58015197

MODIFICATION DE CAPITAL

EURL DEBROUSSE

Au capital de 120 000 euros
Siège social : 37 rue de la république
58300 Decize

Par assemblée générale extraordinaire en date du 02/12/2010, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de vingt mille euros (20 000€) par incorporation de son compte courant.
Le capital social est fixé à la somme de cent quarante mille euros (140 000€). Il est divisé en 14 000 parts de 10 € chacune, libérées comme il a été dit ci-dessus.

AL58015160

Maître Patrice Touraine
Notaire
11 avenue Félix Pyat BP24
18201 Saint Amand Montrond cedex

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE LE COLOMBIER

Capital social : 1 000 euros
Siège social : Le Colombier 58470 Gimouille
RCS Nevers : 499 784 510

Augmentation du capital

Aux termes d'un acte reçu par Maître Touraine, notaire à aint Amand Montrond (Cher) en date du 14 décembre 2010, le capital social du GFA le Colombier a été augmenté de 344 000,00 euros, afin de le porter de la somme de 1 000,00 euros à la somme de 345 000,00 euros, par la création de 34 400 parts nouvelles de 10 euros chacune, numérotées de 101 à 34 500.
Cette augmentation a été faite de la manière suivante :
Par les apports en nature ci-après désignés faits par Monsieur et Madame Hervé Robinot de diverses parcelles situées :
Sur la commune de Gimouilles (58470) lieudit le Colombier
Cadastrées section A numéros 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 43, 45, 47, 48, 57, 58, 140, 142, 156 et section B numéros 127, 129, 134, 136, 137, 185, 186, 210, 280, 521, 523, 525, 529 pour une contenance totale de 113ha 23a 74ca.
Par conséquent, les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés corrélativement.
Article 6 : Nouvelle mention :
Apport en numéraire lors de la constitution de la société : 1 000,00 euros
Apport en nature du 14 décembre 2010 : 344 000,00 euros
Total : 345 000,00 euros
Article 7 : Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à la somme de 345 000,00 euros.
Modifications seront faites au Greffe du tribunal de commerce de Nevers (Nièvre).
Pour avis,
Maître Touraine

AL58015190

TRANSFERT DE SIÈGE

Alciat-Juris Société d'avocats

Siège Social :
Bourges, 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon, 5 ter rue de la Gaucherie Nevers, 6 rue Hoche

Selon l'A.G.M du 25/06/2010, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Ancienne Mention :
Siège social : 25 bis Avenue Pierre Bérégovoy 58000 Nevers
Nouvelle Mention :
Siège social : 127 rue Pierre Brossolette 58600 Garchizy
Pour avis, la gérante

AL58015195

DÉMISSION

FIDAL

Société d'Avocats
41,bd du Pré Plantin - 58000 Nevers

ROYER

SAS au capital de 150 000 €
Siège social : Route de Nevers
58600 Fourchambault
571 880 848 RCS Nevers

Il résulte d'une décision des associés du 30 décembre 2010, les mentions ci-après à publier :
Directeur Général
Ancienne mention : Mme Rolande Royer dt Route de Nevers - 58600 Fourchambault
Nouvelle mention : Néant
Le Président, D. Royer

AL58015189

DIVERS

SOCIETE EN COLLECTIF DERHY NEVERS

Société en Nom Collectif
au capital de 1 600 Euros
siège social : 6, rue Louise Michel
58640 Varennes Vauzelles
344 407 903 RCS Nevers

Par lettre en date du 23 décembre 2010, la société Envergure Participations, Gérante de la société a désigné en qualité de Représentant Permanent à compter du 31 décembre 2010 :Madame Christine de Wilde demeurant Village 5 - 50, place de l'Ellipse CS 70050 92081 La Défense cedex en remplacement de Monsieur Olivier Szollosi.
Mention en sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58015179

FIDAL

Société d'Avocats
41, Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

CIA IMPRIMERIE

SA au capital de 138 160 €
Siège social : ZI
58320 Pougues les Eaux
404 816 712 RCS Nevers

Il résulte des délibérations du conseil d'administration du 18 décembre 2010 que M. Arnaud Fauchille, dt 10 Côte de la Saulaie, 58320 Germigny sur Loire, Directeur Général Délégué a été désigné, avec effet au 1er janvier 2011, Président Directeur Général de la société en remplacement de M. Jacques Fauchille ayant cessé ces fonctions le 31 décembre 2010.
Pour avis, le PDG, Arnaud Fauchille

AL58015196

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Etude de Maître
Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guérigny (Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Gauthron, notaire à Guérigny, le 30 décembre 2010, enregistré à Nevers, le 30 décembre 2010, bordereau 2010/1 601, case n°1, extrait 3487,
La location gérance consentie par Monsieur Gilbert Maurice CHEVRIER, retraité, et Madame Marie-Claude PILON, agricultrice, son épouse, demeurant ensemble à Ourouer (Nièvre), Nyon, RCS Nevers, Siren n°691 871 610
A la Société CHEVRIER TRAVAUX AGRICOLES, en abrégé SARL CTA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000,00 €, dont le siège est à Ourouer(Nièvre), «Nyon», RCS Nevers, Siren n°453 554 693
Du fonds de commerce de travaux agricoles et tous travaux s'y rapportant exploité à Nyon, commune d'Ourouer.
A pris fin le 31 décembre 2010 à la suite d'une résiliation amiable
Pour unique publication
JP GAUTHRON, notaire

AL58015184

FIDAL

Société d'Avocats
41, bd du Pré Plantin
58000 Nevers

CHAMP DU CORBIER

EARL au capital de 163 650 €
Siège social : Neufond
58270 Saint Jean aux Amognes
493 245 831 RCS Nevers

L'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2010 a pris acte de la démission de Mme Sandrine RICHARD de ses fonctions de cogérante. Le seul gérant de la société demeurant en fonction au 1er janvier 2011 est M. Christophe RICHARD dt Neufond - 58270 St Jean aux Amognes.
Pour avis, C. RICHARD

AL58015188

EARL DE MARLY

Société Civile au Capital de 94 500 €
Marly, 58300 Decize
RCS Nevers 487.846.362

Par acte sous seing privé en date du 15 décembre 2010, il a été procédé à la nomination de M. Lancien Julien, Le Petit Marly, 58300 Decize comme gérant
Pour avis, la gérance

AL58015194

CESSION

Etude de Maître Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guérigny(Nièvre)

Suivant acte reçu par Maître Gauthron, notaire à Guérigny, le 30 décembre 2010, enregistré à Nevers, le 30 décembre 2010, bordereau 2010/1 601, case n°2, extrait 3488,
Monsieur Gilbert Maurice CHEVRIER, retraité, et Madame Marie-Claude PILON, agricultrice, son épouse, demeurant ensemble à Ourouer (Nièvre), Nyon, RCS Nevers, Siren°691 871 610, ont vendu à
La Société CHEVRIER TRAVAUX AGRICOLES, en abrégé SARL CTA, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000.00 €, dont le siège est à Ourouer (Nièvre), «Nyon», RCS Nevers, Siren n°453 554 693
Un fonds de commerce de travaux agricoles et tous travaux s'y rapportant exploité à Nyon, commune d'Ourouer.
Moyennant le prix de Cent Trois Mille Euros (103 000,00 €) payé partie comptant pour 20.600 €, et le surplus à terme, en 4 échéances annuelles de 20 600,00 € chacune, la première étant fixée au 31/12/2011
Entrée en jouissance au 1er janvier 2011.
Le fonds sera immatriculé au RCS Nevers.
Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Gauthron, notaire susnommé, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour unique publication
JP GAUTHRON, notaire

AL58015185

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 22/12/2010, enregistré à Nevers le 24/12/2010, Bord n°2010/1578 case n°1 ext 3423.
Mme Caro Fanny Denise, épouse de Mr Belleville Alexandre Loïc Pierre, dt à Aubinges (18220) 2 rue de la Vieille Grange, à vendu à :
Melle Sanchez Mélanie Camille Catherine, dt à Léré (Cher) 24 rue Augsburger, célibataire,
Un fonds de commerce de «Prothésiste Ongulaire, Vente de Produits et Accessoires se rapportant aux activités», exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 1 Rue des Chapelains, lui appartenant connu sous le nom commercial «FANAILS», et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 501 278 188,
La jouissance est fixée au 22/12/2010.
Moyennant le prix ppal de 8 000 euros
Les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.Théveny, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire 14 rue du Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extra judiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Me THEVENY, Notaire.

AL58015192

Tél : 03 80 78 90 42 -
Fax: 03 80 70 08 02
Mail : legales@terres-de-bourgogne.net

FUSION

TEXROD
SAS au capital de 952 000 €
Siège social : « Les Carrières » - RN 76
18026 Bourges
312 681 075 RCS Bourges

MOBEX
SAS au capital de 360 000 €
Siège social :
Rue Voltaire 58640 Varennes-Vauzelles
387 805 278 RCS Nevers

AVIS DE REALISATION DE FUSION
Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 29/10/2010, la société MOBEX, Société Absorbée, société par actions simplifiée au capital de 360 000 euros, dont le siège social est situé Rue Voltaire à Varennes-Vauzelles (58640), inscrite au RCS de Nevers sous le n° 387 805 278, a fait apport à titre de fusion de l'ensemble de son actif moyennant la prise en charge de son passif. L'actif net apporté s'élève à 430 315 euros.
Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société MOBEX entre la date ci-dessus et la date de réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société TEXROD, Société Absorbante.
La société Absorbante, détenant la totalité des actions de la société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital.
De même, l'apport-fusion consenti par la société MOBEX à la société TEXROD n'étant pas rémunéré par l'attribution de titres émis par la société Absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.
Le montant prévu du boni de fusion s'élève à 162 014 euros.
La fusion est devenue définitive le 31/12/2010 ainsi qu'il résulte du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société TEXROD réunie ce même jour sous réserve de la réalisation des conditions suspensives suivantes :
(a)Approbation du projet de convention et des apports qui y sont contenus par décision de l'associé unique de TEXROD ;
(b)Extinction du délai d'opposition des créanciers suite aux formalités de dépôt et de publication du projet de convention de fusion.
Par suite de cette réalisation définitive de la fusion, MOBEX sera dissoute sans liquidation à compter du 31/12/2010.
Pour avis.

AL58015186

TEXROD
SAS au capital de 952 000 €
Siège social : « Les Carrières » - RN 76
18026 Bourges
312 681 075 RCS Bourges

ENTREPRISE ROUTIERE
DU CENTRE - ERC
SAS au capital de 450 000 €
Siège social :
Rue Voltaire 58640 Varennes-Vauzelles
711 880 062 RCS Nevers

AVIS DE REALISATION DE FUSION
Aux termes d'un projet de traité de fusion en date du 29/10/2010, la société ERC, Société Absorbée, société par actions simplifiée au capital de 450 000 euros, dont le siège social est situé Rue Voltaire à Varennes-Vauzelles (58640), inscrite au RCS de Nevers sous le n° 711 880 062, a fait apport à titre de fusion de l'ensemble de son actif moyennant la prise en charge de son passif. L'actif net apporté s'élève à 422 229 euros.
Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la société ERC entre la date ci-dessus et la date de réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société TEXROD, Société Absorbante.
La société Absorbante, détenant la totalité des actions de la société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital.
De même, l'apport-fusion consenti par la société ERCà la société TEXROD n'étant pas rémunéré par l'attribution de titres émis par la société Absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange.
Le montant prévu du boni de fusion s'élève à 86.520 euros.
La fusion est devenue définitive le 31/12/2010 ainsi qu'il résulte du procès-verbal des décisions extraordinaires de l'associé unique de la société TEXROD réunie ce même jour sous réserve de la réalisation des conditions suspensives suivantes :(a)Approbation du projet de convention et des apports qui y sont contenus par décision de l'associé unique de TEXROD ;
(b)Extinction du délai d'opposition des créanciers suite aux formalités de dépôt et de publication du projet de convention de fusion.
Par suite de cette réalisation définitive de la fusion, ERC sera dissoute sans liquidation à compter du 31/12/2010.
Pour avis.

AL58015187

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

KACO NEW ENERGY

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 boulevard Maupéou 89100 Sens
524 429 610 RCS Sens

Par décision du 15 décembre 2010, l'associée unique à pris acte de la démission de la Gérante, Madame Cynthia Hanser, et nommé en qualité de nouveau Gérant Monsieur Jürgen Hammer né le 3 juin 1957 à Nassach (Allemagne) demeurant 3 Talesweg D-71566 Althütte (Allemagne).
Le siège social a été transféré du 9 boulevard Maupeou, 89100 Sens, au 22 avenue Descartes, 94450 Limeil-Brevannes, à effet du 31 décembre 2010. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 524429610 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Créteil.
Pour avis

AL89012965

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SAS dénommée BRIENON RECYCLAGE au capital de 10 000 €, ayant son siège social à Brienon sur Armançon (89) 9141, chemin du Boutoir, ayant pour objet le concassage, le recyclage, la vente et le négoce des déchets et des matériaux du bâtiment, des travaux publics ou autre, l'exploitation de carrières et de centres d'enfouissement technique, le compostage de déchets, le traitement de stériles inertes et plâtres du BTP ou autre, le négoce des déchets verts et de leurs sous-produits, le broyage de bois, le négoce de tous produits y afférents.
Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
En outre, il a été procédé a la nomination est M. Didier MICHEL demeurant à Auxerre (89) 10, rue Sous Mur, en qualité de président.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL89012941

SCIS&C MATREX VILLENEUVE

Société civile
au capital de 1 000 euros
Siège social
89500 Villeneuve sur Yonne
Z.I. route de Rousson

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Hubert Fabre, notaire associé, 9 rue de Villersexel 75007 Paris, en date du 10/12/2010, il a été constitué société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI S&C MATREX VILLENEUVE
Forme : Sté Civile
Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location, y compris sous forme de prise à crédit-bail, et la sous location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil susceptibles d'en favoriser le développement.
Siège social : Z.I. route de Rousson 89500 Villeneuve sur Yonne.
Capital : 1 000 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cession des parts : clauses d'agrément.
Gérance : Mr Lieutaud Marc Gérard, demeurant 27 rue Eugène Givors 94240 L'Hay les Roses a été nommé en qualité de gérant.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89012943

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BMTP
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : ZA les fourneaux, 89360 Flogny la Chapelle
Objet : fabrication de béton, vente et transport de béton, transformation et recyclage, location de matériel, balayage.
Durée : 99 ans
Capital : 30 000 euros

Cogérance :
M. Baptiste Mansanti, demeurant 1 rue du Bouillot 10130 Chessy les Prés
M. Ferdinand Mansanti demeurant 7 route Nationale, 89360 Flogny la Chapelle.
Immatriculation : au RCS de Auxerre.
Pour avis

AL89012948

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DIAGNOSTIC 89
Forme : Société Anonyme Simplifiée Unipersonnelle
Capital : 1 500,00 euros
Siège Social : 3, rue de la Voie Creuse 89210 Bellechaume
Objet Social : Diagnostics Immobiliers
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Poulet Laurent demeurant à Bellechaume (89210) 3, rue de la Voie Creuse
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL89012950

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Joigny Rénov
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 1 000,00 euros
Siège Social : 6, rue Voltaire 89300 Joigny
Objet Social : Plaquiste isolation
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : Kahyaoglu Ozcan demeurant à Joigny(89300) 6, rue Voltaire
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés de Sens

AL89012951

Aux termes d'un acte SSP en date du mars 2007 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
LEAL DOMINIQUE
Siège social : 23 Route de Palteau, Les Bauquins, 89500 Dixmont
Forme : SARL
Capital : 7 500 €
Objet social : maçonnerie charpente couverture
Cogérant : Monsieur Dominique Léal, 23 Route de Palteau, Les Bauquins, 89500 Dixmont
Cogérant : Madame Christelle Léal, 23 Route de Palteau, Les Bauquins, 89500 Dixmont
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89012953

Par acte SSP du 27/12/2010, il a été constitué une SARL :
Dénomination :
FLUIDES INGENIERIE INTERNATIONALE
Objet social : Réalisation d'études de conception et d' execution dans le domaine des fluides
Siège social :
5 Bis rue de l'étang, 89150 Villebougis
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : Mr Norbert Marmounier demeurant 5 bis rue de l'étang 89150 Villebougis
Immatriculation au RCS de Sens

AL89012963

➜ CESSATION DE GARANTIE

COVEA CAUTION SA
Société anonyme
au capital de 3 200 000€
régie par le code des assurances dont le siège social est 10 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72013 Le Mans cedex 2 immatriculée au RCS Le Mans B377 581 079 informe qu'elle dénonce la garantie financière légale de 24 473 € ayant couru jusqu'au 31/12/2010 délivrée à la SAS LES RAPIDES DE BOURGOGNE, 3 rue des fontenottes 89000 Auxerre et représentée par Monsieur Philibert, RCS 315 350 199 au titre de son activité des Transporteurs routiers de voyageurs, ce, en vertu des dispositions de la loi d'application réglementant la profession.
La garantie de COVEA CAUTION SA cessera trois jours francs suivant la publication de la présente annonce.
Les gérances, s'il en existe, devront être produites au siège social de COVEA CAUTION SA pendant un délai de trois mois à compter du présent avis.

AL89012966

➜ APPORTS

EPARCO

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
1, route de Champlay
89710 Senan
494.420.169 RCS Sens

Décisions de l'actionnaire unique du 29 octobre 2009 :
. Approbation du projet d'apport partiel d'actif par lequel, la société EPARCO ASSAINISSEMENT sas au capital de 11 000 000 euros, siège social 18, rue de Tilsitt 75017 Paris, (422.073.387 RCS Paris)
Fait apport de la branche autonome et complète d'activité d'assainissement non collectif (individuel), sise et exploitée 18, rue de Tilsitt 75017 Paris, évaluée à un apport net de 3 200 000 euros, moyennant l'attribution à la Société EPARCO ASSAINISSEMENT de 320 000 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, portant jouissance à compter de leur création et à créer par la Société à titre d'augmentation de son capital d'un montant de 3 200 000 euros.
. approbation de l'apport, de l'évaluation et de la rémunération
. nouveau capital social : 3 210 000 euros, divisé en 321 000 actions de même catégorie,
D'une valeur nominale de 10 euros chacune, entièrement libérées.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL89012958

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CENTRE DE TRI ET DE RECYCLAGE DES DÉCHETS B.T.P. DE L'AUXERROIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : route de Chablis
89290 Venoy
408 094 241 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 Octobre 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
La Gérance

AL89012868

LE JAURES

SARL au capital de 30 000 €
Siège Social : 7, Place Jean Jaurès
89100 Sens
491 173 811 RCS Sens

L'AGE du 23 décembre 2010 a : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, -nommé Yvan Legros, demeurant à Châtelaillon-Plage (17340), 28 avenue des Boucholeurs, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89012906

CERAM

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7 625,00 euros
Siège social : rue de l'Europe -
ZA Le Saule Fendu
89100 Maillot
444 483 549 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 22 décembre 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Olivier DECAMP de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89012708

ALVES PHILIPPE BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
siège social : 3 rue de l' Epi
89100 St Denis les Sens
444 762 462 RCS Sens

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 novembre 2010, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2010
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de Sens.
Mention sera faite au RCS : Sens

AL89012945

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 30/01/2009 de la société :
Sarl CLOPIN, société en liquidation
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, **siège social :** 3 rue du Moulin d'en Haut, 89410 Cézy, RCS Auxerre.
Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Clopin Karen, 18 rue du Moulin, 21330 Laignes, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2008.
les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis.

AL89012946

A.D.J.C.

EURL au capital de 7 600 €
Siège social:
19, rue Saint Catherine, Linant,
89570 Turny
492485321 RCS sens

L'AGO du 28/12/2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/12/2010
Radiation au RCS de sens

AL89012962

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SCI 78 RUE CARNOT

Société Civile Immobilière
au capital de 106 714,31 €
Siège social : 78, rue Carnot
89500 Villeneuve sur Yonne
404 193 302 RCS Sens

L'AGE du 16 juillet 2010 a décidé de transférer le siège social de Villeneuve-sur-Yonne (89500), 78 rue Carnot à Sennecey-les-Dijon (21800), 5 square du Pont de Pierre, à compter dudit jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL89012960

REAL NICE

SCI au capital de 700 000 Euros
Siège social:
Chez Alain Maisonobe, 24 rue de Lavau
89170 St Fargeau.
483974036 R.C.S. Auxerre

L'assemblée générale du 15/12/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au Chez Alain Maisonobe, Le Verger - 9, avenue George V, 06000 Nice, à compter du 01/01/2011
Radiation au RCS d'Auxerre, Immatriculation au RCS de Nice

AL89012964

SARL KP CONSEIL

SARL au capital de 30 000 €
Siège social :
120 rue Jean Jaures
92300 Levallois Perret
482 470 440 RCS Nanterre

L'AGE du 01/10/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au ZONE ARTISANALE DES BREANDES, 16 rue de L'Auge, 89000 Perrigny, à compter du 04012011
Gérance : Monsieur Laurent Kozlowski 15 rue Romain Rolland 89000 Auxerre
Radiation au RCS de Nanterre et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89012967

➜ NOMINATION

CIALYN

Coopérative Agricole Interdépartementale
des éleveurs de l'Aube du Loiret
de l'Yonne et de la Nièvre
Société coopérative agricole à capital variable
Siège social : 7 rue Jules Rimet
89400 Migennes
N° agrément ministériel : N 1453
RCS Joigny 778 657 676

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 29 juin 2010 au siège social, a décidé de nommer Mr Rigamonti Jean Louis Sous-Directeur de la coopérative Cialyn.
Pour avis.
Le réprésentant légal.

AL89012952

CIALYN

Coopérative agricole interdépartementale
des éleveurs de l'Aube du Loiret
de l'Yonne et de la Nièvre
Société coopérative agricole à capital variable
Siège social: 7 Rue Jules Rimet, 89400 Migennes
N° agrément ministériel: N 1453 -
RCS Joigny 778 657 676

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 10 septembre 2010 au siège social, a décidé de nommer Mme Breton-Ducroux Séverine, directrice de la coopérative Cialyn en remplacement de Mr Bertrand Gérard. Cette nomination prendra effet le 01 octobre 2010.
Pour avis,
Le représentant légal

AL89012954

➜ DÉLIBÉRATION

Délibération d'approbation du plan de zonage de l'assainissement de la commune de quarré les Tombes (89630)

Vu la loi n°92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau;
Vu le décret n°94-469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnés aux articles L. 2224.8 et L.2224.10 du code général des collectivités territoriales;
Vu le code de l'urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L. 123.3.1 et R.123.11;
Vu la délibération du conseil municipal, n°71-2010 séance du 16 juin 2010, proposant le plan de zonage de l'assainissement;
Vu l'arrêté municipal n°66-2010, en date du 10 septembre 2010 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à l'enquête publique;
vu les conclusions du commissaire enquêteur;
Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé.
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,
Décide d'approuver le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est annexé à la présente;
Dit que la présente délibération fera l'objet conformément aux articles R.123.10 et R.123.12 du code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux:
Dit que le plan de zonage de l'assainissement approuvé est tenu à disposition du public:
- à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux;
- A la sous-préfecture d'Avallon,
Dit que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

AL89012955

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

CONTACT IMMOBILIER MB

S.A.R.L. au capital de 15 245 euros
Siège social : 17 avenue Gambetta
89300 Joigny
R.C.S. Sens B 404 001 729 (1996 B 22)

Statuant dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie en date du 20 décembre 2010 a décidé la poursuite de l'activité sociale.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Pour avis, la gérance

AL89012957

➜ SUCCESSION

- L'Administratrice Générale des Finances publiques, Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex :
- a été nommée, par décision du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre du 20/12/2010 curateur de la succession de M. Bernard Laneau, décédé 06/07/2010 à Auxerre. Référence 10-3681
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur de la succession de M. Daniel Marcel Fouquier célibataire, décédé le 24/12/2008 à Chailley. Référence 09-2631
déposera le compte rendu de succession au Tribunal de Grande Instance de Sens le 15/02/2011.

AL89012961

➜ DÉMISSION

EARL DE CLAVISY

Exploitation Agricole à responsabilité limitée
au capital de 390 000 euros
Siège social : Ferme de Clavisy
89310 Noyers sur Serein
500 212 246 RCS Auxerre

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée dénommée
«EARL DE CLAVISY» réunis en assemblée générale extraordinaire le 30
Novembre 2010, a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Louis Verdinaux fonctions de co-gérant.
Monsieur Guillaume Verdin demeure seul Gérant de la Société.
Pour Avis
La Gérance

AL89012949

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte sous seings privés en date à Le Mans du 23 décembre 2010 et du 27 décembre 2010 la société, COCELEC BATIMENT, Société par actions simplifiée au capital de
3 500 000 € dont le siège social est Avenue du Président Coty 10600 La Chapelle Saint Luc, immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 325.158.558 a confié à la Société Compagnie Orléanaise de Matériel Electrique et Thermique Par sigle COMET Société par Actions Simplifiée au capital de 4 105 000 € dont le siège social est 13 rue Lavoisier ZI Ingré - 45140 Saint Jean de la Ruelle immatriculée au RCS d'Orléans sous le numéro 085 980 506 l'exploitation à titre de location gérance de son fonds de commerce de vente en gros de tous produits se rattachant à l'électricité, l'électronique, le chauffage et le bâtiment, sis à :
* La Chapelle Saint Luc (10100) avenue Président Coty et ZI Sud Est pour lesquels le bailleur est immatriculé à titre principal au RCS de Troyes sous le numéro 325.158.558.
* Montereau Fault Yonne, 13, rue de la Grande Haie, Zone Industrielle 77130 Montereau Fault Yonne pour lequel le bailleur est immatriculé à titre secondaire au RCS de Melun sous le numéro 325 158 558,
* Saint Martin Saint Florentin 89600 Saint Florentin 86, rue du Faubourg pour lequel le bailleur est immatriculé à titre secondaire au RCS d'Auxerre sous le numéro 325.158.558.
pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2011, renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une période d'une année.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit sont cédées au locataire gérant.
Pour avis

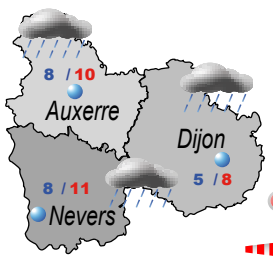
AL89012959

▶ A noter
Tous vos rendez-vous professionnels sur
AgriBourgogne.fr

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE DANS Terres de Bourgogne
legales@terres-de-bourgogne.net
Devis établi plus rapidement...
RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE PATRICIA AU 03 80 78 90 42

▶Prévisions météo du 24 décembre au 02 janvier

Vendredi 7 Janvier



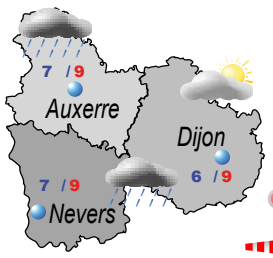
Pluvieux
Un temps couvert s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les températures seront douces pour la saison.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 10 à 12 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Raymond
Soleil : 08:41 - 17:40
Lune : 10:10 - 21:12

Samedi 8 Janvier



Mitigé
Ce samedi sera partagé entre précipitations et timides éclaircies. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Sud 30 km/h

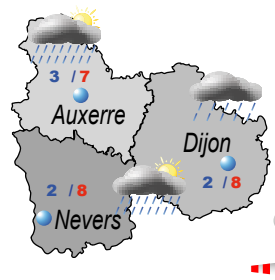
St Lucien
Soleil : 08:41 - 17:41
Lune : 10:33 - 22:14

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 9 Janvier



Instable
Un ciel menaçant s'annonce pour ce dimanche, avec de nombreuses précipitations. Les températures seront en baisse et les vents modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest 30 km/h

Ste Alix
Soleil : 08:41 - 17:42
Lune : 10:53 - 23:15

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Janvier :
Le ciel sera clair ce lundi. Mardi, un ciel très nuageux s'annonce et de nombreuses précipitations sont attendues ce mercredi.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 0 à 5 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Janvier :
De nombreuses précipitations en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 5 à 10 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

9								8
		4					3	
2		7	1	4				
					7	8		4
	7	8	2		9	1	6	
1		5	8					
				3	8	4		9
	2					3		
3								5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	1	3	5	7	6	2	4	8
5	6	4	9	8	2	7	3	1
2	8	7	1	4	3	5	9	6
6	9	2	3	1	7	8	5	4
4	7	8	2	5	9	1	6	3
1	3	5	8	6	4	9	7	2
7	5	1	6	3	8	4	2	9
8	2	6	4	9	5	3	1	7
3	4	9	7	2	1	6	8	5

▶Télévision Sélection du 08 au14 janvier 2011

Samedi 8

TF1
20.45 **La cage aux folles**. Théâtre de J. Poiret, avec Christian Clavier et Didier Bourdon, en direct du Théâtre de la Porte Saint-Martin, à Paris.
23.00 **New York section criminelle**. Série avec Vincent D'Onofrio ⓭.

FRANCE 2
20.35 **Les années bonheur**. Divertissement présenté par P. Sébastien, avec Fabien Lecœuvre, Julien Dassin, Toto Cutugno, Daniel Guichard, Nolwenn Leroy, Linda Lemay, Stone et Charden, Sharon Corr, Chantal Goya, Nicole Croisille, etc.
22.50 **On n'est pas couché**. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 **Coupe de France** «32èmes de finale : Au cœur des régions».
23.45 **Strip-tease** «Évelyne, reine d'afrique (1/2)».

ARTE
20.40 **L'aventure humaine** «Toussaint Louverture : Le libérateur d'Haïti» ★★. *Passionnant.*
21.35 **L'aventure humaine** «Max von Oppenheim : Le Lawrence d'Arabie allemand». Documentaire.
22.30 **La belle endormie**. Téléfilm.

M6
20.45 **NCIS**. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓭.
23.00 **Dollhouse**. Série ⓭.

CANAL +
20.50 **Le beau-père**. Thriller (2009) avec Dylan Walsh (1h38) ⓬.

Dimanche 9

TF1
20.45 **Next** ★★. Fantastique (2007) de Lee Tamahori, avec Nicolas Cage, Julianne Moore (1h36). *Prenant, mais assez prévisible.*
22.35 **Les experts**. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 **L'ennemi intime** ★★. Drame (2006) de Florent-Emilio Siri, avec Benoît Magimel, Albert Dupontel (1h46) ⓬. (voir Sélection)
22.25 **Faites entrer l'accusé** «La disparition de Suzanne Viguier».

FRANCE 3
20.35 **Inspecteur Barnaby** «Du sang sur les éperons». Série ⓭.
22.50 **Déshabillez-nous** «Plus jamais sans mon love coach».
23.45 **Johnny, roi des gangsters**. Policier en VO et NB (1941) de M. Leroy, avec Robert Taylor (1h50).

ARTE
L'aventure grandeur nature
20.40 **L'appel de la forêt** ★★. Aventures (1972) de Ken Annakin, avec Charlton Heston (1h40). *Superbe.*
22.20 **Broken tail** «Le dernier voyage d'un tigre». Documentaire.
23.45 **Salla** «Silence à vendre».

M6
20.45 **Capital** «Personne n'y croyait, ils l'ont fait !». Magazine.
22.45 **Enquête exclusive** «Espagne : L'incroyable business des maisons closes». Magazine.

CANAL +
20.50 **Rugby** «Racing Métro/Toulon».

Lundi 10

TF1
20.45 **Doc Martin**. Série avec Thierry Lhermitte.
22.45 **New York, unité spéciale**. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.15 **Au Field de la nuit**, avec Olivia Elkaïm, P. Besson, Mathieu Lindon, F. Cérésa, Jean-Paul Rouve.

FRANCE 2
20.35 **Cold case**. Série avec Kathryn Morris, Danny Pino.
22.05 **Mots croisés**. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 **Vive l'amour en humour**. Divertissement de Mireille Dumas, avec Pierre Palmade, Michèle Laroque, Gad Elmaleh, Jean-Marie Bigard, Élie Semoun, etc.
23.45 **Ce soir (ou jamais)**.

ARTE
20.40 **La veuve de Saint-Pierre** ★★★. Drame (1999) de Patrice Leconte, avec Juliette Binoche, Daniel Auteuil (1h50). *Magnifique.*
22.30 **Karajan, le culte de l'image**.
23.25 **La Ronde de nuit de Rembrandt** «Secrets d'un tableau».

M6
20.45 **Taken** ★. Aventures (2007) de Pierre Morel, avec Liam Neeson (1h30) ⓬. *Conventionnel et violent.*
22.25 **Trafic d'innocence**. Téléfilm avec Mira Sorvino (2h49) ⓬.

CANAL +
20.50 **MI-5** (1 et 2/8) ★★. Série avec Peter Firth ⓬. *Excellent.*

Mardi 11

TF1
20.45 **Les experts, Manhattan**. Série avec Gary Sinises ⓭.
23.15 **Enquêtes et révélations** «Auto-école, radars et trafic de points : Enquête sur le business du permis de conduire». Magazine.

FRANCE 2
20.35 **Fric, krach et gueule de bois** «Le roman de la crise» ★★★. Magazine présenté par Pierre Arditi, avec Daniel Cohen et Érik Orsenna. (voir Sélection)
22.00 **Débat** «La crise et après ?», animé par David Pujadas, avec Daniel Cohen et Erik Orsenna.
23.10 **Le bureau des plaintes**. Magazine de Jean-Luc Lemoine.

FRANCE 3
20.35 **Famille d'accueil** «Alerte enlèvement» ★★. Série avec Virginie Lemoine. *Poignant.*
22.50 **Ce soir (ou jamais)**.

ARTE
Haïti, après la tragédie
20.40 **Sauvez Haïti**. Documentaire.
22.30 **Les invincibles** (3 et 4/8) ★. *Très décevant.*

M6
20.45 **Zéro de conduite**.
22.55 **Permis de conduire à tout prix**.

CANAL +
20.50 **Brothers** ★★★. Drame (2009) de Jim Sheridan, avec Tobey Maguire, Jake Gyllenhaal, Natalie Portman (1h41) ⓭. (voir Sélection)

Mercredi 12

TF1
20.45 **Grey's anatomy** : «On ne choisit pas sa famille», «Invasion», «À qui la faute ?». Série avec Ellen Pompeo.
23.10 **Les experts, Miami** ⓬.

FRANCE 2
20.35 **Harkis** ★★. Téléfilm avec Smaïn, Leïla Bekhti, Frédéric Pierrot (1h38). (voir Sélection)
22.40 **Face aux Français…** «Conversations inédites». Magazine de Guillaume Durand, avec Karl Lagerfeld et Bernadette Chirac.

FRANCE 3
20.35 **Des racines et des ailes** «Passion patrimoine : Des Pyrénées à la Guadeloupe». Magazine.
22.45 **Ce soir (ou jamais)**.

ARTE
20.40 **Les mercredis de l'histoire** «Porsche contre Volkswagen».
21.35 **Les mercredis de l'histoire** «Une fortune au-dessus de tout soupçon : La dynastie Quandt».
22.35 **Le dessous des cartes** «Tous cartographes ?». Magazine.
22.50 **Perhaps love** ★★. Comédie musicale (2005) de Peter Ho-sun Chan (1h43). *Assez réussi.*

M6
20.45 **Maison à vendre**.

CANAL +
20.50 **Hanté par ses ex** ★. Comédie (2009) de Mark Waters, avec Matthew McConaughey, Jennifer Garner (1h37). *Décevant.*

Jeudi 13

TF1
20.45 **Julie Lescaut** «Sortie de Seine». Téléfilm avec Véronique Genest.
22.30 **Esprits criminels**. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 **Envoyé spécial** : «Les hochets de la République», «À dix doigts du triomphe», «Afghanistan : Derrière les lignes ennemies».
22.45 **Infrarouge** «Marcel Cerdan, une légende française».

FRANCE 3
20.35 **L'adversaire** ★★★. Drame (2001) de Nicole Garcia, avec Daniel Auteuil, Géraldine Pailhas (2h09) ⓬. (voir Sélection)
23.10 **Ce soir (ou jamais)**.

ARTE
20.40 **Frozen river** ★★. Drame (2008) de Courtney Hunt, avec Melissa Leo (1h32). *Poignant.*
22.15 **Il était une fois…** «Sailor & Lula». Documentaire.

M6
20.45 **Lie to me** : «Légende d'outre-tombe», «Plus de secret», «Alter ego». Série avec Tim Roth ⓭.
23.15 **Accusé à tort** «Massacre en sous-sol : Affaire Didier Delporte». Magazine présenté par Nathalie Renoux ⓭.

CANAL +
20.50 **Happy town** (3 et 4/8) ★★. Série avec Geoff Stults, Amy Acker, Jay Paulson ⓭. *Très prenant et avec des touches d'humour.*

Vendredi 14

TF1
20.45 **Le plus grand quiz de France**. Divertissement présenté par Sandrine Quétier, avec Christophe Dechavanne, Jean-Pierre Foucault et Mareva Galanter.
23.15 **Confessions intimes**.

FRANCE 2
20.35 **Dame de cœur** ★★. Téléfilm avec Thierry Godard, Muriel Combeau ⓭. *Très prenant, mais violent.*
22.10 **Avocats et associés** «L'émotion de censure» ★. *Médiocre.*
23.10 **Semaine critique !** Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 **Thalassa**. Magazine.
22.55 **Vie privée, vie publique**, avec S. Bern, Lorànt Deutsch, Virginie Efira et F.-X. Demaison.

ARTE
20.45 **L'étranger en moi** ★★. Téléfilm avec Susanne Wolff, J. von Bülow (1h33). *Poignant, mais lent.*
22.15 **La dépression postnatale** «Mon bébé, ma tristesse» ★★. *Très intéressant.*
23.10 **Grand format** «Space tourists». Documentaire.

M6
20.45 **NCIS**. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓭.
23.10 **Sons of anarchy**. Série ⓬.

CANAL +
20.50 **Le siffleur** ★★. Comédie (2009) de P. Lefebvre, avec François Berléand (1h24). *Amusant.*

SÉLECTION


DR

Brothers - On ne fait pas plus dissemblables que les frères Cahill, qui sont, cependant, unis par une grande affection. Sam, marié et père de famille, fait une brillante carrière dans l'armée, tandis que Tommy, son frère, sort de prison. Mais lorsque Sam est envoyé en Afghanistan, c'est à Tommy qu'il demande de veiller sur sa famille. Bientôt, on apprend que Sam a disparu lors d'une mission. Susanne Bier avait fait un film sur ce sujet en 2006, et Jim Sheridan, qui aime les histoires familiales fortes, a voulu en faire un remake. Sur fond de traumatisme vécu par ceux qui ont connu la guerre, le réalisateur signe une belle et tumultueuse histoire d'amour entre deux frères. Mais c'est aussi une histoire de pardon et de reconstruction qu'il raconte, sans jamais insister, en filmant les silences et les non-dits comme personne. Un trio de comédiens exceptionnels donne corps à ces personnages poignants. ***Mardi 11, sur Canal +, à 20h50.***

L'ennemi intime - En 1959, la guerre d'Algérie bat son plein. Florent Emilio-Siri signe une œuvre dense sur une guerre qui a laissé de profondes blessures dans les populations française et algérienne. Le réalisateur s'attache à dépeindre à la fois la singularité de cette guerre et son terrible engrenage, capable de briser l'idéalisme d'un jeune commandant. L'évolution psychologique du héros est décrite avec une grande tension dramatique. ***Dimanche 9, sur France 2, à 20h35.***

Fric, krach et gueule de bois «Le roman de la crise» - Avec Pierre Arditi, cette passionnante émission nous fait pénétrer dans les arcanes de la crise financière. Avec l'aide d'un économiste, Daniel Cohen, et d'un écrivain, Érik Orsenna, il raconte les raisons de la situation dans laquelle nous nous trouvons. En cinq actes et un épilogue, avec ses héros et ses traîtres, c'est l'emballement fou de nos économies mondiales qui est décrit de manière pédagogique. ***Mardi 11, sur France 2, à 20h35.***

Harkis - En 1972, un harki, arrive, avec sa famille, dans un nouveau camp. Le livre de Dalila Kerchouche a permis aux Français de regarder en face cette page sombre de leur histoire. L'écrivain a privilégié, non pas le pan politique de ce parcours, mais la relation complexe de la jeune héroïne avec son père. Le récit est à la fois sobre et émouvant et rend un bel hommage à ces oubliés de l'histoire qui subirent un sort indigne. ***Mercredi 12, sur France 2, à 20h35.***

L'adversaire - Nicole Garcia a librement adapté le livre d'Emmanuel Carrère, consacré à l'affaire Romand. Sans répondre à la question du pourquoi de la tragédie, la réalisatrice décrit le quotidien de cet homme, prisonnier de ses mensonges. Avec une mise en scène sobre, fondée sur de nombreux flash-back, la réalisatrice scrute le visage de son héros et parvient à bouleverser le spectateur. Mais c'est atroce. ***Jeudi 13, sur France 3, à 20h35.***